



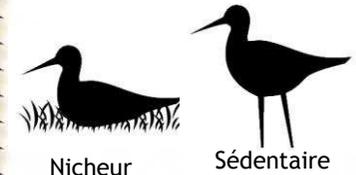
Fiche Oiseaux

Huitrier pie

Haematopus ostralegus

Code Natura 2000 : A130

Statut de l'espèce
sur le site



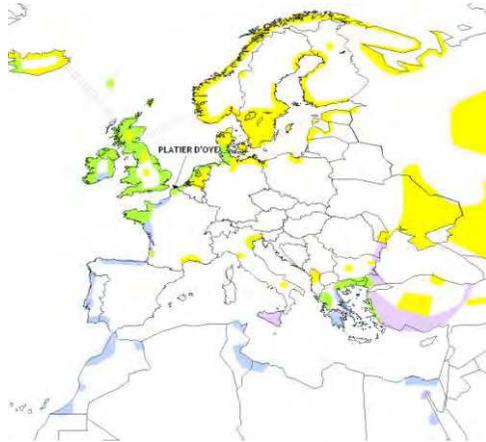
Systématique

Charadriiformes
Haematopodidés

Description

Limicole noir et blanc d'assez grande taille (39-44cm), à long bec orange et pattes roses. En période internuptiale, apparaît un demi-collier blanc.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : l'Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*) a un régime exclusivement composé d'invertébrés. Il recherche essentiellement les mollusques bivalves (coque, *Cerastoderma edule*, en particulier, également *Mytilus*, *Macoma*...), mais aussi des vers marins (*Hediste diversicolor*), des crabes et de mollusques gastéropodes (*Littorina sp.*). Il peut également occuper des milieux plus terrestres (prairies), où il recherche alors des insectes, mais aussi et surtout, des lombrics (*Lumbricus sp.*).

Sur la ZPS : l'espèce s'observe en alimentation, en particulier sur la zone de huttes et l'estran où sont présents coque et annélides polychètes. Lors de la reproduction, les poussins restent sur les berges des plans d'eau saumâtres riches en larves de chironomes et où sont également présents quelques mollusques bivalves, il n'est toutefois pas possible de préciser si les poussins se nourrissent seuls sur ces plans d'eau ou si les adultes leur apportent de la nourriture collectée en dehors de cette zone.



Reproduction

Données bibliographiques (1) : l'espèce niche en couple isolé et non en colonie comme l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) ou l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*). Le retour sur les territoires de nidification se déroule dès février, et le plus souvent en mars-avril.

La ponte intervient généralement de fin avril à juin. 2 à 4 œufs sont pondus puis couvés 26 jours environ par les deux adultes. Les poussins ne sont pas capables de s'alimenter seuls et sont dépendants de la nourriture apportée par leurs parents. Ils ne deviennent indépendants qu'au plus tôt après 1,5 à 2 mois environ (dans certains cas, ils sont nourris encore bien après).

L'apprentissage de la capture et de la décortication des aliments explique cette longue période d'élevage.

Sur la ZPS : dès février 1 à 3 couples sont présents, tous n'ont cependant pas donné suffisamment d'indices pour déterminer s'ils sont nicheurs certains (au moins 1 nicheur certain, voir ci-après). Début mai, un adulte couve à proximité de la colonie d'Avocette élégante sur P14. Le nid semble avoir été détruit peu avant l'éclosion (à noter que sur cette même période quelques nids d'Avocette accessibles par voie terrestre sont détruits, laissant présager la prédation par un mammifère).

Deux poussins (non volants, âgés d'une quinzaine de jours) ont par ailleurs été observés fin juillet. Il n'a pu être déterminé si ces poussins sont parvenus à l'âge de l'envol.



Habitat sur le site

Zone de reproduction : sur le site, les zones de reproduction occupées sont les berges dénudées et en pente douce des plans d'eau saumâtre. Le substrat est sableux sur la plus large partie de la berge. Le seul nid découvert était installé sur une zone de cailloux. Un autre site potentiel de nidification (cantonement des oiseaux, poursuites et accouplements observés) est constitué des berges de plans d'eau douce où la végétalisation est plus importante. Néanmoins sur ce secteur, aucun indice ne laisse supposer une nidification réussie, aucun nid, ni poussin observé).

Zone d'alimentation : l'essentiel des zones d'alimentation en période de migration, hivernage et pendant la période de reproduction (mais où ne sont pas conduits les poussins) est constitué de la plage. Aucun secteur préférentiel ne peut être réellement avancé, même s'il semble que la plage près de Grand-Fort-Philippe soit davantage exploitée (ressources alimentaires plus importantes ou moindre fréquentation ?).

Les zones d'alimentation utilisées par les adultes accompagnés des poussins sont constituées de ces mêmes plans d'eau (présence de mollusques et de larves de chironomes). A noter qu'il n'est pas impossible que les adultes aillent également chercher de la nourriture sur d'autres zones d'alimentation et la ramènent aux poussins. Cela n'a néanmoins pas été observé sur le site. A noter que l'Huitrier pie s'observe occasionnellement dans les prairies (hors site) exploitées aussi par le Vanneau huppé (recherche de lombrics).

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe II/2
Convention de Berne :
Annexe III
Statut en France :
espèce chassable

Catégories de menaces et vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : LC
Hivernant : non
défavorable

Statut européen : non
défavorable



Huîtrier pie

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

L'espèce apparaît en relativement bon état de conservation au niveau européen, elle reste sensible aux activités humaines sur ces zones d'alimentation et de reproduction.

Sur le site

L'espèce bénéficie de zones de quiétude sur le site. Néanmoins, elle occupe un territoire plus large que le site même et certaines de ses zones d'alimentation se trouvent à l'Est. L'espèce est donc poussée à traverser des zones de chasse, ce qui pcut diminuer son succès reproducteur.

La population hivernante et en stationnement migratoire est faible, le site ne constitue pas une zone d'alimentation importante. Cette population n'est donc pas particulièrement menacée. Les effectifs maximaux antérieurs sont néanmoins notablement supérieurs à ceux observés en 2008.

Mesures de gestion possibles

L'accroissement des zones de vasières à l'intérieur du site pourrait accroître le succès reproducteur de l'espèce sur le site, voire accueillir davantage d'hivernants et de migrateurs.



Interactions avec d'autres espèces

Peu d'interactions sont notées avec les autres espèces, néanmoins, le seul nid observé était situé à proximité immédiate d'une colonie d'Avocettes. Par cette association, l'Huîtrier pie profite de la vigilance des avocettes et de leur agressivité en cas de présence d'un prédateur.

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039

	Estran	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Mares de chasse saumâtres
Activités / Eff.max (part relative des observations)	Alimentation Reposoir / 13 (26%)	Reposoir - Reproduction potentielle / 4 (16%)	Reposoir -Alimentation - Reproduction / 25(47%)	Alimentation - Reposoir / 7 (12%)

Tableau 82 : répartition et représentativité des activités par secteur



Evolution des populations sur le site

Historique : Nicheur

Années	1996	1998-2002	2007	2008
Nombre maximal de couples observés sur le site	4	1-3*	2	1 certain - 2 probables

*correspond au nombre maximal de couples observés sur la période considérée

Tableau 83 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1996-2008¹

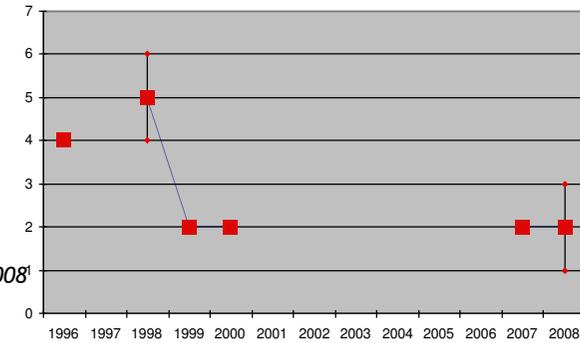
En 2007/2008 :

Sur la période 1998-2002, les effectifs hivernants maximaux moyens étaient de 48. En 2008, ils sont de 16. Le site ne présente pas de zones à fortes ressources alimentaires (Luczak, 2007) pour cette espèce. D'autres secteurs, proches du site tels que la vasière du Fort Vert où les effectifs sont nettement plus importants, présentent une ressource alimentaire plus importante. Les oiseaux observés sur le site en période d'hivernage sont vraisemblablement des oiseaux de passage, ou ceux ayant niché sur le site ou encore déjà de retour de leur zone d'hivernage. Le site peut également constituer une zone de reposoir ponctuelle.

Les effectifs nicheurs sont stables, en 2008, 1 nicheur certain (avec ponte de remplacement ?) a été relevé sur la partie est : deux nidifications, une échouant au stade couvaison (nid observé du 3 au 12 juin), la seconde donne deux poussins (observés le 31 juillet, ils sont alors âgés de quelques semaines, d'où une ponte probable vers la mi-juin), sans certitude quant à leur émancipation, un autre nicheur probable sur la partie est (présence quasi permanente d'un second couple) et un autre probable sur la partie Ouest.

De 1 à 3 étaient relevés entre 1998 et 2002 et 4 en 1996 (EDEN 62, 2006).

Utilisation du site :



Graphe 25 : évolution des effectifs nicheurs d'Huîtrier pie

Migrateur

Années	1998-2002	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	326*	100	28

*effectif maximal observé sur la période considérée

Tableau 84 : évolution des effectifs migrateurs maximaux entre 1998 et 2008

Part relative des observations / Eff. min-max(moyen)	Fin Sept-07	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	Global
Partie Ouest	0	2% / 0-3 (1)	0	0	0	1% / 0-2 (<1)	2% / 0-2 (1)	2% / 0-2 (1)	3% / 0-3 (2)	1% / 0-2 (<1)	2% / 0-4 (1)	0	1% / 0-3 (<1)	16% / 0-4 (>1)
Partie Est	0	3% / 0-8 (2)	<1% / 0-3 (<1)	1% / 0-5 (<1)	<1% / 0-2 (<1)	0	4% / 0-6 (2)	7% / 0-6 (3)	4% / 0-4 (2)	10% / 0-25 (5)	5% / 0-5 (2)	8% / 0-8 (4)	<1% / 0-2 (<1)	47% / 0-25 (2)
Anciennes mares de chasse	0	<1% / 0-1 (<1)	<1% / 0-1 (<1)	1% / 0-6 (<1)	0	2% / 0-5 (1)	0	2% / 0-7 (<1)	2% / 0-5 (<1)	2% / 0-7 (1)	<1% / 0-2 (<1)	0	<1% / 0-3 (<1)	12% / 0-7 (<1)
Estran	0	0	0	3% / 0-10 (2)	0	4% / 0-5 (2)	8% / 0-13 (4)	<1% / 0-2 (<1)	6% / 0-8 (3)	0	<1% / 0-2 (<1)	3% / 0-7 (1)	1% / 0-4 (<1)	26% / 0-13 (<1)
Site	0	5% / 0-9 (3)	1% / 0-3 (<1)	5% / 0-16 (3)	<1% / 0-2 (<1)	7% / 0-9 (4)	14% / 1-15 (7)	11% / 2-8 (5)	15% / 2-14 (7)	13% / 0-28 (7)	7% / 1-9 (4)	11% / 0-12 (5)	4% / 0-4 (2)	100% / 0-28 (4)
		Migration post-nuptiale			Hivernage / Vague de froid nordique / Migration pré-nuptiale		Migration pré-nuptiale	Migration pré-nuptiale - nidification		Migration postnuptiale - nidification		Migration post-nuptiale		

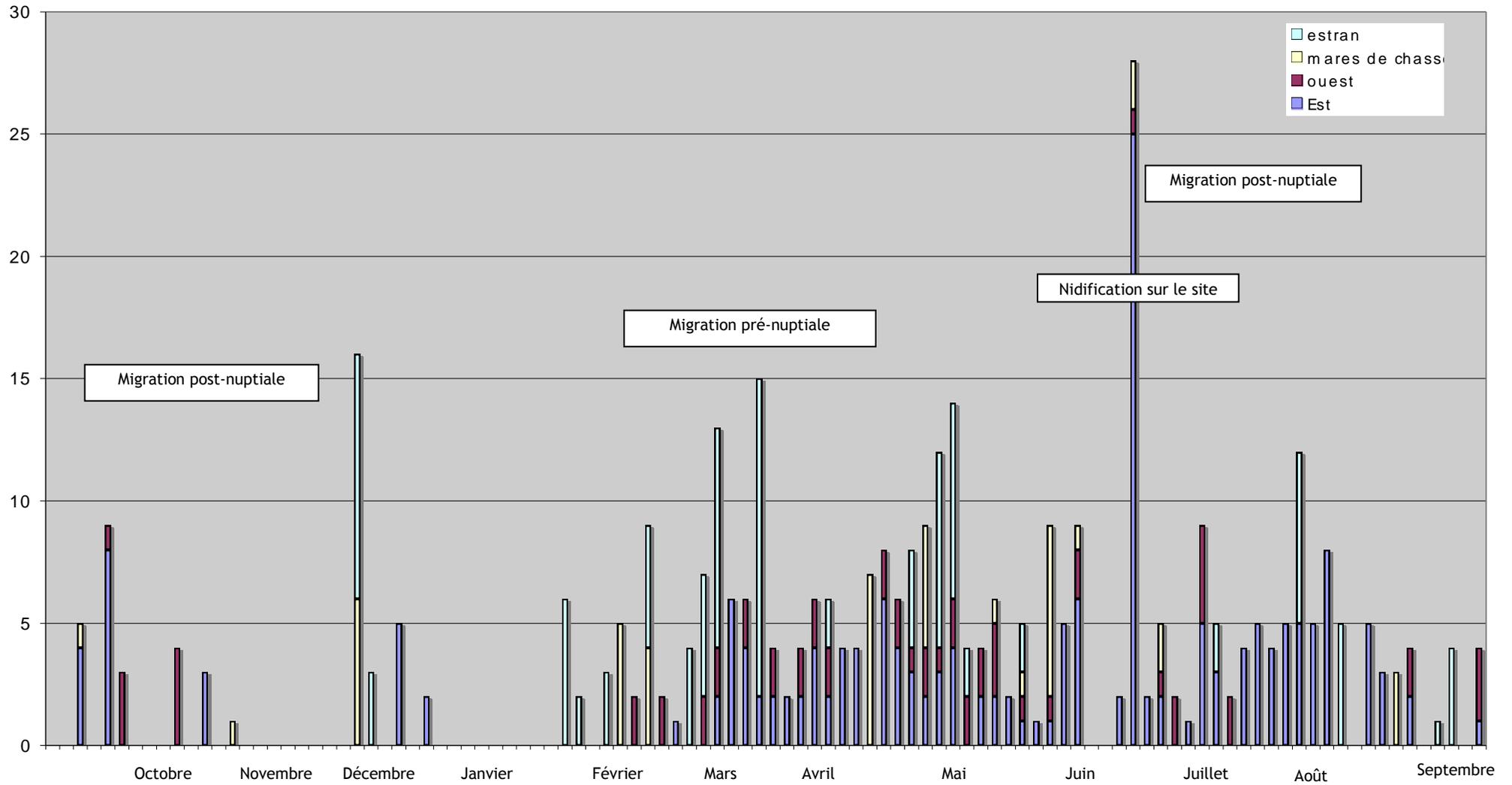
Tableau 85 : répartition des effectifs de l'Huîtrier pie par secteur (en pourcentage et en valeur absolue) et par mois sur la période 2007-2008

Huîtrier pie

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Grphe 26 : évolution des effectifs cumulés de l'Huîtrier pie (sept-07 à sept-08)

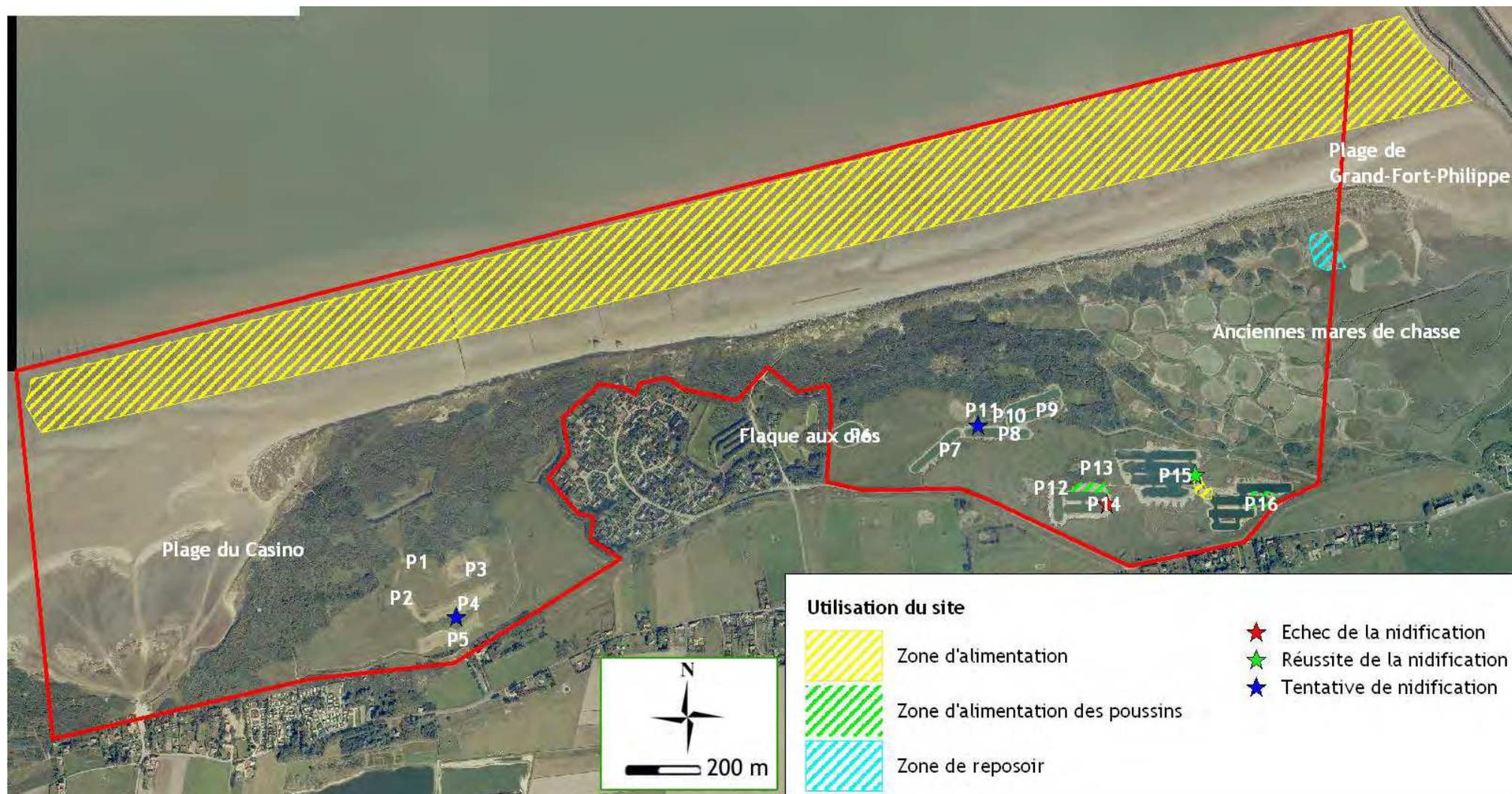


Huitriers pie

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 25 : utilisation du site par l'Huitriers pie



Sources :
Orthophoto © IGN Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
ALFA
Conception
Etudes et formation en environnement

Eidg 62
PPICE
NORD-PAS-DE-CALAIS
Natura 2000

Ministère de l'Énergie
du Développement durable
et de l'Énergie

REGION
NORD
PAS-DE-CALAIS

NATURA 2000



Huitrier pie (<i>Haemotopus ostralegus</i>)											Site FR3110039		
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			28	Date d'observation : 26/06/2008								
	Nombre de couples certains :			1	(sur la base des observations)								
	probables :			2	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids			1									
	Nombre de jeunes à l'envol :			2?									
	Statut sur le site :			Nicheur - peu nombreux en halte migratoire et hivernage									
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Berges dénudées et en pentes douces des plans d'eau saumâtre, sur sol caillouteux peu ou pas végétalisées. Possibilité de nidification sur les berges des plans d'eau douce de l'ouest (végétalisées) mais non confirmée.												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			
	Mollusques bivalves, vers marins, crabes, mollusques gastéropodes mais aussi insectes et lombrics dans les prairies			Plage (code N2000 : 1140), notamment celle qui est proche de Grand-Fort-Philippe (dérangement moindre, ressources plus abondantes ?).			Mollusques bivalves, vers marins, crabes, mollusques gastéropodes mais aussi insectes et lombrics dans les prairies			Plans d'eau (potentiellement d'eau douce - code N2000 : 3150 - et d'eau saumâtre - code N2000 : /) utilisés pour la reproduction. Plage (code N2000 : 1140) (sans les jeunes). Prairies hors site (code N2000 : /).			
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Installation avec quelques avocettes.												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A130

Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*)

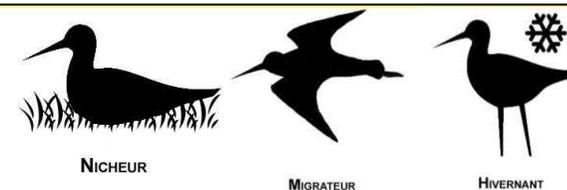


Tableau 87 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce			
Etat sur le site	F	F			F	F	F			
Nicheur Justification	<p>Zone d'alimentation : les adultes en période de reproduction s'alimentent essentiellement sur la zone des huttes et surtout sur l'estran.</p> <p>Zone de nidification : limité aux îlots et berges des plans d'eau est et ouest - stable</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : la plage et la zone des huttes servent de zones d'alimentation même en période de reproduction. A noter que les plans d'eau Est (P14, P15, P166) peuvent jouer un rôle dans l'alimentation des poussins (poussins présents mais importance de leur alimentation sur la ZPS inconnue - difficulté d'observation, les poussins peuvent en effet être alimentés par les adultes qui vont chercher la nourriture sur des zones d'alimentation éloignées de la zone de nidification). L'atterrissement de la plage du Casino a pu réduire les zones d'alimentation potentielles sur la ZPS.</p> <p>Ressources alimentaires : Parmi les proies habituellement exploitées par l'Huitrier figurent les bivalves, les vers (polychètes notamment), les crabes, tous présents sur la ZPS notamment dans la zone des huttes et sur certains plans d'eau saumâtres (P15). A noter que l'Huitrier pie s'observe aussi sur des prairies périphériques au site où il peut s'alimenter de lombrics et d'insectes.</p> <p>Zone de nidification : îlots et berges des plans d'eau. La plupart des grands îlots sont toujours présents, on note toutefois une tendance à l'érosion (non quantifiée) des îlots. Par ailleurs, un nid a été observé, il était situé sur la berge de P14, dans une zone où étaient concentrés des cailloux. Ce nid a toutefois été détruit (prédation probable - disparition simultanée de nids d'avocettes sur cette même berge)</p>	1-4 cpl.	1-3 cpl.	1-3 cpl.	<p>Pas de menaces sur l'espèce, sur la ZPS. A noter cependant la destruction possible par des prédateurs terrestres de certains nids</p>	<p>Comme pour nombre d'espèces de limicoles et les sternidés, le maintien d'îlots inaccessibles par voie terrestre est nécessaire au bon déroulement de la reproduction</p>
		Apparue depuis la création des plans d'eau, la population n'a pas montré d'augmentation importante et reste à un niveau relativement stable de 1 à 4 couples sans tendance nette. A noter qu'il n'est pas toujours facile de déterminer le statut "nicheur certain" de l'espèce - grande discrétion de l'espèce.								
Facteurs d'influences majeurs	Erosion et embroussaillage des îlots, fluctuations des niveaux d'eau (ennoisement des nids, accessibilité des îlots aux prédateurs terrestres). Influence de l'activité cynégétique hors ZPS qui peut porter atteinte aux individus s'alimentant hors ZPS lorsque la reproduction n'est pas achevée.									

	Etat sur le site	Di	Di			Di	Di	Di
	Migrateur	Justification	Alimentation et reposoir : Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est, ouest, zones des huttes et sur l'estran, en tant que reposoir. Estran et zone des huttes pour l'alimentation. A noter que la plage du Casino n'est plus aussi favorable à leur alimentation, d'où une baisse de la répartition de l'espèce sur la ZPS.	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : la plupart des habitats ont peu évolué : la zone des huttes a sans doute connu une évolution récente avec la suppression d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques sans toutefois pouvoir évaluer les effets sur la qualité des habitats. Les habitats de la plage du Casino n'offre plus les conditions aussi favorables à l'alimentation de ces limicoles (forte végétalisation).	La dynamique naturelle sur la partie marine ne favorise pas la formation de zones d'alimentation importantes dans la ZPS
?				eff. Moy. 48 eff. Max : 326	Eff. max : 100 (2007, 28 en 2008)	Ressources alimentaires : voir "nicheur" - exploitation probable des mêmes proies qu'en période de nidification		
	Facteurs d'influences majeurs	Dépendants de zones extérieures à la ZPS pour une grande partie de son alimentation - peut être amené à survoler des zones chassées						
Hivernant	Etat sur le site	Di	F			Di	Di	Di
	Justification	Alimentation et reposoir : voir "migrateur"	avt. 1998	1998-2002*	2007-2008	Zone d'alimentation : voir "migrateur"	voir "migrateur"	voir "migrateur"
?	eff. Moy. 2 eff. Max : 4		Eff. moy. 4 Eff. max : 16* (4 en 2007)	Ressources alimentaires : voir "migrateur"				
	Facteurs d'influences majeurs	Dépendants de zones extérieures à la ZPS pour une grande partie de son alimentation - peut être amené à survoler des zones chassées						

F : Favorable / Di : Défavorable inadéquat / Dm : Défavorable mauvais / I : Inconnu

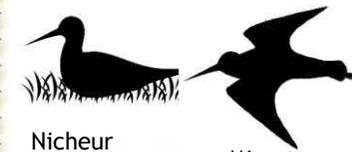


Fiche Echasse blanche

O i s e a u x *Himantopus himantopus*

Code Natura 2000 : A131

Statut de l'espèce
sur le site



Nicheur
irrégulier

Migrateur

Systematique

Charadriiformes
Recurvirostridés

Description

Limicole assez grand au plumage blanc et noir.
Long bec noir droit.
Très longues pattes roses.

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*) se nourrit essentiellement d'invertébrés aquatiques

Sur la ZPS, les proies les plus abondantes exploitées par l'Echasse blanche sont les larves de diptères, hémiptères, mollusques, vers...

Habitats et périodes de présence sur la ZPS

Donnée bibliographiques (1) : l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*) recherche les marais notamment saumâtres, mais également d'eau douce.

Sur la ZPS, l'espèce fréquente les plans d'eau est et ouest (eau douce ou saumâtre) et occasionnellement l'estran. Les cas de nidification antérieurs ont été recensés sur la partie est (eau saumâtre).

L'espèce peut s'observer de mars à août sur la ZPS.

Evolution des populations sur le site

L'espèce est une nicheuse irrégulière avec de 0 à 3 couples depuis 1990. En 2008, l'espèce n'a pas niché. Quelques individus ont été observés en période de migration (à noter que les effectifs maximaux des migrateurs observés sont moins importants sur la période récente qu'auparavant).

Menaces

Globales : bien que tendant à l'augmentation en France, avec notamment une extension de l'aire de répartition, l'espèce reste sensible à la dégradation de son habitat (baisse des niveaux d'eau, gestion inadaptée ou abandon de la gestion) et à la destruction de ses habitats (drainage, urbanisation...).

Sur le site : l'espèce niche de façon irrégulière (très au nord de l'essentiel de sa zone de nidification).

L'espèce est très sensible aux hauteurs d'eau et à ses variations au cours de la saison de reproduction (montée des eaux : inondation des nids ; baisse des eaux : accessibilité des îlots).

Les plans d'eau de l'ouest sont riches en invertébrés néanmoins ; il n'existe pas de référence permettant d'indiquer si les quantités de nourriture sont suffisantes pour l'alimentation des poussins.

Mesures de gestion possibles

Pour favoriser l'espèce, il apparaît avant tout nécessaire de leur assurer des sites de nidification les plus sûrs possible, et par conséquent, des îlots qui ne soient pas accessibles par voie terrestre lors de la baisse des niveaux d'eau. L'évolution des hauteurs d'eau est plus difficile à réguler du fait de la dépendance des niveaux d'eau du site par rapport à la nappe superficielle, à la pluviométrie, et, à l'est, aux apports d'eau marines.

Protections

Directive Oiseaux :
Annexes II et III
Convention de Berne :
Annexe III
Statut en France :
espèce chassable

Catégories de menaces et de vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : LC
Statut européen :
Non défavorable

Données bibliographiques (1) :
<http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P.
"Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe"
1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L.,
Zetterström D., Grant P.J. "le guide
Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S.
"Guide encyclopédique des oiseaux du
Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références
complémentaires citées dans les paragraphes



Echasse blanche

Tableau 88 : synthèse 2008 sur la ZPS

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Ove »

Echasse blanche (<i>Himantopus himantopus</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			2	Date d'observation : 11/08/2008								
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)								
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids			0									
	Nombre de jeunes à l'envol :			0									
Statut sur le site :				Migrateur - Nicheur irrégulier									Pas de reproduction en 2008
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Non nicheur en 2008												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction (migrations)						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles sur la ZPS			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles sur la ZPS			Localisation et caractérisation des habitats			
	Invertébrés aquatiques (d'eau douce et saumâtre) dont larves de diptères, hémiptères, mollusques, vers...			Ensemble des plans d'eau douces ouest (code N2000 : 3150) et saumâtres est (code N2000 : /) - occasionnellement sur l'estran			Invertébrés aquatiques (d'eau douce et saumâtre) dont larves de diptères, hémiptères, mollusques, vers...			Ensemble des plans d'eau douces ouest (code N2000 : 3150) et saumâtres est (code N2000 : /)			
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	/ - espèce trop peu observée pour caractériser les interactions avec d'autres espèces.												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A131

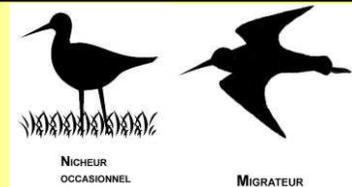
Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)

Tableau 89 : Analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	Di			F	F	Di
	Justification	<p>Zone d'alimentation : les adultes en période de reproduction (non nicheur toutefois) s'alimentent sur l'ensemble des plans d'eau est et ouest.</p> <p>Zone de nidification : stable, dans la mesure où les îlots pouvant servir de zones de nidification persistent (la nidification les années précédentes s'effectuent sur les plans d'eau est)</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : tout plan d'eau douce (code N2000 : 3150), saumâtre ou salée (code N2000 : /), avec des berges en pente douce ou suffisamment peu profond pour permettre à l'oiseau de s'avancer dans l'eau. Pas de comparatif possible sur la qualité des habitats et de la ressource alimentaire - seules les surfaces d'habitats potentiels peuvent être comparées et elles sont stables.</p> <p>Ressources alimentaires : parmi les proies habituellement exploitées par l'échasse figurent les invertébrés aquatiques (d'eau douce et saumâtre) dont les larves de diptères, hémiptères, mollusques, vers...</p> <p>Zone de nidification : îlots des plans d'eau (code N2000 : /). La plupart des grands îlots sont toujours présents. L'érosion de ces îlots pourrait à terme réduire les zones de nidification - à noter que ce phénomène s'observe mais n'est toutefois pas quantifiable à l'heure actuelle.</p>	La gestion des plus grands îlots par fauche et débroussaillage permet toujours à l'espèce de trouver des zones de nidification favorables.	La faiblesse et l'irrégularité des effectifs tiennent en partie au fait que le site se trouve au nord de l'essentiel de sa zone de reproduction
			0-3 cpl.	0-3 cpl.	0 cpl.			
	Facteurs d'influences majeurs	Erosion et embroussaillage des îlots, fluctuations des niveaux d'eau (accès aux ressources alimentaires, ennoiment des nids), accessibilité des îlots aux prédateurs terrestres (la prédation des mammifères domestiques ou sauvages sur les nids et poussins influe sur le succès reproducteur.).						
Migrateur	Etat sur le site	F	Di			F	F	Di
	Justification	Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est, ouest, et occasionnellement sur l'estran.	1995	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : tout plan d'eau douce (code N2000 : 3150), saumâtre ou salée (code N2000 : /) et estran (code N2000 : 1140). la plupart des habitats ont peu évolué.</p> <p>Ressources alimentaires : voire ci-dessus - exploitation probable des mêmes proies qu'en période de nidification</p> <p>Reposoir : l'espèce apparaît peu exigeante quant à ses reposoirs sur la ZPS allant des îlots aux berges peu végétalisées (est et ouest)</p>	Pas de menaces sur les habitats de l'espèce à long terme.	voir nicheur
			?	Eff moy : 6 Eff max : 11	Eff moy : 3 Eff max : 4			
Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau : assèchement prématuré des plans d'eau ouest en été défavorable.							
Hivernant	sans objet							

F : Favorable / Di : Défavorable inadéquat / Dm : Défavorable mauvais / I : Inconnu



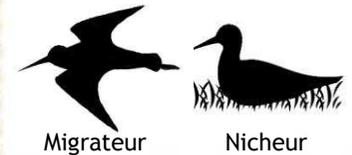
Fiche Oiseaux

Avocette élégante

Recurvirostra avosetta

Code Natura 2000 : A132

Statut de l'espèce
sur le site



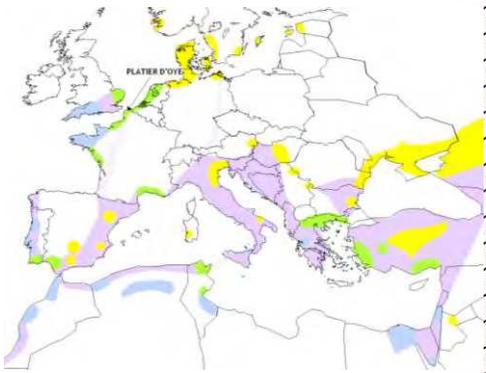
Systematique

Charadriiformes
Recurvirostridés

Description

Limicole assez grand au plumage blanc et noir.
Calotte, nuque, dos et ailes noirs.
Long bec (8 cm) noir recourbé vers le haut.
Longues pattes palmées de couleur gris-bleuté.
Sexes semblables.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA et S.Pézeril et données antérieures EDEN 62

Biologie - Ecologie

🌿 Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) consomme surtout des insectes aquatiques (larves de chironomes notamment [Le Drean-Quenec'hdu S. *et al.*, in Alauda 1999 n° 167]), des vers (notamment *Hediste diversicolor*) et des petits crustacés (notamment copépodes, [Marchyllie M., 1992]) vivant en eau saumâtre, mais aussi en eaux douces, qu'elle capture dans la vase, ou à la surface de l'eau ou du substrat grâce à son bec recourbé. A noter qu'une Avocette adulte a besoin de près de 150g de nourriture par jour. La plupart des proies sont de petite taille, généralement de 4 à 15 mm (Guéroudet, 1982). A noter que seul *Hediste diversicolor*, dont la consommation par l'Avocette peut localement constituer la base du régime alimentaire (Sueur *et al.*, 2007), en baie de Somme par exemple, est de plus forte taille. Cette espèce est peu présente sur le Platier d'Oye en dehors de la zone des huttes - (Luckzack & Spilmont, 2008). Adultes et poussins ont une alimentation comparable, avec semble-t-il une part plus importante des insectes chez les poussins (Marchyllie, 1992).

Sur la ZPS : il n'y pas eu d'étude à proprement parlé de la ressource exploitée réellement par l'Avocette (pas d'étude du contenu stomacal par exemple) mais une étude des ressources potentiellement exploitables (ressources et quantités présentes) a été réalisée en 2008. Elle a mis en évidence la présence de plusieurs proies potentielles (Polychètes, Néréis, larves de chironomes, copépodes, hydrobies, hétéroptères corixidés ; ces espèces étant les plus répandues et abondantes sur les plans d'eau de la ZPS). A l'est, sont surtout présents hydrobies, copépodes et chironomes ; à l'ouest, sont présents les hétéroptères et les chironomes, les polychètes et hydrobies, invertébrés les plus représentés sur les mares de la zone des huttes.

🌿 Reproduction

Données bibliographiques (1) : la période de reproduction de l'Avocette se déroule de mai à août. Le nid est une simple dépression creusée à même le sol. L'espèce niche en colonie. La couvaison (4 à 6 œufs), assurée par les deux sexes, dure 24-25 jours. Les poussins nidifuges sont éloignés de la colonie dès leur naissance vers un territoire propre à la famille jusqu'à ce qu'ils soient aptes au vol, vers 35 à 40 jours. Dès lors, les groupes se reforment. Sur la ZPS, en 2008 : suivant les secteurs, le nid est composé de débris végétaux (ouest) ou de coquillages (est et partiellement ouest également). Les nids sont le plus souvent rudimentaires. A noter qu'une hausse des niveaux d'eau sur P14 a conduit les oiseaux les plus près du bord à rehausser de quelques centimètres leur nid. Les nids sont très près les uns des autres (2 mètres voire moins). Sur P3, la nidification a été constatée le 16 mai avec 7 nids occupés (max. de 12 nids occupés observés le 20 / 22 mai). Les premiers poussins sont observés vers le 09 juin, les derniers sont observés le 17 juin (une seule observation d'un jeune quasi-volant par les gardes). A noter que le 20 juin, une famille avec 5 poussins arrive dans la ZPS, depuis la sablière. Ils ne seront pas revus ultérieurement. A l'Est, la première installation se fait dès le 05 mai sur P14 et P15, avec 3 nids occupés chacun. Jusqu'à 12 nids occupés seront comptabilisés sur P16. Seuls deux poussins seront observés sur P15 fin mai, issus de ces premières couvées. Il n'a pu être montré si ces derniers ont atteint ou pas l'âge de l'envol. Une seconde vague d'installation aura lieu sur P14, où de nouveaux couples s'installent. Jusqu'à 23 nids occupés ont ainsi été comptabilisés sur P14, début juin. Les premiers poussins apparaissent le 9 juin, un maximum d'une vingtaine de poussins seront observés, mi-juillet. Vraisemblablement 10 à 14 poussins (quasi-volants) sont parvenus à l'envol pour un minimum de 30 couples nicheurs (soit 0,3 à 0,4 poussin au maximum à l'envol/couple). Soit un maximum de 30 nids occupés observés simultanément sur la partie Est et Ouest et jusqu'à 53 nids occupés cumulés (comprenant échecs et réussites). Il en ressort qu'il y a sur la ZPS au moins 30 couples nicheurs certains en 2008.

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe I
Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II
Statut en France :
espèce protégée

Catégories de menaces

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : LC
Hivernant : à surveiller

Statut européen : Localisé
en hiver



Avocette élégante

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Habitat

Données bibliographiques (1) : L'Avocette fréquente habituellement les estuaires, les baies abritées et les lagunes côtières à faible profondeur d'eau.

Sur la ZPS, elle occupe des milieux de type lagunaire. Ces milieux sont occupés de façon différente en fonction de l'année et du type d'activités réalisées (alimentation des adultes ou des poussins, repos, nidification...).

Utilisation du site :



	Plage du Casino (vasière)	Estran-rivage-plage	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Zone des huttes (milieu saumâtre)
Activités	Alimentation	Alimentation	Reproduction Repos Alimentation des poussins	Reproduction Repos Alimentation des poussins	Alimentation
Part relative des observations	<1%	<1%	25%	67%	7%

Tableau 90 : répartition et représentativité des activités par secteur

• Zone de nidification sur le site

Les premiers nids ont été installés sur des îlots à végétation basse, émergés en permanence.

Sur P16, l'îlot, utilisé pour la nidification d'une douzaine de couples, est très plat, sans microtopographie marquée, à végétation gazonnante (1-2 cm de haut) recouvrant la quasi-totalité de l'îlot, le reste étant composé de substrat sablonneux nu. Il émerge à environ 20-30 cm du niveau d'eau.

Sur P15, 3 couples se sont installés sur un îlot émergeant à 20-30 cm au-dessus du niveau d'eau. Cet îlot est entièrement couvert d'une végétation rase de moins de 5 cm de haut en moyenne. Là aussi, l'îlot est relativement plat, sans microtopographie marquée.

Sur P3, l'îlot choisi est couvert d'une végétation herbacée sur la moitié de la surface (végétation basse, moins de 5 cm en moyenne), le reste étant composé de substrat nu. La microtopographie est assez peu marquée, la partie centrale de l'îlot est plus haute par rapport au niveau d'eau (situé à moins de 50 cm au-dessus). Les avocettes y nichent en colonie mixte avec la Mouette rieuse (la Mouette mélanocéphale a cherché à s'y installer mais sans suite). Les nids semblent avoir été installés préférentiellement sur la partie la plus proche de l'eau, encore très peu végétalisée.

La seconde "vague" de nidification s'est faite sur des îlots sableux (P14) récemment émergés.

Il s'agit ici sans doute d'une nouvelle tentative faisant suite aux échecs de la partie Est et d'une partie de ceux de la partie Ouest. Les couples s'installent sur des îlots juste au dessus du niveau d'eau pour certains et pas à plus de 10 cm du niveau d'eau pour les nids les plus élevés. Les nids sont ici constitués de nombreux coquillages. A noter que sur la durée de la couvaison, les niveaux d'eau ont monté légèrement (obligeant certains nicheurs à surélever leurs nids) puis ont baissé de façon importante, en rendant certains accessibles par voie terrestre et donc plus sensibles à la prédation. Les îlots sont sableux et plats, avec la partie centrale plus haute. Les nids se concentrent essentiellement sur le plus grand îlot (à l'ouest), mais quelques-uns s'installent tout de même sur de très petits îlots émergents (parfois juste suffisants pour installer leur nid). A noter, que l'îlot plus stable colonisé par une végétation rase n'attire plus les oiseaux, seule sa partie basse d'émergence récente et de constitution proche des autres îlots est colonisée par quelques couples. Un couple d'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) a également installé son nid à proximité de cette colonie d'Avocettes. Il a cependant choisi un secteur situé sur la berge, où de nombreux cailloux sont présents. Un couple d'Avocette y a ensuite installé son nid. Ces deux nids n'ont pas permis la production de poussins.

Mesures de gestion possibles

Pour maintenir les populations, il apparaît d'une part nécessaire de leur assurer des sites de nidification les plus sûrs possible, et par conséquent, des îlots qui ne soient pas accessibles par voie terrestre lors de la baisse des niveaux d'eau.

Il faut également viser un accroissement de la ressource alimentaire disponible. La création de nouveaux plans d'eau (ouest) pourrait restaurer des conditions favorables, comme l'avait créé les premiers creusements de plans d'eau.

Le curage partiel et progressif de plans d'eau (en particulier sur certains plans d'eau à l'ouest) est à envisager afin de lutter contre l'atterrissement de ces derniers et à terme leur disparition. Il est cependant nécessaire de n'intervenir que sur une partie des plans d'eau afin de maintenir une ressource alimentaire suffisante pour les oiseaux. En effet, les larves de chironomes constituent une part importante de leur ressource alimentaire, or le curage entraînera nécessairement la diminution de cette ressource.

Menaces

Globales : bien qu'en augmentation en France, cette espèce reste sensible à la dégradation de son habitat (baisse des niveaux d'eau, gestion inadaptée ou abandon de la gestion) et à la destruction de ses habitats (drainage, urbanisation...).

Sur le site : la population nicheuse du site n'est pas florissante et tend à régresser par rapport à la période 1998-2002.

Parmi les facteurs pouvant influencer négativement cette évolution figurent des facteurs naturels tels que :

- les variations des niveau d'eaux (montée des eaux : inondation des nids ; baisse des eaux : accessibilité des îlots).
- la prédation : les goélands, les mammifères terrestres voire les hérons et les rapaces peuvent occasionner une mortalité parmi les poussins (aucune preuve de prédation toutefois en 2008).
- l'absence d'une importante colonie de mouettes et sternes à l'ouest a également pu rendre plus fragiles les couples d'Avocette (plus forte défense des nids et des poussins).
- le défaut de nourriture : en effet les poussins sont très fragiles les premiers jours. Les adultes doivent conduire leurs poussins vers des zones suffisamment riches en invertébrés. La synchronisation a pu ne pas être optimale entre l'éclosion et une quantité de nourriture élevée.

Les plans d'eau de l'ouest sont riches en invertébrés. Néanmoins ; il n'existe pas de référence permettant d'indiquer si les quantités de nourriture sont suffisantes pour l'alimentation des poussins.

A l'est, la situation est un peu plus favorable : la plus grande étendue de plans d'eau offre de vastes zones d'alimentation potentielles.

Les zones d'alimentation, peut-être insuffisantes en termes de surface, notamment à l'ouest, pourraient constituer un facteur limitant complémentaire qui pourrait être à l'origine du faible succès reproducteur. Les avocettes lorsqu'elles sont volantes quittent très vite le site et les migrateurs post-nuptiaux ne stationnent pas sur le site : ces deux observations laissent à penser que la ressource alimentaire n'est pas appropriée à cette période. La prédation et la variation des niveaux d'eau sont à l'origine de la destruction de plusieurs nids. A noter également, la découverte de 11 cadavres d'Avocettes adultes. La cause de leur mort n'a pu être déterminée (maladie ? l'attaque d'un prédateur n'est pas forcément la raison à privilégier, les cadavres étant presque entiers).

Avocette élégante

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Les anciennes mares de chasse sont une zone d'alimentation privilégiée de l'Avocette, notamment avant la naissance des poussins



La partie interne de la Plage du Casino est une zone d'alimentation ponctuelle de l'Avocette, après les grandes marées, en particulier au printemps.



L'estran est une zone d'alimentation régulière de l'Avocette



Les poussins, sous la direction de leurs parents s'éloignent de la colonie et gagnent rapidement l'ensemble des plans d'eau saumâtre.

• Zone d'alimentation des migrateurs pré-nuptiaux et des nicheurs avant la naissance des poussins sur le site et ses abords

A l'ouest, les avocettes partent s'alimenter sur la mare de chasse près de la Plage du Casino, sur l'estran et les zones en eau à marée basse. Les plans d'eau douce sont relativement peu exploités dans un premier temps. A noter également des mouvements réguliers en provenance de l'ouest de la ZPS (direction du Fort Vert), préfigurant la possible exploitation d'autres vasières comme zone d'alimentation.

A l'est, les zones d'alimentation sont notamment constituées des anciennes mares de chasse (H1 à H20) et des plans d'eau saumâtre (P8 à P16). Parmi les ressources alimentaires vraisemblablement exploitées figurent les larves de chironomes et le ver *Heredita diversicolor*. Les petits crustacés (copépodes notamment) sont également une proie potentielle (abondant en P15).

• Zone d'alimentation lors de l'élevage des poussins sur le site

Lorsque les poussins sont nés, l'alimentation est plus "locale" et se fait sur les plans d'eau voisins du nid (P8 à P16). On note toutefois, que lors de la phase de reproduction sur P14, la zone d'alimentation des poussins comprenait l'ensemble de la zone saumâtre soit de P8 à P16, avec une préférence pour P7 à P11, P12 (lorsqu'il est en eau), et P14. P15 apparaît peu exploité. P16 connaît un regain d'exploitation vers la fin de l'élevage des poussins.

P15 est un plan d'eau très saumâtre voire salé. Les peuplements d'invertébrés sont marqués par la présence de copépodes et de petits crustacés d'eau saumâtre.

P8 (et vraisemblablement l'ensemble P7 à P11) sont des plans d'eau saumâtre, mais avec un degré de salinité vraisemblablement moindre : les larves de chironomes y sont très abondantes et constituent vraisemblablement une source de nourriture recherchée par les avocettes et leurs poussins.

A l'ouest, l'ensemble des plans d'eau en eau est exploité par les familles (à noter qu'une famille avec 5 poussins est observée en provenance de la sablière).

Ces zones d'alimentation différentes avaient déjà été mises en évidence en 1992 par M. Marchyllie. A noter qu'à l'époque, les mares de chasse étaient également exploitées pour l'alimentation des poussins. La vasière de Grand Fort Philippe en revanche est très peu exploitée en 2008 pour l'alimentation des adultes (et des poussins).

• Reposoirs : îlots et berges non ou peu végétalisés des plans d'eau de l'est et de l'ouest, sur la terre ferme ou les pieds dans l'eau.



Poussins d'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)



Les adultes d'Avocette ont été victimes d'une forte mortalité (11 cadavres ont été découverts en juillet 2008). La cause n'a pu être déterminée.



Les plans d'eaux douces sont peu utilisés pour l'alimentation lors des migrations. En revanche, les berges et îlots sont occupés comme zones de repos. Quand les poussins sont nés, les plans d'eau sont beaucoup plus exploités.



Les adultes ayant achevé (ou échoué) leur reproduction quittent rapidement le site

Avocette élégante

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Evolution des populations sur le site

Historique :

• Nicheur :

Tableau 91 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1990-2008

Années	1990	1992	1996	1998	1999	2000	2001 2002	2007	2008
Nombre de couples observés sur le site	19	37	27-31	54	64	57	>49	17-40 58**	30 53**

*correspond au nombre minimal et maximal de couples observés sur la période considérée / **correspond au cumul des nids, dont les secondes pontes

• Migrateur :

Tableau 92 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1990-2008

Années	1995	1998-2002	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	120	198*	127	200

*effectif maximal observé sur la période considérée

En 2007-2008 :

La comparaison interannuelle des effectifs n'est pas aisée en raison de protocoles et de modes de calcul différents.

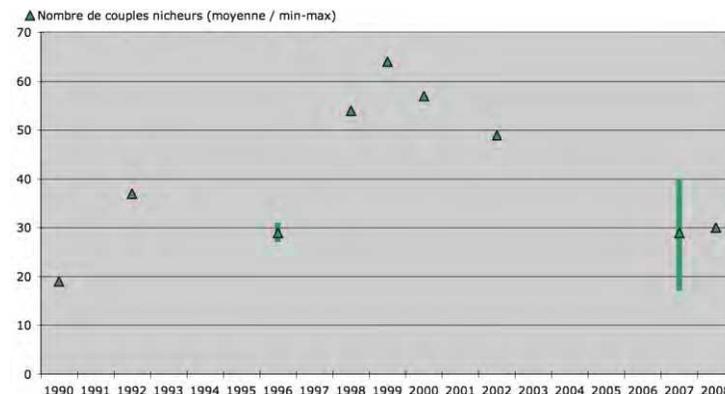
Au début des années 1990, l'espèce colonise le site. L'espèce connaît donc une phase d'augmentation rapide de ces effectifs.

Les effectifs atteignent leur maximum sur la période 1998-2002 avec 49 et 64 couples. En 2007 et 2008, les effectifs ont décliné (17 à 40 couples, et au moins 30 couples - **30 nids comptabilisés simultanément en 2008**, avec un maximum d'une soixantaine de couples nicheurs possibles - nombre maximum d'adultes à comportements reproducteurs tels que parade...divisé par 2 - il ne s'agit toutefois pas des effectifs nicheurs certains, tous ne s'étant pas réellement installés).

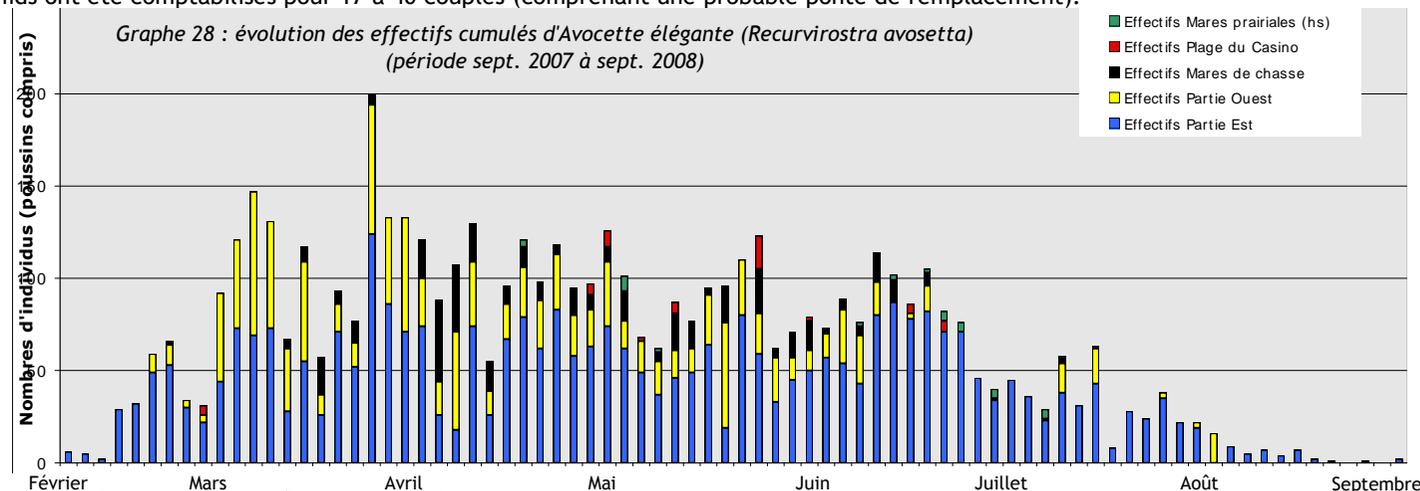
Cet effectif reste néanmoins proche de la fourchette basse citée au plan de gestion 2007-2016 et conforme aux suivis de 1996 (27-31 couples).

En 2007, 58 nids ont été comptabilisés pour 17 à 40 couples (comprenant une probable ponte de remplacement).

Graphe 27 : évolution des effectifs nicheurs de l'Avocette (*Recurvirostra avossetta*) de 1990 à 2008 (EDEN62 et ALFA)



Graphe 28 : évolution des effectifs cumulés d'Avocette élégante (*Recurvirostra avossetta*) (période sept. 2007 à sept. 2008)



• Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	Fév-08	Mars-08	Avr-08	Mai-08	Juin-08	Juil-08	Août-08	Sep-08
	Migration pré-nuptiale		Début d'installation des nicheurs	1ers nids	1ers poussins	Migration post-nuptiale		
				2nd nids	2nd poussins (issus des 2 ^{nds} nids) - derniers observés début août (ont atteint l'âge de l'envol)			

Tableau 93 : statut de l'Avocette élégante sur le site sur la base des observations de 2007-2008



Zone de nidification : substrat sableux affleurant ou végétation rase

Avocette élégante

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Interactions avec d'autres espèces

Données bibliographiques (1) : Espèce coloniale, pour la nidification, elle peut s'installer en colonie mixte avec les Mouettes rieuse et mélanocéphale, les Sternes, le Gravelot à collier interrompu, le Vanneau huppé, l'Echasse blanche... Sur le site, elle a formé en 2008 quelques colonies mixtes avec la Mouette rieuse et l'Huîtrier pie.

Hypothèses quant au faible succès reproducteur de l'Avocette sur le site en 2008

La reproduction de l'Avocette sur le site s'est soldée par un échec sur la partie Ouest (aucun jeune à l'envol) et un très faible taux de réussite (voire un échec pour certains), avec 0,3 à 0,4 jeunes à l'envol par couple sur la partie est.

Les hypothèses qui peuvent être avancées sont :

- une prédation sur les poussins (Goélands ? Prédateur terrestre ? [Chat domestique provenant du lotissement ? en 2007, au moins 7 nids détruits par des chats]).
- la baisse des niveaux d'eau observée, a pu permettre l'accessibilité aux nids par les prédateurs terrestres, obligeant les oiseaux à cesser leur nidification pour en tenter une nouvelle dans un secteur plus sûr. Cette hypothèse n'est pas à exclure, relativement peu de poussins ayant été observés comparativement au nombre de nids.
- une perturbation lors de l'installation des avocettes. Cette phase est critique, une perturbation même faible peut entraîner la désertion du site.

La seconde phase de nidification, sur la partie est, a connu une réussite plus importante : la plupart des nids sont parvenus à terme (sauf ceux accessibles depuis la terre).

Les adultes ont entraîné ensuite leur poussins vers des zones d'alimentation. Le taux de réussite n'est cependant pas élevé : sur 23 nids, seule une quinzaine a permis la naissance de poussins soit un potentiel de 60 (15x4) poussins. Un maximum d'une vingtaine sera observé, pour seulement une dizaine à une quinzaine vraisemblablement parvenue à l'envol. Sur l'ensemble du site, 30 couples au minimum ont niché et 10 à 14 poussins sont parvenus à l'envol, soit une moyenne de seulement **0,3 à 0,4 poussin à l'envol par couple nicheur**. A noter que déjà en 1992, M. Marchyllie avait noté un faible succès reproducteur de moins de 0,3 jeunes volants par couple sur 30 couples nicheurs. Le manque de ressource alimentaire était avancé comme hypothèse. Sur la partie est, la ressource alimentaire apparaît suffisante mais **potentiellement difficile d'accès** en raison des berges relativement abruptes.

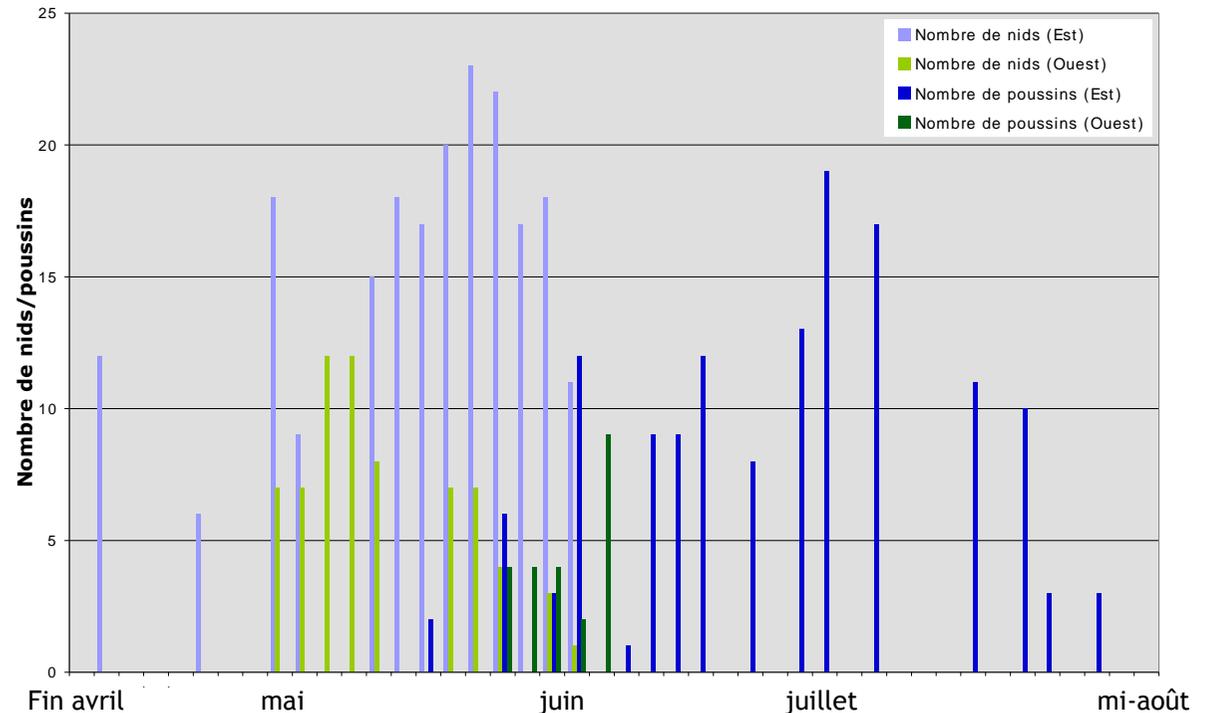
A noter qu'une étude réalisée en 1994, sur la colonie d'Avocette élégante (forte de 350 couples), des marais d'Olonne, en Vendée, a mis en évidence, une très forte mortalité des poussins (seulement 0,1 poussin à l'envol par couple - contre 2,54 en 1980) peu après l'éclosion en raison d'une compétition intra-spécifique élevée pour la nourriture (S. Buche et JC Lefeuvre, 1994) et pour les zones d'alimentation favorables. Les poussins ont de grands besoins énergétiques, s'ils ne s'alimentent pas correctement, le taux de mortalité est élevé. C'est une cause possible du faible succès reproducteur sur le site du Platier d'Oye.

Les poussins issus de la seconde phase de nidification sont apparus relativement tard et ont par conséquent bénéficié d'une ressource alimentaire plus abondante encore.

A noter que les conditions climatiques sont aussi de nature à affecter le succès reproducteur. Les conditions n'ont pas été optimales en mai (forte pluviométrie, mais températures conformes aux normales saisonnières), mais un peu plus favorables en juin (moins pluvieuses que mai, bien que les températures ne se soient pas révélées particulièrement élevées).



Graph 29 : évolution de la nidification de l'Avocette élégante (saison de reproduction 2008)



Avocette élégante

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



P14
Est

Légende

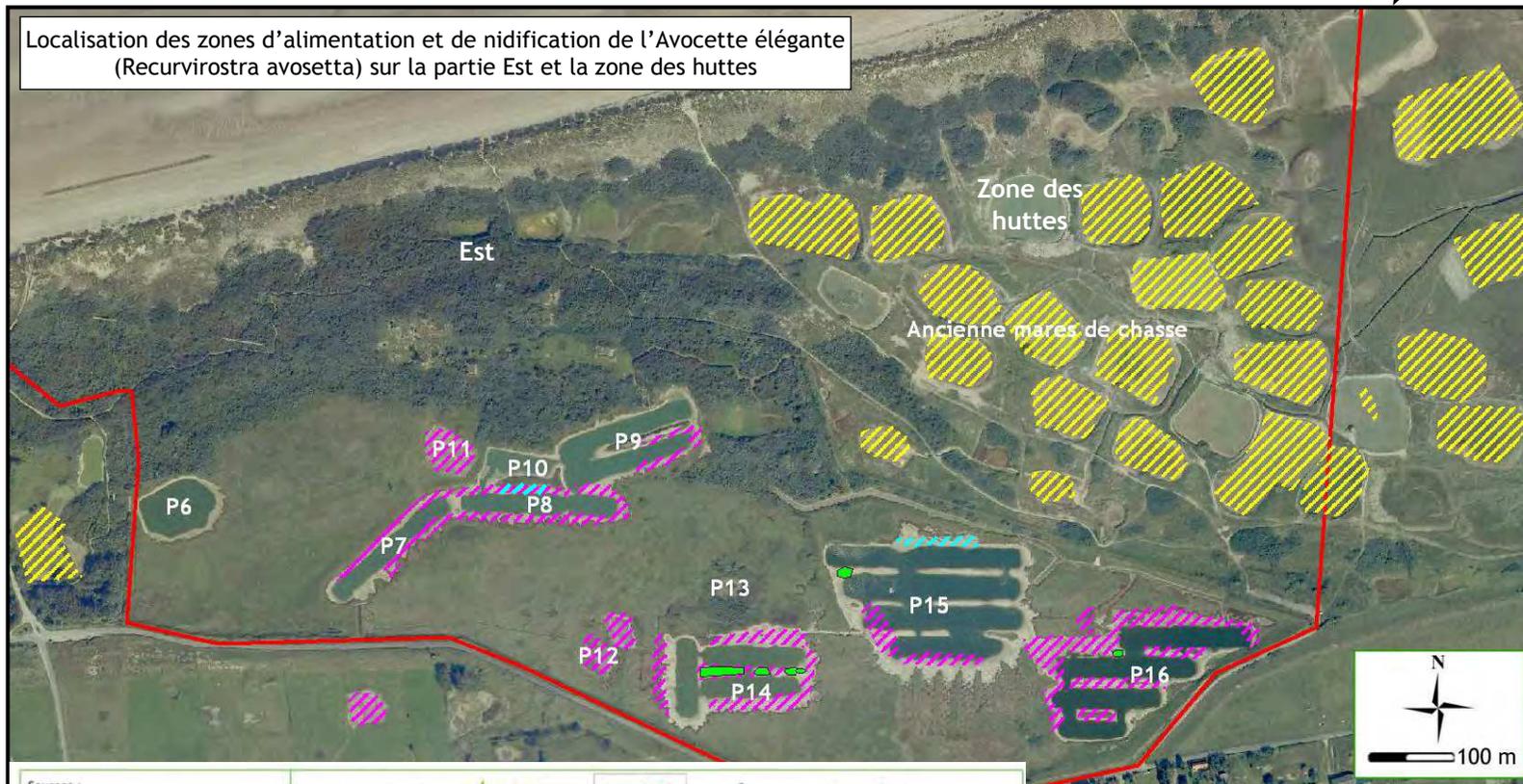
-  Nids - Emplacement des colonies
-  Alimentation adultes (Migration pré-nuptiale et avant la naissance des poussins)
-  Alimentation adultes et poussins
-  Reposeurs principaux (Migrations pré et post-nuptiale)

Zone de nidification :
substrat sableux
affleurant ou
végétation rase

Carte 26 : utilisation du site par l'Avocette élégante sur la partie est



Localisation des zones d'alimentation et de nidification de l'Avocette élégante (Recurvirostra avocetta) sur la partie Est et la zone des huttes



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62



Avocette élégante

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Zone de nidification :
substrat sableux
affleurant ou
végétation rase

Légende

-  Nids - Emplacement des colonies
-  Alimentation adultes avant la naissance des poussins (Migration pré-nuptiale et)
-  Alimentation adultes et poussins
-  Reposeurs principaux (Migrations pré et post-nuptiale)

(Migration pré-nuptiale et
avant la naissance des
poussins)

Alimentation adultes et poussins

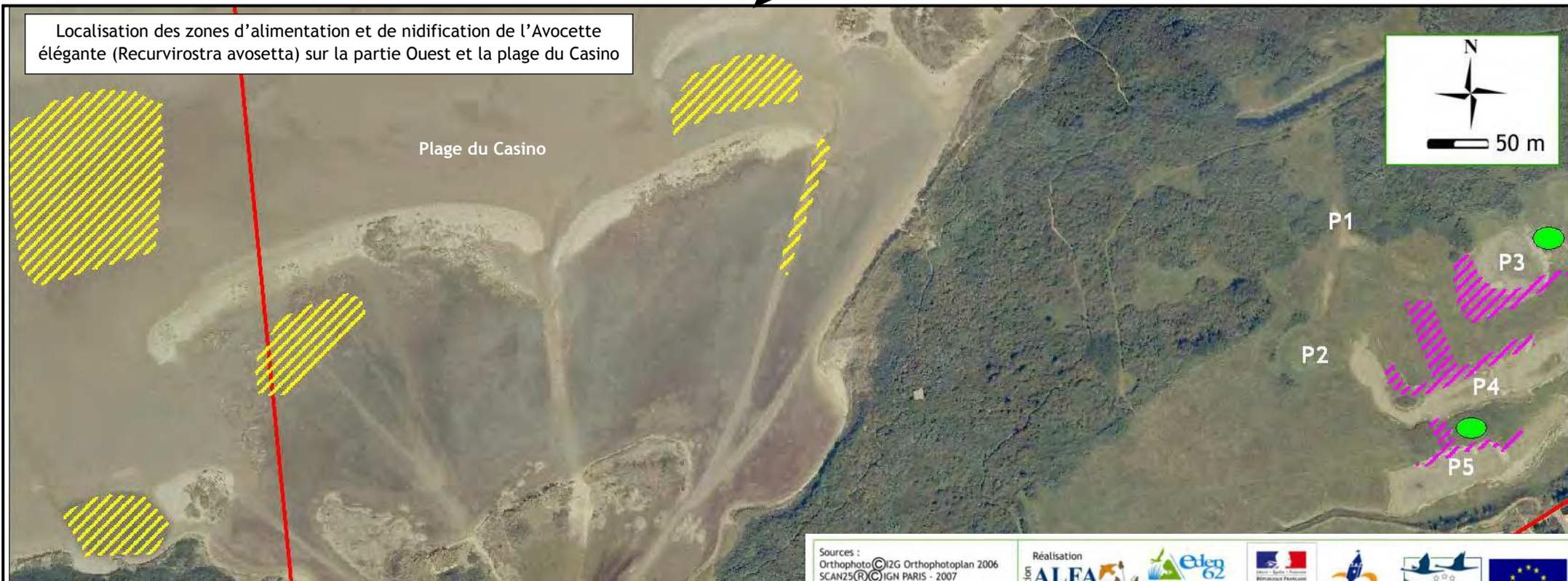
Reposeurs principaux (Migrations pré et post-nuptiale)

Zone de nidification :
substrat sableux
affleurant ou
végétation rase

Carte 27 : utilisation du site par l'Avocette élégante sur la partie ouest



Localisation des zones d'alimentation et de nidification de l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) sur la partie Ouest et la plage du Casino



Sources :
Orthophoto © I2G Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
ALFA
Conception
Etudes et formation en environnement

Eteq
62
PPAGE
RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
Pour l'écologie
la transition énergétique
et l'innovation géographique

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Équipement
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition écologique

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

NATURA 2000



Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i>)												Site FR3110039	
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			200	Date d'observation : 07/04/2008								
	Nombre de couples certains :			30	(sur la base des observations) - 30 couples nicheurs observés couvant simultanément								
	possibles :			60	(selon les codes EBCC/EOAC) - nombre maximal de couples observés simultanément sur le site en période de reproduction								
	Nombre maximum de nids			53	53 nids construits (comprenant première ponte et ponte de remplacement)								
	Nombre de jeunes à l'envol :			10 à 14									
Statut sur le site :			Nicheur certain										
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Nids très rudimentaires réalisés à partir de dépressions à même le sol, et composés de débris végétaux ou de coquillages. Regroupement en colonies (P3, P14, P15 et P16) de 3 à 23 couples. Les îlots occupés, émergés, associent végétation gazonnante à rase (< 5cm de haut) et sable nu, sans microtopographie marquée.												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction (migration pré-nuptiale)					Durant la reproduction (élevage des poussins notamment)							
	Ressources potentielles sur la ZPS			Localisation et caractérisation des habitats		Ressources potentielles sur la ZPS				Localisation et caractérisation des habitats			
	Invertébrés aquatiques (d'eau douce et saumâtre) dont larves de Chironomes, hétéroptères, <i>Herodiste diversicolor</i> , hydrobies			Plans d'eau saumâtre (P8-P16) ou douce (P3-P5) (code N2000 - 3150) à berge en pente douce peu végétalisée. Mares de la zone des huttes. Mare de chasse près de la Plage du Casino (hors site), estran, zones en eau à marée basse.		Invertébrés aquatiques (d'eau douce et saumâtre) dont larves de Chironomes, hétéroptères, petits crustacés d'eau saumâtre, copépodes, hydrobies				A proximité des nids, à savoir sur P7 à P16 (P7, 8 et 11 sont saumâtres, P16 très saumâtre). Faible exploitation de P15. Plans d'eau à berge en pente douce et peu végétalisée. P3 à P5 (mares d'eau douce - code N2000 : 3150)			
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Colonie mixte avec la Mouette rieuse et l'Huîtrier pie. Attention toutefois au risque de compétition pour l'espace en cas de forte présence d'espèces coloniales (sternes, mouettes). A noter qu'aucune observation ne va dans ce sens à ce jour (les plus faibles populations de mouettes et sternes de ces dernières années ne se sont accompagnées d'une hausse des effectifs de l'Avocette). La conservation des habitats de l'espèce n'est pas compatible avec l'évolution des vasières nues en vasières végétalisées, ces dernières n'assurant plus leur rôle de zones d'alimentation aussi efficacement. La mosaïque d'habitats non (vasière en eau) et peu végétalisés (vasière plus haute topographiquement) peut toutefois lui être favorable (zone de nidification potentielle sur les points plus hauts, qu'ils soient ou non végétalisés)												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A132 Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

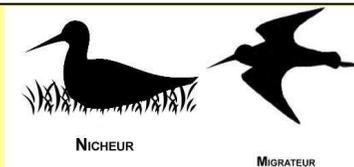


Tableau 95 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce							
Nicheur	Etat sur le site	F	Di			F	F	Di							
	Justification	<p>Zone d'alimentation : les adultes en période de reproduction s'alimentent sur l'ensemble des plans d'eau est, ouest, sur la zone des huttes et sur l'estran - et plus occasionnellement sur la plage du casino (limitée aux quelques flaques), avant la naissance des poussins. Seuls les plans d'eau est et ouest sont utilisés comme zone d'alimentation des poussins - à noter que la zone des huttes n'est plus utilisée, elle l'était en 1992 (Marchyllie). Evolution faible de la répartition.</p> <p>Zone de nidification : limité aux îlots des plans d'eau est et ouest. Pas d'évolution de la répartition.</p>	<table border="1"> <tr> <td>1990-1996</td> <td>1998-2002</td> <td>2007-2008</td> </tr> <tr> <td>12-44 cpl.</td> <td>49-64 cpl.</td> <td>17-40 cpl.</td> </tr> </table>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	12-44 cpl.	49-64 cpl.	17-40 cpl.	<p>Zone d'alimentation : tout plan d'eau douce (code N2000 : 3150), saumâtre ou salée (code N2000 : /), avec des berges en pente douce ou suffisamment peu profond pour permettre à l'oiseau de s'avancer dans l'eau, et vasière non végétalisée avec une fine pellicule d'eau (plage du Casino). Pas de comparatif possible sur la qualité des habitats et de la ressource alimentaire - seules les surfaces d'habitats potentiels peuvent être comparées et elles sont stables.</p> <p>Ressources alimentaires : parmi les proies habituellement exploitées par l'Avocette - les plus abondantes sur la ZPS sont les Hétéroptères corixidés et les chironomes à l'ouest, les chironomes, les hydrobies et les copépodes à l'est, dans la zone des huttes sont notamment présents des polychètes (<i>Nereis</i>) et des hydrobies. Il n'existe pas de bilan chiffré antérieur à 2008 sur la ressource alimentaire, on ne peut donc évaluer son évolution.</p> <p>Zone de nidification : îlots des plans d'eau (code N2000 : /). La plupart des grands îlots sont toujours présents, les îlots les plus recherchés sont ceux immergés l'hiver et en début de printemps où la végétation est absente, qui se découvrent au printemps. L'érosion de ces îlots pourrait à terme réduire les zones de nidification - à noter que ce phénomène s'observe mais n'est toutefois pas quantifiable à l'heure actuelle.</p>				<p>La gestion des plus grands îlots par fauche et débroussaillage permet toujours à l'espèce de trouver des zones de nidification favorables lorsque les îlots les plus favorables sont immergés - toutefois on peut s'attendre à une utilisation de moins en moins importante des îlots les moins émergents (P14) du fait de leur érosion et de leur émergence vraisemblablement de plus en plus tardive. A noter que le faible succès reproducteur nécessite l'apport d'oiseaux extérieurs</p>	<p>Au regard du succès reproducteur observé en 2008, la population du Platier d'Oye semble dépendante de l'apport régulier d'individus en provenance d'autres colonies</p>
	1990-1996	1998-2002	2007-2008												
12-44 cpl.	49-64 cpl.	17-40 cpl.													
Facteurs d'influences majeurs	Erosion et embroussaillage des îlots, fluctuations des niveaux d'eau (accès aux ressources alimentaires, ennoiment des nids), accessibilité des îlots aux prédateurs terrestres (la prédation des mammifères domestiques ou sauvages sur les nids et poussins influe sur le succès reproducteur).														

	Etat sur le site	F			Di			F	Di	
			1995	1998-2002*	2007-2008					
Migrateur	Justification	Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est, ouest, zone des huttes et sur l'estran - mais plus occasionnellement sur la plage du casino (limitée aux quelques flaques ou présentes lors de très forts coefficients de marée)	120 ind.	198 ind.	127-200 ind.	Zone d'alimentation : tout plan d'eau douce (code N2000 : 3150), saumâtre ou salée (code N2000 : /) et estran (code N2000 : 1140). la plupart des habitats ont peu évolués : la zone des huttes a sans doute connu une évolution récente avec la suppression d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques sans toutefois pouvoir évaluer les effets sur la qualité des habitats. La plage du Casino s'est très nettement végétalisée - elle était sans doute auparavant plus attractive pour les migrateurs.			Pas de menaces sur les habitats de l'espèce à long terme.	Le moindre atrait de la plage du casino peut être un frein à l'attractivité de la ZPS pour les migrateurs, toutefois, la ZPS conserve un rôle de remise pour l'espèce (des oiseaux son en effet observés en provenance de zones d'alimentation hors ZPS) d'où des effectifs stables jusqu'à présent.
			Fluctuation importante - mais relative stabilité avec de l'ordre de 100 à 200 individus sur la période considérée			Ressources alimentaires : voire ci-dessus - exploitation probable des mêmes proies qu'en période de nidification - à noter que la moindre présence d'Avocettes en migration postnuptiale laisse à penser que la ressource alimentaire est moins adaptée (recherche de plus grosses proies en général pour une reconstitution rapide des réserves des oiseaux)				
	Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau et surface de vasière accessible : assèchement prématuré des plans d'eau ouest en été.								
Hivernant	sans objet									

* : Effectif maximal observé

F : Favorable / Di : Défavorable inadéquat / Dm : Défavorable mauvais / I : Inconnu

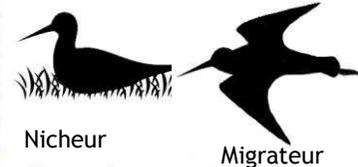


Fiche Oiseaux

Code Natura 2000 : A136

Petit Gravelot

Statut de l'espèce
sur le site



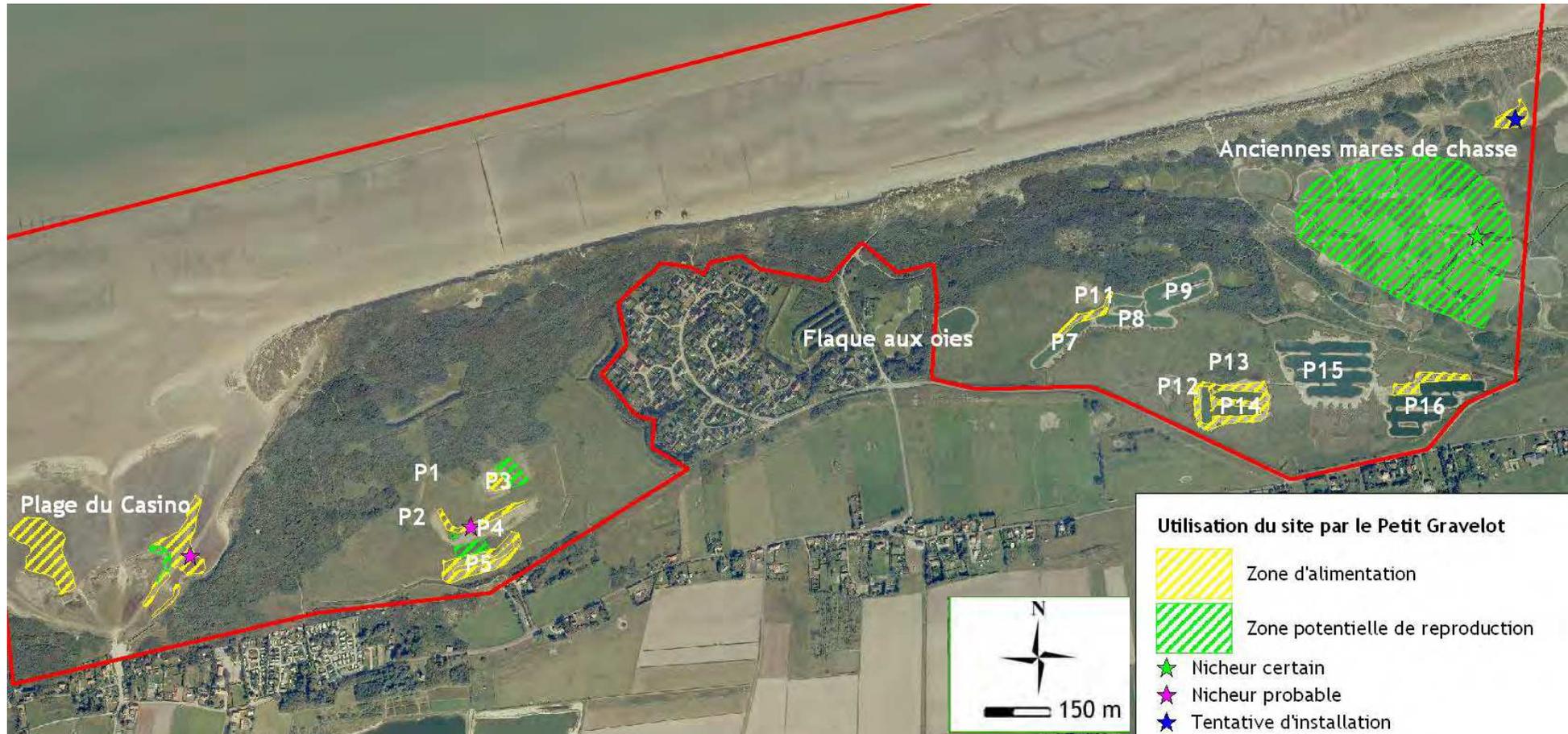
Nicheur

Migrateur

Tableau 96 : synthèse 2008 sur la ZPS

Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)													Site FR3110039		
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008		
	/		/		/		/		/		/		/		
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			13		Date d'observation :			04/07/2008						
	Nombre de couples certains :			1 strictement sur le site		(sur la base des observations)									
	probables :			2		(selon les codes EBCC/EOAC)									
	Nombre maximum de nids observés			1 sur site											
	Nombre de jeunes à l'envol :			?											
Statut sur le site :			Nicheur - Migrateur												
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés														
	SUR LE SITE : nids installés sur des zones de substrat nu, non loin de l'eau														
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction								
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats					
	Insectes (larves de chironomes notamment), crustacés, mollusques			Vasières et berges non ou peu végétalisées près de l'eau			Insectes (larves de chironomes notamment), crustacés, mollusques			Vasières et berges non ou peu végétalisées près de l'eau					
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Compagnie des Bécasseaux variable, minute et cocorli et de la Bécasine des marais en période de migration.														

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroutet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes



Sources :
Orthophoto © I2G Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
ALFA
Conception
Etudes et formation en environnement

Ecolg 62
PPige
NORD-PAS-DE-CALAIS
Natura 2000

Ministère de l'Énergie, du Climat, de l'Environnement, du Développement durable, du Transport, du Logement, de l'Égalité territoriale

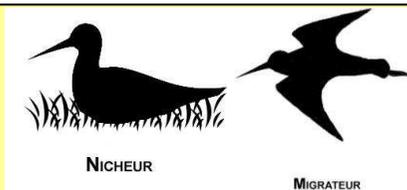
RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

NATURA 2000

Union Européenne

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A136

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)

NICHEUR

MIGRATEUR

Tableau 97 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	<p>Zone d'alimentation : stable - le Petit Gravelot se rencontre sensiblement sur les mêmes espaces que ceux occupés antérieurement (plans d'eau douce ou saumâtres de la ZPS, partie haute de la plage du casino, zone des huttes)</p> <p>Zone de nidification : stable - le Petit Gravelot se rencontre sensiblement sur les mêmes espaces que ceux occupés antérieurement (zones de substrat nu ou peu végétalisées à proximité d'eau douce ou saumâtre)</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les nicheurs occupent essentiellement les berges des plans d'eau douce ou saumâtre, mais également les mares de la zone des huttes et certains secteurs du haut de la plage du casino (à influence marine plus faible)</p> <p>Ressources alimentaires : parmi les proies habituellement exploitées par le Petit Gravelot, les larves de chironomes sont les plus répandus sur la ZPS. Sur la zone des huttes et la plage du casino, la ressource est différente mais inconnue (vraisemblablement insectes et crustacés divers).</p> <p>Zone de nidification : îlots ou zones non ou peu végétalisées</p>	<p>Peu de menaces sur l'espèce, dans le périmètre de la ZPS, présent essentiellement dans les zones non fréquentées par le public. A noter que quelques couples peuvent s'installer sur la plage du casino ou la zone des huttes, où le dérangement peut être plus important</p>	<p>Stabilité des populations et des habitats - à noter que selon les années et les niveaux d'eau, la ZPS est plus ou moins attractive</p>
			? cpl.	2-6 cpl.	1 cpl. certain + 2 cpl. possible			
	Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain sur la zone des huttes et la plage du casino - érosion des îlots et berges trop abruptes						
Migrateur	Etat sur le site	F	Dm			Di	F	Dm
	Justification	<p>Alimentation et reposoir: stable, pour ce qui est des reposoirs (îlots, berges), et pour les zones d'alimentation potentielles (essentiellement plans d'eau douce ou saumâtres de la ZPS, ponctuellement zone des huttes)</p>	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : la plupart des habitats ont peu évolué, à l'exception de la vasière de la plage du casino qui s'est nettement végétalisée.</p> <p>Ressources alimentaires : voir "nicheur" - exploitation probable des mêmes proies qu'en période de nidification</p> <p>Reposoir : berges, îlots - pas d'évolution majeure en dépit d'un début d'érosion de certains îlots.</p>	<p>Pas de réelles menaces sur l'espèce. A noter que le dérangement peut toutefois affecter une partie des migrateurs (zone des huttes, plage du casino). Par ailleurs, la zone des huttes a sans doute connu une évolution récente avec la suppression d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques (avril 2009) sans toutefois pouvoir évaluer les effets sur la qualité des habitats</p>	<p>Effectifs en baisse mais stabilité des habitats - à noter que selon les années et les niveaux d'eau, la ZPS est plus ou moins attractive (assèchement complet de la partie ouest, certaines années, au cours de la migration post-nuptiale par exemple).</p>
			?	Eff. Moy. : 22 Eff. Max : 39	Eff. Max Moy. 11 Eff. Max : 13			
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain sur la zone des huttes et la plage du casino - érosion des îlots et berges trop abruptes - assèchement trop précoce de certains plans d'eau							
Hiver en ant	sans objet							

F : Favorable / Di : Défavorable inadéquat / Dm : Défavorable mauvais / I : Inconnu



Fiche Oiseaux

Grand Gravelot

Charadrius hiaticula
Code Natura 2000 : A137

Statut de l'espèce
sur le site



Nicheur

Hivernant



Migrateur

Protections

Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II
Statut en France :
espèce protégée

Catégories de menaces et vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : VU
Hivernant à surveiller

Statut européen : non
défavorable



Systématique

Charadriiformes
Charadriidés

Description

Limicole de petite taille (18-20 cm) de couleur sable brun sur le dessus et blanc sur le dessous. Il arbore un collier noir et un front blanc à bandeau noir. Ses ailes ont une barre alaire blanche typique.

En période de reproduction, son bec court est orangé à pointe noire et ses pattes orangées. Un masque noir entoure ses yeux. La femelle est légèrement plus terne.

En plumage d'hiver, il porte un masque et une bande pectorale plus réduite brun foncé, un bec brun sombre avec la base jaunâtre et des pattes brunâtres.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : le régime alimentaire du Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) n'est guère différent de celui du Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), se composant de petits crustacés (amphipodes), de staphyllins et autres petits invertébrés, qu'il ramasse sur la surface du sol.

Sur la ZPS : le régime alimentaire de l'espèce est méconnue toutefois, on notera qu'il est plus présent là où *Hydrobia ulvae* et *Corphyum arenarium* sont les plus abondants.

Reproduction sur le site

Le Grand Gravelot niche sur les mêmes milieux que le Gravelot à collier interrompu, avec une certaine concurrence pour l'espace. Il recherche les bancs coquilliers non atteints par les marées hautes, à 60-80 cm du niveau d'eau. Le substrat peut être composé de sable relativement fin, mais aussi d'éléments plus grossiers tels que des débris de coquillage. A l'inverse du Gravelot à collier interrompu, il n'a pas été observé nichant dans les lisses de mer sur le site ni près de touffes d'oyats. Il se tient à une distance respectable de la végétation (une dizaine de mètres au minimum).

La ponte intervient dès la fin avril à début mai. Après 3 à 4 semaines d'incubation, les œufs éclosent. Les 3 à 5 poussins (4 généralement) sont surveillés et conduits par les adultes sur les vasières à proximité immédiate du nid (quelques dizaines de mètres). Au fur et à mesure de la croissance des poussins, ceux-ci sont de plus en plus indépendants et s'éloignent davantage des adultes, ces derniers pouvant même les laisser seuls.

Sur le site, il est probable que des pontes de remplacement et des secondes pontes aient eu lieu. Les premiers nids ont été observés fin avril, la deuxième ponte (de remplacement ou faisant suite à l'élevage réussi des premiers poussins) a eu lieu début juin.

Les premiers poussins sont observés dès la fin mai. Les derniers ont éclos vers la mi-juillet. Dès que les poussins sont aptes au vol, ils ne sont plus observés sur le site, de sorte que les deux générations annuelles ne sont pas observées simultanément. Début août, la reproduction s'achève.

Habitat

Données bibliographiques : Espèce essentiellement côtière, elle fréquente les plages de sables, graviers et galets des côtes et des grands cours d'eau (la France est la limite méridionale de son aire de répartition estivale) mais aussi la toundra au nord de son aire de répartition. Les zones d'alimentation, en hiver comme en période de reproduction, sont des vasières mais aussi l'estran et la laisse de mer.

Sur la ZPS, l'habitat de reproduction nécessite des zones d'alimentation telles que les vasières et des zones favorables à l'installation du nid, telles que les bancs coquilliers et les dunes embryonnaires.

Zone de nidification : l'espèce s'installe sur les hauts de plage (notamment dans l'enclos à sternes sur la Plage du Casino) et sur des bancs coquilliers.

Le site de ponte est une zone de sable nu ou de sable coquillier, le plus souvent assez haut par rapport à la laisse de mer (et par conséquent des zones de plus hautes eaux). Néanmoins, quelques cas de nidification ont été relevés relativement bas (certains détruits par des marées plus fortes).

Grand Gravelot

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales

Les activités humaines sont les principales menaces sur l'espèce : les activités balnéaires, le nettoyage systématique, motorisé notamment, des plages et l'aménagement du bord de mer détruisent les nids et poussins pour les premiers et les sites de nidification potentiels pour le troisième.

A noter que la prolifération d'espèces prédatrices, telles que les goélands est localement de nature à réduire le succès reproducteur des gravelots.

Sur le site

Les menaces sont également d'origine anthropique mais plus réduites. Seules les activités balnéaires sont de nature à menacer l'espèce : en effet, le nettoyage des plages n'est pas systématique et aucun aménagement ne menace les zones de nidification.

Mesures de gestion

Une des mesures favorables à l'espèce consiste sans doute à mieux protéger les sites de nidification de l'espèce de la fréquentation. L'enclos à sternes a permis par exemple l'installations de plusieurs nids de cette espèce.

Les processus de formation de bancs coquilliers tendent à former de nouvelles zones de nidification. La sensibilisation des promeneurs semble plus nécessaire encore qu'une interdiction d'accès à certaines zones. Les zones d'alimentation ne peuvent que difficilement être étendues de façon artificielles, en dehors d'opérations lourdes et à l'efficacité non garantie.

Habitat (suite)

Zone d'alimentation (nicheurs) : Les vasières (partie non ou peu végétalisées) de Grand-Fort-Philippe et de la Plage du Casino constituent la zone d'alimentation privilégiée, notamment au cours de la saison de reproduction.

A l'inverse du Gravelot à collier interrompu, cette espèce ne semble pas se déplacer loin de son site de ponte pour gagner sa zone de nourrissage (vasière).

Zone d'alimentation (migrateur et hivernant) : l'espèce fréquente essentiellement la vasière de Grand-Fort-Philippe et la plage en particulier de la partie Est lors de la migration postnuptiale et en hiver. Au printemps, lors de la migration pré-nuptiale, elle fréquente plus intensément la partie Ouest (Plage du Casino, dans et hors site).

Les zones d'alimentation sont le plus souvent dépourvues de végétation ou faiblement colonisées par la Salicorne. A noter qu'une partie de la Plage du Casino (interne - près du premier cordon dunaire) a été assez intensément exploitée par des individus migrants, bien que le couvert végétal y soit plus dense. En période de reproduction, les vasières de faible surface peuvent être exploitées. En période hivernale ou de migration, les vastes ensembles paraissent avoir la préférence de l'espèce.

Interactions avec d'autres espèces

Souvent en compagnie du Gravelot à collier interrompu sur le site, les deux espèces entrent partiellement en concurrence en particulier pour la zone de reproduction. Les conflits sont réguliers, le Grand Gravelot, un peu plus grand, ayant souvent le dessus.

Lors des migrations et en hivernage, le Grand Gravelot est souvent en compagnie des bécasseaux variable (*Calidris alpina*) et sanderling (*C. alba*), parfois du Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) et du Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*).

Bien qu'aucun cas de prédation par les laridés n'ait été observé, la capture occasionnelle des poussins par les goélands n'est pas à exclure.

Les mustelidés, les renards et les corvidés sont également réputés pour être des prédateurs potentiels des poussins de Gravelot (notamment Gravelot à collier interrompu en baie de Somme, P.Triplet, 2008). Sur le site, les corvidés sont peu présents sur les plages, des traces de mustelidés ont été observés au bord et dans les dunes, sans élément tangible de prédation ; aucun élément ne laisse penser que le Renard ne soit un prédateur régulier des poussins de Gravelot.

Parmi les autres prédateurs potentiels des poussins de Gravelot, citons les chiens : là non plus, aucun cas n'a été observé. Néanmoins, il n'est pas impossible que quelques prédatations aient eu lieu.

L'Homme figure parmi les espèces susceptibles de nuire à l'espèce : la fréquentation des bancs coquilliers et dunes embryonnaires (promenade, activités balnéaires) est un risque de destruction de nids ou tout au moins de perturbation sur le couveur. Le comportement des poussins est aussi de nature à nuire à l'espèce : ils s'immobilisent à même le sable et peuvent facilement être découverts par un chien ou un promeneur qui, par méconnaissance peut croire qu'il est abandonné et donc l'emporter pour le "sauver". Le mimétisme est néanmoins efficace : un jeune gravelot a échappé à un chien qui le poursuivait en s'immobilisant brusquement (X. Gruwier, comm.pers.).

Répartition géographique

Localisation des observations sur le site FR3110039

Eff. maximum (part relative des observations)	Plage du casino (hors ZPS)	Plage du Casino (vasière)	Plage est	Plan d'eau douces ouest	Plan d'eau saumâtre est	Mares de chasse saumâtres	Plage de Grand Fort Philippe (hors ZPS)
	80 (31%)	60 (20%)	56 (11%)	1 (<1%)	1 (<1%)	5 (<1%)	54 (37%)

Soit 31% de contacts dans le site et 69% hors site.

Tableau 98 : répartition et représentativité des activités par secteur

Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	sep-07	oct-07	nov-07	déc-07 à fév-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sep-08
	Migration post-nuptiale et début d'hivernage	Hivernage			Fin d'hivernage, début de migration pré-nuptiale	Migration pré-nuptiale		Période de nidification (1ères ponte fin-avril-début mai, dernières éclosions mi-juillet, premiers poussins vers le 20/05)		Migration post-nuptiale	

Tableau 99 : statut du Grand Gravelot sur le site sur la base des observations 2007-2008

Utilisation du site : 

Grand Gravelot

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Evolution des populations sur le site

Historique :

Nicheur

Années	1984-1988	1988	1990	1992	1993	1994	1996	1998	1999	2000	2007	2008
Nombre maximal de couples observés sur le site	certain	1	1+1 ?	3	5+3 ?	1+2 ?	5	2+1**	3+2**	2+1**	1-2	3 + 4**

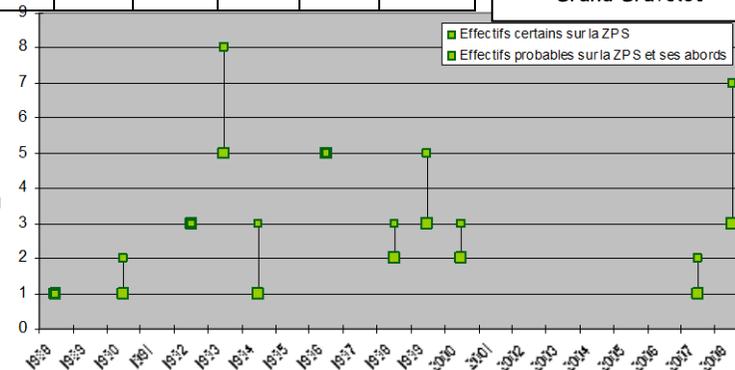
Tableau 100 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1984-2008

X ? : nicheur probable ou tentative de nidification

*correspond au nombre maximal de couples observés sur la période considérée

**en prenant en considération les abords du site

Graphe 30 : évolution des effectifs nicheurs de Grand Gravelot



Migrateur

Années	1995	1998-2002	2006	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	10-50	198*	74**	300	100

*effectif maximal observé sur la période considérée

**comptage effectué entre septembre 2006 et décembre 2007

Tableau 101 : évolution des effectifs migrateurs maximaux sur la période 1984-2008

En 2007/2008 :

Deux situations sont à étudier, celle des nicheurs et celles des migrateurs et hivernants.

Les migrateurs et les hivernants :

Le Grand Gravelot s'observe toute l'année sur le site. Les migrations (pré et post-nuptiales) sont les périodes où les effectifs sont les plus élevés (effectif maximum en mai).

Ces effectifs sont aussi très variables : il n'est pas rare d'observer jusqu'à une centaine d'individus, puis moins d'une dizaine les jours suivants.

En hiver, les effectifs fluctuent beaucoup également avec des effectifs allant de quelques individus à 60 à 80 individus. Ces variations d'effectifs pour les migrateurs et les hivernants témoignent de l'utilisation d'un territoire plus vaste que le seul périmètre du site avec des déplacements entre les parties Est et Ouest et l'exploitation de secteurs proches.

Les plages entre Calais et Grand-Fort-Philippe complétées par celles du département du Nord offrent de nombreuses zones d'alimentation potentielles au Grand Gravelot, qui passe vraisemblablement d'un site à l'autre en fonction de l'importance des marées, des conditions météorologiques, de la fréquentation humaine...

Les effectifs observés en 2007-2008 sont moins élevés que ceux observés les années précédentes (1998 à 2000 et en 2007).

Les nicheurs :

Sur la Plage du Casino (à l'intérieur du site), **3 couples** ont niché : la première nichée s'est déroulée en limite du site, avec l'utilisation de la vasière hors site à l'Ouest comme zone d'alimentation. Les nids étaient disposés au niveau de l'enclos et de ses abords et sur le "Fer à cheval". Un couple a également probablement niché aux abords de la mare de chasse (hors site).

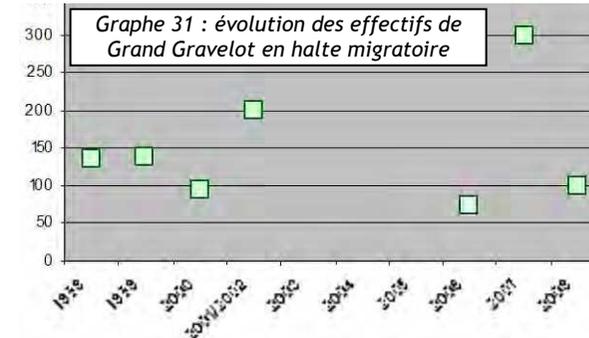
La seconde ponte s'est davantage centrée sur la partie est de la Plage du Casino (dans le site), avec deux nids sur le "Fer à cheval", et un autre dans l'enclos. Ce dernier a été détruit par des marées plus fortes début juin. La vasière proche du fer à cheval a été exploitée.

La plage de Grand-Fort-Philippe (hors site) est également occupée par 3 couples de Grand Gravelot. La nidification a lieu sur le banc coquillier central essentiellement, voire dans la dune embryonnaire bordière.

La zone d'alimentation est composée de la vaste vasière (essentiellement sur le haut de cette dernière, probablement dans un souci de protection : en cas de danger, les poussins peuvent se dissimuler dans la végétation des dunes bordières). Aucune observation n'a été réalisée dans les zones de végétation halophile un peu plus dense, mais il n'est pas impossible qu'elles soient également fréquentées.

Aucun cas de nidification sur les mares de chasse n'a été observé, en dépit du cantonnement d'un couple en début de saison. A noter cependant que les couples nicheurs de la plage de Grand-Fort-Philippe accompagnés de leurs poussins peuvent gagner les mares de chasse pour leur alimentation. Les observations ont cependant été effectuées sur les mares de chasse hors site.

Comparativement aux années précédentes, les effectifs du Grand Gravelot semblent globalement en hausse : au moins 7 couples sont présents sur le site et ses abords immédiats, contre 2 à 5 les années précédentes (EDEN 62, 2006).



Grand Gravelot	Nicheurs (effectif minimum)	Nombre maximal de nids différents observés	Nombre maximal de familles observées	Réussite potentielle
Plage du Casino	3 couples	4 (+ 1 non découvert) - dont 1 détruit par les marées	2	3-4 familles - 5 poussins minimum ont atteint l'âge de l'envol
Plage du Casino (hors limite du site)	1 couple ?	0	2	
Plage de Grand Fort Philippe	3 couples	4	3	2 familles - 4 poussins minimum ont atteint l'âge de l'envol

Tableau 102 : bilan de la nidification en 2008

Grand Gravelot

Site N2000 FR3110039

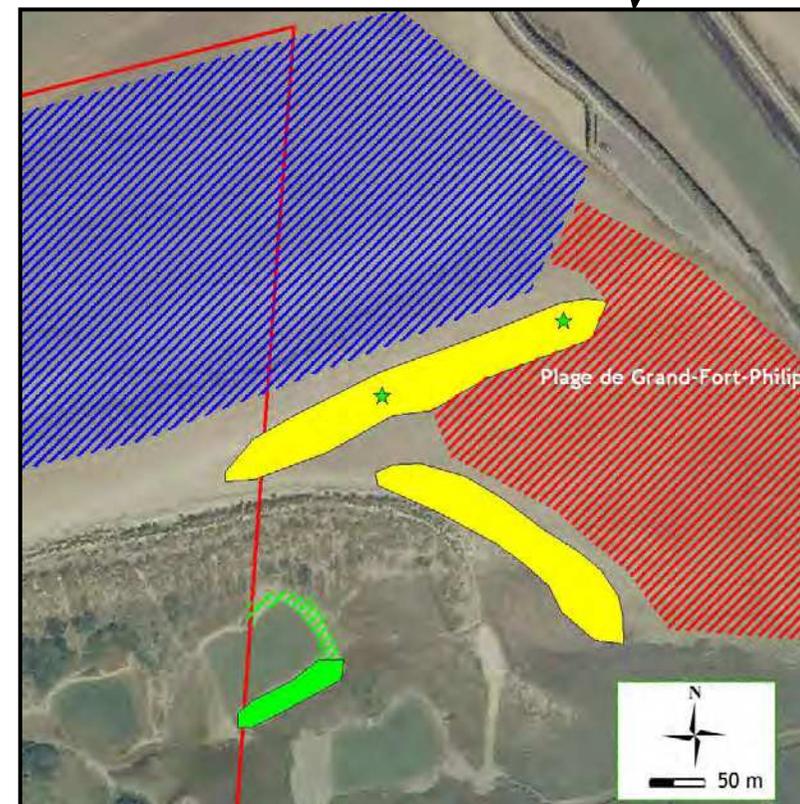
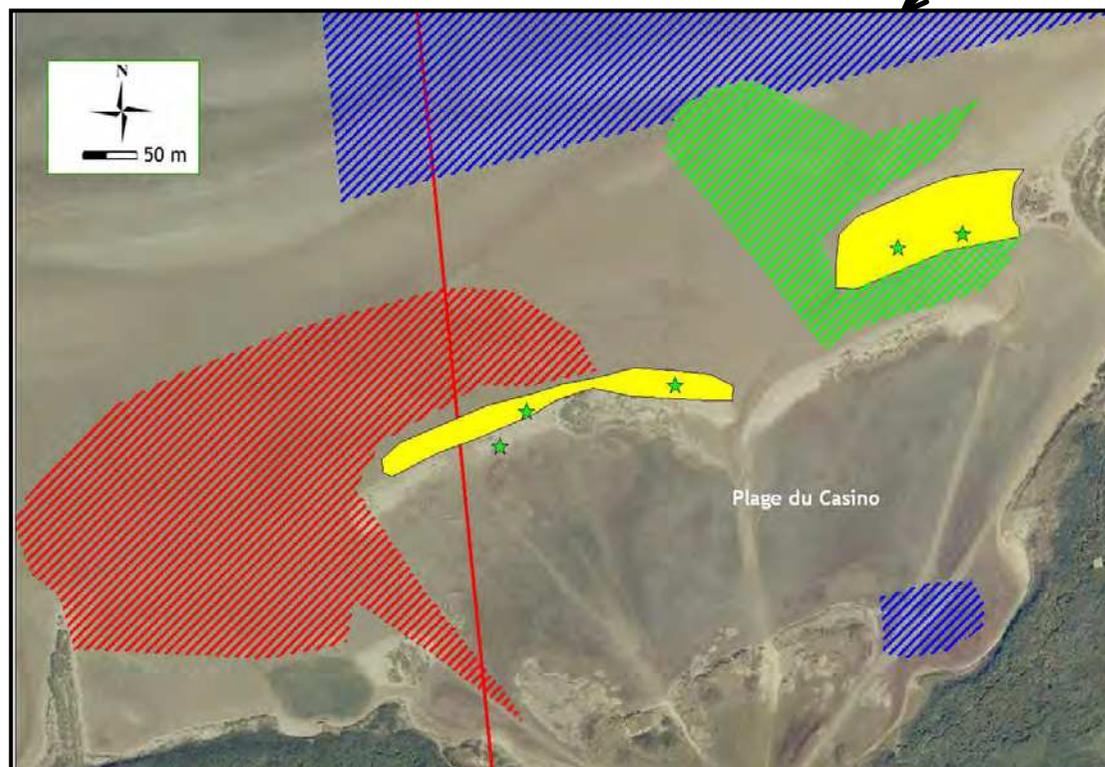
« Platier d'Oye »

Carte 29 : utilisation du site par le Grand Gravelot

Légende

-  Zone de nidification - Cantonnement non suivi
-  Zone potentielle de nidification
-  Zone d'alimentation des adultes et poussins
-  Zone d'alimentation pour les hivernants et les migrateurs
-  Zone d'alimentation pour les migrateurs, hivernants et nicheurs - adultes et poussins

★ Nid



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62



Grand Gravelot

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Planche photo : les habitats et l'espèce sur le site

Zone d'alimentation sur le site et hors site (plage et vasière du Casino, plage et vasière de Grand-Fort-Philippe)



Terricules : témoin des invertébrés présents - base de l'alimentation des grands gravelots.



Vasière exondée : zone d'alimentation pendant et hors période de reproduction.



Grand Gravelot picorant les invertébrés à la surface de la vasière.



Adulte se nourrissant sur la vasière à proximité des zones de reproduction.



Prés salés à Salicorne et vasière nue : zone d'alimentation du Grand Gravelot.



Vasière et banc coquillier constituant l'habitat de reproduction du Grand Gravelot.

Reproduction du Grand Gravelot sur le site et hors site (plage et vasière du Casino, plage et vasière de Grand-Fort-Philippe)



Grand Gravelot nichant dans l'enclos à la hauteur de la laisse de mer, parmi les débris.



Adulte protégeant ses poussins.



Zone de laisse de mer : adulte protégeant ses poussins à proximité de la zone d'alimentation.



Grand Gravelot : adulte et poussin presque volant.



Banc coquillier de la plage de Grand-Fort-Philippe : zone de reproduction.



Poussin plaqué au sol : à plusieurs mètres, il est quasi invisible...

Grand Gravelot (<i>Charadrius hiaticula</i>)												Site FR3110039	
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			100	Date d'observation : 09/05/2008								
	Nombre de couples certains :			2 strictement sur le site, 1 exploitant le site et ses abords à l'ouest, 3 à l'Est du site (hors site) (sur la base des observations)									
	probables :			1 à 2 (selon les codes EBCC/EOAC) hors site - soit 7-8 probables à certains en incluant les abords									
	Nombre maximum de nids observés			3 sur site et 3 hors site									
	Nombre de jeunes à l'envol :			au moins 4 sur site et 4 hors site									
	Statut sur le site :			Nicheur - Migrateur - Hivernant									
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	<p>SUR LE SITE : nids installés sur des zones de sable nu ou de sables coquilliers, généralement plus haut que la zone de laisses de mer (à 60-80cm du niveau d'eau), loin de la végétation et hors des laisses de mer.</p> <p>HORS SITE : banc coquillier central de la plage de Grand-Fort-Philippe, voire dune embryonnaire bordière.</p>												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			
	Petits crustacés (amphipodes, <i>Corophium</i> , <i>Talitrus</i>), mollusques (hydrobies), staphyllins et autres invertébrés			Vasières, estran (code N2000 : 1140) et laisses de mer (code N2000 : 1210), préférentiellement de grande surface (partie Est essentiellement en migration post-nuptiale et en hiver, Plage du Casino, dans et hors site en période pré-nuptiale). Zones peu ou pas végétalisées. Utilisation des plages voisines du site.			Petits crustacés (amphipodes, <i>Corophium</i> , <i>Talitrus</i>), mollusques (hydrobies), staphyllins et autres invertébrés			Vasières (y compris de faible surface), estran et laisses de mer (zones peu ou pas végétalisées), à proximité du nid. Ponctuellement, mares de chasse hors site pour les couples nicheurs de la plage de Grand-Fort-Philippe.			
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Concurrence avec le Gravelot à collier interrompu pour les zones de reproduction, avec dominance du Grand Gravelot. Compagnie du Bécasseau variable, Bécasseau sanderling et ponctuellement du Pluvier argenté et du Tournepipe à collier en migrations et en hivernage.												

A137

Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)

Tableau 104 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce



Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce	
Etat sur le site	Di	F			Di	Di	Di	
Nicheur	Justification	<p>Zone d'alimentation : moins répandu qu'auparavant - uniquement présent sur la plage du Casino (modification du mode d'utilisation de la plage du casino) et la plage de Grand Fort Philippe (hors ZPS), ponctuellement aussi sur les mares de la zone des huttes. Il était autrefois présent aussi sur les berges des plans d'eau est et ouest et dans la zone des huttes</p> <p>Zone de nidification : dunes embryonnaires et bancs coquilliers de la plage du Casino et de la plage de Grand-Fort-Philippe (hors ZPS). Auparavant aussi aux bords des plans d'eau est et ouest et dans la zone des huttes.</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les habitats sur la plage du Casino et la vasière de Grand Fort Philippe ont évolué mais restent toutefois favorables à un nombre de couples supérieurs à ce qu'il était auparavant. La partie centrale de la plage du casino, autrefois exploitée par les nicheurs ne l'est quasiment plus aujourd'hui.</p> <p>Ressources alimentaires : parmi les proies habituellement exploitées par le Grand Gravelot figurent de petits crustacés (amphipodes, <i>Corophium</i>, <i>Talitrus</i>), mollusques (hydrobies), staphyllins et autres invertébrés, tous présents sur la ZPS notamment dans la zone des huttes et sur l'estran.</p> <p>Zone de nidification : dunes embryonnaires (code N2000 : 2110) et bancs coquilliers (code N2000 : /) - les surfaces sont stables, voire en progression avec la formation de nouveaux bancs coquilliers. A noter que les abords du site peuvent également être favorables à la nidification. La présence de l'enclos tend également à protéger une partie des nids du dérangement</p>	<p>Le dérangement est un des facteurs importants qui limite le succès reproducteur. La dynamique sédimentaire a permis de recréer un banc coquillier et une petite vasière qui sert de zone de nidification aux couples de la plage du Casino</p>	<p>Bien que les effectifs soient en hausse ces dernières années, le dérangement peut être à l'origine d'un succès reproducteur limité</p>
		1-5 cpl.	2-3 cpl.	6 cpl. certains + 2 cpl. probables en comprenant les abords du site				
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières en prés salés. Existence d'une compétition pour l'espace entre le Grand Gravelot (<i>Charadrius hiaticula</i>) et le Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>)							

	Etat sur le site	Di	F			Di	Di	Di
	Migrateur	Justification	<p>Alimentation et reposoir: stable, pour ce qui est des reposoirs (îlots, berges, bancs coquilliers, haut de plage), en baisse pour les zones d'alimentation potentielles (plage du Casino à rôle limité aujourd'hui, relativement faible importance de l'estran - exploitation plus forte de vasières situées proche de la ZPS)</p>	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : la plupart des habitats ont peu évolué : toutefois les habitats de la plage du Casino n'offre plus les conditions aussi favorables à l'alimentation de ces limicoles (forte végétalisation). Les vasières proches sont par ailleurs plus attractives.</p> <p>Ressources alimentaires : voir "nicheur" - exploitation probable des mêmes proies qu'en période de nidification</p> <p>Reposoir : stable (haut de plage, bancs coquilliers, dunes embryonnaires) voire berges de plans d'eau douces et saumâtres (est, ouest, zone des huttes)</p>	<p>La dynamique naturelle d'atterrissage sur la partie marine ne favorise pas la formation de zones d'alimentation vastes dans la ZPS, attractives pour les migrateurs. A noter que la zone des huttes a sans doute connu une évolution récente avec la suppression d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques (avril 2009) sans toutefois pouvoir évaluer les effets sur la qualité des habitats.</p>
?				Eff. Moy. 79 eff. Max : 139	Eff. Max Moy. 200 eff. Max : 300 (100 en 2008)			
<p>Les effectifs migrateurs sont relativement stables en dépit d'un pic à 300 en 2007. Le rôle de zone d'alimentation de la ZPS est relativement faible, en revanche le rôle de remise est important à certains moments.</p>								
	Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières en prés salés.						
Hivernant	Etat sur le site	Di	F			Di	Di	Di
	Justification	<p>Alimentation et reposoir: stable, pour ce qui est des reposoirs (îlots, berges, bancs coquilliers, haut de plage), en baisse pour les zones d'alimentation potentielles (plage du Casino à rôle limité aujourd'hui, relativement faible importance de l'estran - exploitation plus forte de vasières situées proche de la ZPS)</p>	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : voir "migrateur"</p> <p>Ressources alimentaires : voir "migrateur"</p> <p>Reposoir : voir "migrateur"</p>	<p>voir migrateur</p>	<p>Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimentent sur l'estran et sur la vasière de Grand Fort Philippe et voire celle du Fort Vert</p>
			?	Eff. Max : 37	Eff. Max : 80			
<p>Les effectifs hivernants tendent à la hausse, même si les variations restent importantes d'un jour sur l'autre. Le rôle de zone d'alimentation de la ZPS est relativement faible, en revanche le rôle de remise est important à certains moments.</p>								
	Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières en prés salés.						

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



Gravelot à collier interrompu

O i s e a u x *Charadrius alexandrius*

Code Natura 2000 : A138

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Nicheur

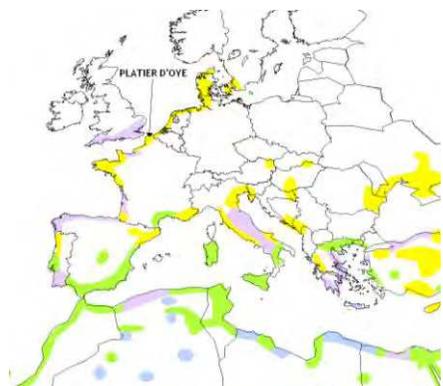
Systématique

Charadriiformes
Charadriidés

Description

Petit limicole (15-17cm), à bec court, dessus gris pâle et dessous blanc. Barre alaire blanche.
Demi collier noir chez le mâle, gris pâle chez la femelle et le jeune, un peu plus foncé chez les adultes internuptiaux.
Le mâle nuptial a en plus l'arrière de la calotte brun-roux.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA et S.Pézeril et données antérieures EDEN62

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : son régime alimentaire est exclusivement constitué d'invertébrés qu'il capture à la surface du sable ou de la vase. Parmi les plus exploités figurent les crustacés et des insectes (Staphyllin et diptères).

Sur la ZPS : le régime n'est pas connu précisément, sont toutefois présents *Hydrobia ulvae*, *Talitrus saltator*, *Corophium arenariae* et les staphyllins - 3 espèces d'invertébrés potentiellement consommés par le Gravelot à collier interrompu.



Reproduction

Sur la ZPS, les nids sont disposés sur les bancs coquilliers (cordon de sables et de coquillages accumulés par le vent et la houle, prémices de dunes embryonnaires) sur la base non végétalisée des dunes embryonnaires mais aussi au pied de touffes d'oyats. Sur ces bancs coquilliers, la zone d'installation préférentielle des nids correspond aux zones de laisses de mer où s'accumulent de nombreux débris. Il s'agit souvent de la zone de plus hautes eaux atteinte au printemps précédant la nidification, soit à 40-60 cm de hauteur par rapport au niveau de marée haute.

Le nid est parfois installé plus haut, au milieu du banc coquillier (70-80 cm voire davantage).

L'installation du nid se fait relativement loin de toute végétation (minimum 10-15 m), dans le sable ou dans les débris coquilliers.

A noter que le nid a, par trois fois, été installé de façon moins typique : sur le sommet non végétalisé de dunes embryonnaires "anciennes", entourées de végétations de dunes blanches (le nid est parfois même installé au pied de la végétation, observation de 3 nids, X. Gruwier, comm.pers.) - le contact avec la mer n'y est qu'occasionnel (tempête).

A l'Est du site (plage de Grand-Fort-Philippe, hors site), le même type de milieu est recherché : le nid peut être installé au milieu du vaste banc coquillier ou plus souvent sur les dunes embryonnaires bordières, avec végétations éparées : cette plage, plus fréquentée par les laridés (comme reposoir), pourrait pousser les gravelots à s'installer plus régulièrement dans les dunes embryonnaires, plus éloignées de la zone de repos des laridés et où ils sont moins exposés au dérangement par ces espèces.

Le nid est rudimentaire, il s'agit d'une simple dépression dans le sable, le plus souvent parmi les laisses de mer.



Habitat

Habitat de reproduction :

Données bibliographiques (1) : Espèce exclusivement littorale en France, recherchant les côtes à zones sableuses et vaseuses.

Sur la ZPS, l'habitat de reproduction comprend des zones d'alimentation (vasières, voir ci-dessous) et des zones favorables à l'installation du nid.

Zone de nidification : elles sont notamment constituées des bancs coquilliers et des dunes embryonnaires. Sur le site, les hauts de plage bordant les dunes blanches ne sont pas occupées par l'espèce en période de reproduction. A noter par ailleurs que plusieurs nids ont été installés sur des dunes embryonnaires en cours de végétalisation, avec des nids installés au pied de touffes d'oyats.

Protections

Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II

Catégories de menaces et vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : NT
Hivernant non évalué

Statut européen :
en déclin



Gravelot à collier interrompu

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales : les activités humaines sont les principales menaces sur l'espèce : les activités balnéaires, le nettoyage systématique, notamment motorisé, des plages et l'aménagement du bord de mer détruisent les nids et poussins pour les premiers et les sites de nidification potentiels pour le troisième.

A noter que l'expansion d'espèces prédatrices, telles que les goélands est localement de nature à réduire le succès reproducteur des gravelots.

Sur le site : les menaces sont également d'origine anthropique mais plus réduites. La promenade avec chiens peut menacer les nids et poussins (piétinement par les promeneurs et les chiens, attaques possibles des poussins).

Le nettoyage des plages n'est pas systématique. Aucun aménagement ne menace les zones de nidification.

Mesures de gestion

Une des mesures favorables à l'espèce consiste sans doute à mieux protéger les sites de nidification de l'espèce de la fréquentation (sensibilisation du public, protection des zones de reproduction par la mise en place d'enclos). L'enclos existant sur la Plage du Casino a permis l'installation d'au moins 2 nids de Grand Gravelot en 2008). Les zones d'alimentation ne peuvent que difficilement être étendues de façon artificielle, en dehors d'opérations lourdes et à l'efficacité non garantie.

Les processus de formation de bancs coquilliers tendent par ailleurs à former de nouvelles zones de nidification potentielle et induisent la formation de zones de vasières en arrière par sédimentation des éléments fins.

Habitat (suite)

Zone d'alimentation (nicheurs, migrateurs) : elles sont constituées des zones de vasière, c'est-à-dire, des zones exondées à marée basse et qui présentent une granulométrie plus fine que la plage. Ces zones peuvent être en début de colonisation par la végétation halophile (Salicorne notamment). Les zones de recherche d'alimentation sont sensiblement les mêmes pour les nicheurs et pour les migrateurs, néanmoins, les nicheurs peuvent se contenter de zones moins étendues, en particulier lorsque les poussins sont récemment éclos. Lorsque ces derniers grandissent, ils sont conduits vers des zones plus vastes. Ainsi sur le site, deux zones d'alimentation sont exploitées peu après la naissance des poussins : une zone interne de la Plage du Casino (zone en cours de végétalisation par la Salicorne) et une zone de vasière à l'Est de la Plage du Casino, entre le "Fer à cheval" et le cordon dunaire.

Les zones d'alimentation les plus exploitées par les migrateurs, les nicheurs et les poussins sont pour la plupart situées en dehors du site (ouest de la Plage du Casino). A noter que selon les marées, la zone entre la dune côtière de la Plage du Casino et un banc coquillier en cours de formation peuvent être exploitées.

Sur la partie Est, la vasière de Grand-Fort-Philippe est exploitée par les nicheurs et les migrateurs (parties végétalisées et non végétalisées).

Interactions avec d'autres espèces

Souvent en compagnie du Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) sur le site, les deux espèces entrent partiellement en concurrence en particulier pour leur zone de reproduction.

Les conflits sont réguliers, le Grand Gravelot, un peu plus grand, ayant souvent le dessus. Néanmoins, les disputes ne sont que rarement violentes. Les conséquences sont l'arrêt momentané de la couvaison.

Aucun cas de prédation par les laridés (prédateurs potentiels des poussins et œufs) n'a été observé.

Les mustélidés, les renards et les corvidés sont également réputés pour être des prédateurs potentiels des poussins (notamment en baie de Somme, P.Triplet, 2008). Sur le site, les corvidés sont peu présents sur les plages. Des traces de mustélidés ont été observées. Aucun élément ne laisse penser que le Renard et les mustélidés soient des prédateurs réguliers des poussins de Gravelot.

Les chiens peuvent également être des prédateurs potentiels des poussins de Gravelot mais aucun cas n'a été observé.

L'Homme figure parmi les espèces susceptibles de nuire à l'espèce : la fréquentation des bancs coquilliers et des dunes embryonnaires (promenade, activités balnéaires) constitue un risque de destruction de nids ou tout au moins de perturbation sur le couveur. Le comportement des poussins est aussi de nature à nuire à l'espèce : ils s'immobilisent à même le sable et peuvent facilement être découverts par un chien ou un promeneur qui, par méconnaissance peut croire qu'il est abandonné et donc l'emporter pour le "sauver". Le mimétisme est néanmoins efficace : un jeune gravelot a échappé à un chien qui le poursuivait en s'immobilisant (X. Gruwier, comm.pers.).

Répartition géographique

Localisation des observations sur le site FR3110039

Activités/ Eff.maximum (part relative des observations)	Plage du Casino - Estran	Plage du Casino (Hors ZPS)	Plage de Grand-Fort-Philippe (Hors ZPS)
	Alimentation - Reproduction		
	9 (48%)	8 (18%)	10 (34%)

Tableau 105 : répartition et représentativité des activités par secteur

Evolution des populations sur le site

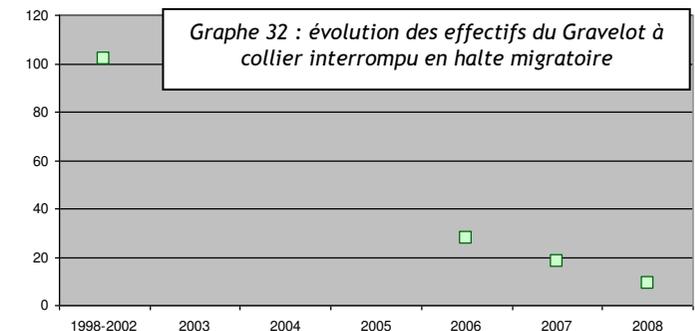
Historique :
Migrateur

Années	1998-2002	2006	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	102*	28**	18	9

*effectif maximal observé sur la période considérée

**comptage effectué entre septembre 2006 et décembre 2006

Tableau 106 : évolution des effectifs migrateurs maximaux sur la période 1998-2008



Gravelot à collier interrompu



Evolution des populations sur le site (suite)

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Nicheur

Années	1984-1988	1988	1989	1990	1991	1992	1994	1996	1998	1999	2000	2007	2008
Nombre maximal de couples observés sur le site	certain	4	2	4+3 ?	3	11+5 ?	1	4	11 +2 HS	6+1 HS	8+2 HS	2-3	4 +1? + 3 HS

X ? : nicheur probable / HS : au delà des limites de la ZPS

Tableau 107 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1984-2008

En 2007/2008 :

Dès avril, les gravelots à collier interrompu commencent à s'observer sur le site (Plage du Casino et plage de Grand-Fort-Philippe). Jusqu'à une vingtaine d'individus stationne sur le site et ses abords.

Rapidement, des couples s'isolent et cherchent des zones de reproduction favorables. Dès la fin avril-début mai, les premiers oiseaux commencent à couvrir. Les premiers poussins s'observent vers le 20 mai.

De nombreuses couvées échouent et des pontes de remplacement sont vraisemblablement réalisées jusque début juillet. Les dernières familles s'observent encore début août.

L'estimation du succès reproducteur de l'espèce n'est pas aisée. Les familles avec poussins semblent s'éloigner rapidement du site de ponte pour gagner des zones plus riches en nourriture situées en dehors des limites du site (alimentation aussi sur le site). Néanmoins, le succès semble peu élevé au regard des nids vraisemblablement détruits. Sur les 10 nids observés sur la Plage du Casino, il semble qu'au moins 5 aient été détruits avant l'éclosion des poussins.

Parmi les causes de ces destructions, la fréquentation est susceptible d'être un des principaux responsables dans 1 à 2 cas (la prédation n'est pas à exclure non plus dans ces cas) et la submersion des nids lors d'épisodes de marées plus fortes ou de tempête est responsable de la destruction d'au moins 3 nids.

Quelques familles ont été observées, une sur la partie interne de la Plage du Casino (dans des zones en cours de colonisation par la Salicorne), 2 à l'ouest de la Plage du Casino et d'autres sur la vasière à l'Est du site (Grand-Fort-Philippe).

Ces observations prouvent que tous les nids ne sont pas détruits. Des poussins tout juste volants y ont également été observés. S'il est probable que ces derniers soient issus du site, il n'est néanmoins pas possible de l'affirmer avec certitude.

Il est important de rappeler que le site ne fonctionne pas en "vase-clos" : les couples nicheurs sur la Plage du Casino exploitent les bancs coquilliers pour nidifier, mais les poussins sont rapidement conduits sur la vasière à l'Ouest des limites du site.

A l'Est, sur la plage de Grand Fort Philippe (entièrement à l'extérieur du site), la nidification et l'élevage des poussins se font dans le même secteur, la dispersion est moins forte qu'à l'Ouest.

Dans le plan de gestion 2007-2016 de la Réserve Naturelle du Platier d'Oye, le Gravelot à collier interrompu est cité comme nicheur, avec selon les années de 1-10 couples. En 2008, les effectifs sont conformes à cette fourchette, avec, sur le site, un minimum de 4 à 5 couples nicheurs certains (observation simultanée des nids ou des adultes avec poussins) et 3 (dont 1 certain et 2 probables) à l'extérieur.

Sur les années 1998 à 2000, les effectifs étaient plus élevés (EDEN 62, 2006) : à l'époque, les observations tendaient à montrer que la Plage du Casino était importante en termes de zone d'alimentation. Aujourd'hui, elle constitue davantage une zone de nidification et la zone d'alimentation se trouve plus à l'Ouest (hors site).

L'évolution géomorphologique puis la colonisation par la végétation ont entraîné une modification du mode d'exploitation de ce secteur par l'espèce.

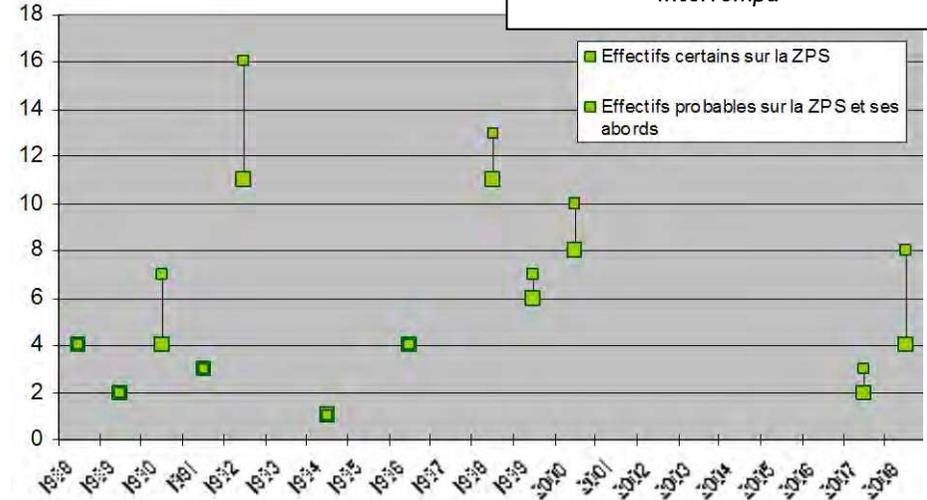


Période de présence de l'espèce sur le site

Période de présence sur le site	Sept-07	Oct-07	Nov-07 à mar-08	Avri-08	Mai-08	Juin-08	Juil-08	Aoû-08	Sept-08
	Migration post-nuptiale			Migration pré-nuptiale et début de nidification (mi-avril)	Période de nidification (1 ^{ère} ponte fin-avril, dernières début juillet, 1 ^{ère} éclosion début mai)			Migration post-nuptiale	

Tableau 109 : statut du Gravelot à collier interrompu sur la ZPS sur la base des observations 2007-2008

Graph 33 : évolution des effectifs nicheurs du Gravelot à collier interrompu



Gravelot à collier interrompu	Nicheurs	Nombre maximal de nids différents observés	Nombre maximal de familles observés	Réussite potentielle
Plage du Casino	4 (5 ?) couples	10 (5 nids au minimum n'ont pas apporté de poussins)	2	2-3 familles
Plage du Casino (hors site)	1 couple	2	2-3	
Plage de Grand-Fort-Philippe (hors site)	2 couples	4	1	1-2 familles

Tableau 108 : bilan de la nidification en 2008

Gravelot à collier interrompu

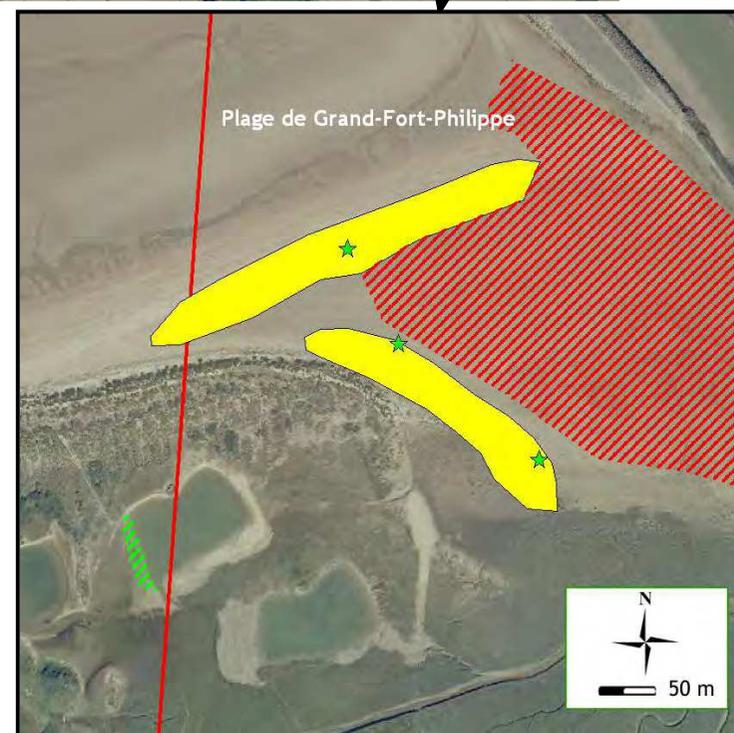
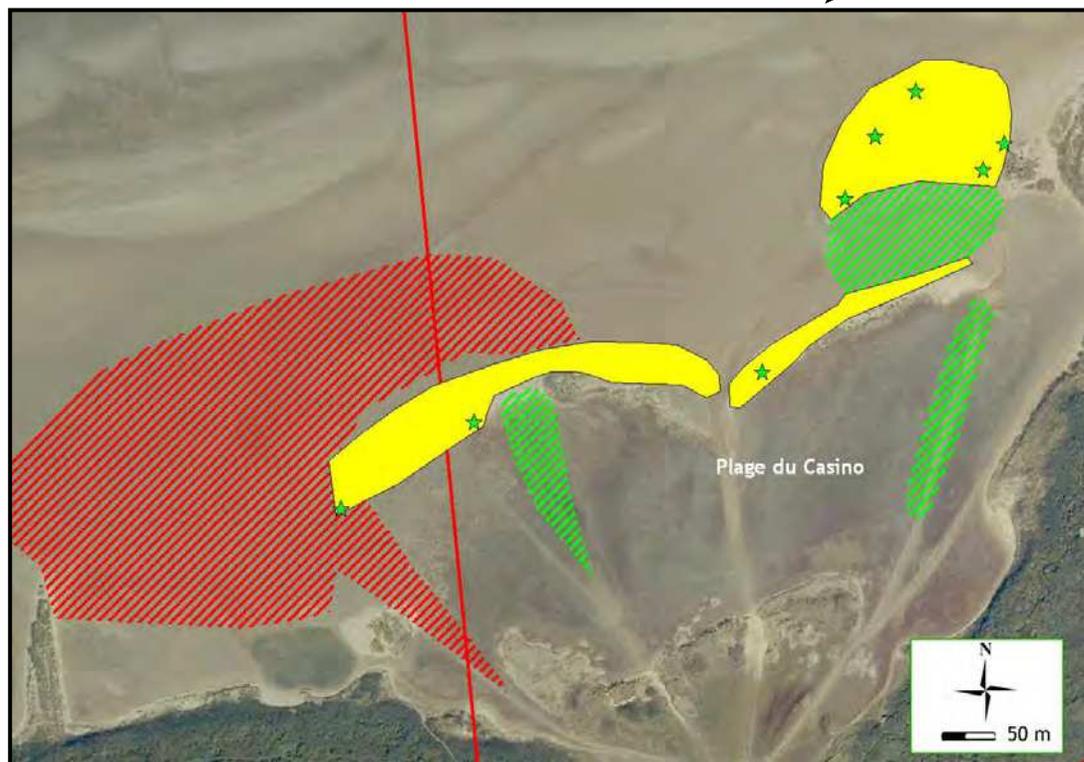
Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 30 : utilisation du site par le Gravelot à collier interrompu

Légende

-  Zone potentielle de nidification
-  Zone d'alimentation des adultes et poussins
-  Zone d'alimentation pour les migrateurs, hivernants et nicheurs - adultes et poussins
-  Nid



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62



Gravelot à collier interrompu

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Planche photo : les habitats et l'espèce sur le site



Illustrations des différentes zones de reproduction et d'alimentation sur le site : bancs coquilliers des plages du Casino et de Grand-Fort-Philippe.

Zone d'alimentation à proximité de la zone de reproduction du « Fer à cheval » (Plage du Casino).

Interaction entre le Gravelot à collier interrompu et le Grand Gravelot, avec parfois compétition pour les zones de nidification



Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrius</i>)													Site FR3110039	
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008	
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			9 (20 en prenant en considération les effectifs aux abords du site)	Date d'observation : 12/06/2008 (05/06/2008 en prenant en considération les effectifs aux abords du site)									
	Nombre de couples certains :			4 (+ 1 hors site)	(sur la base des observations)									
	probables :			2 hors site	(selon les codes EBCC/EOAC)									
	Nombre maximum de nids observés :			10										
	Nombre de jeunes à l'envol :			?										
Statut sur le site :			Nicheur - Migrateur											
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés													
	<p>SUR LE SITE : nids rudimentaires, correspondant à une dépression dans le sable, implantés sur les bancs coquilliers sans végétation (zone des laisses de mer à 40/60 cm plus haut que la limite atteinte à marée haute, voire à 70/80cm, au milieu du banc coquillier) ou plus ponctuellement sur la base non végétalisée des dunes embryonnaires (code N2000 : 2110), voire au pied d'une touffe d'Oyat.</p> <p>HORS SITE : nids installés au milieu d'un banc coquillier ou plus généralement sur les dunes bordières à végétation éparse, loin de la zone de repos des laridés (nidification et élevage des jeunes dans le même secteur).</p>													
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction							
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats				
	Invertébrés (crustacés, Staphyllin, diptères)			Zones de vasières de granulométrie fine et exondées à marée basse, pouvant être en cours de colonisation par la végétation halophile (ex : Salicorne). Ouest de la Plage du Casino et vasière de Grand-Fort-Philippe.			Invertébrés (crustacés, Staphyllin, diptères)			Zones de vasières de granulométrie fine et exondées à marée basse, pouvant être en cours de colonisation par la végétation halophile (ex : Salicorne). Faibles surfaces pouvant suffire (zone interne de la Plage du Casino, en cours de végétalisation et vasière entre le Fer à cheval et le cordon dunaire). Ouest de la Plage du Casino pour les adultes et les jeunes (hors site) et vasière de Grand-Fort-Philippe (partie végétalisée et nue).				
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Concurrence avec le Grand Gravelot pour les zones de reproduction													

A138

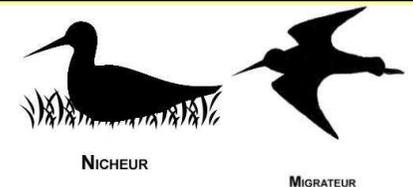
Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)

Tableau 111 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
	Etat sur le site	Di	F			Di	Di	Di
Nicheur	Justification	<p>Zone d'alimentation : stable - uniquement présent sur la plage du Casino et la plage de Grand Fort Philippe (hors ZPS). La zone des huttes a été utilisée en 1998.</p> <p>Zone de nidification : dunes embryonnaires et bancs coquilliers de la plage du Casino et de la plage de Grand-Fort-Philippe (hors ZPS). Il a été nicheur une fois sur les berges des plans d'eau Ouest et la zone des huttes.</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les habitats sur la plage du Casino et la vasière de Grand Fort Philippe ont évolué mais restent toutefois favorables à un nombre de couples sensiblement le même que ce qu'il était auparavant. La partie centrale de la plage du casino, autrefois très utilisé ne l'est cependant plus. La plupart des zones d'alimentation sont situées hors ZPS</p> <p>Ressources alimentaires : parmi les proies habituellement exploitées par le Grand Gravelot figurent de petits crustacés (amphipodes, <i>Talitrus</i>), mollusques (hydrobies), annélides polychètes (néreïs) et autres invertébrés, tous présents sur la ZPS notamment dans la zone des huttes et sur l'estran.</p> <p>Zone de nidification : dunes embryonnaires (code N2000 : 2110) et bancs coquilliers (code N2000 : /) - les surfaces sont stables, voire en progression avec la formation de nouveaux bancs coquilliers. A noter que les abords du site peuvent également être favorables à la nidification. La présence de l'enclos tend également à protéger une partie des nids du dérangement</p>	<p>Le dérangement est un des facteurs importants qui limite le succès reproducteur. La dynamique sédimentaire a permis de recréer un banc coquillier et une petite vasière qui sert de zone de nidification et d'alimentation à certains couples de la plage du Casino. Les autres s'alimentent hors ZPS.</p>	<p>Bien que les effectifs soient plutôt stables, le dérangement peut être à l'origine d'un succès reproducteur limité</p>
			1-11 cpl.	1-10 cpl.	jusqu'à 4 cpl. certains + 3 cpl. probables en comprenant les abords du site			
	Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières en prés salés. Existence d'une compétition pour l'espace entre le Grand Gravelot (<i>Charadrius hiaticula</i>) et le Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>)						

	Etat sur le site	Dm			Di		Di	Dm	
		avt. 1998	1998-2002	2007-2008					
Migrateur	Justification	<p>Alimentation et reposoir: stable, pour ce qui est des reposoirs (filots, berges, bancs coquilliers, haut de plage), en baisse pour les zones d'alimentation potentielles (plage du Casino à rôle limité aujourd'hui, relativement faible importance de l'estran - plus grande attractivité de vasières proche moins végétalisées)</p>	?	Eff. Moy. 43 eff. Max : 102	Eff. Max Moy. 13 eff. Max : 18 (9 en 2008)	<p>Zone d'alimentation : la plupart des habitats ont peu évolué, à l'exception de la vasière de la plage du casino qui s'est nettement végétalisée.</p>	<p>La dynamique naturelle d'atterrissage sur la partie marine ne favorise pas la formation de zones d'alimentation vastes dans la ZPS, attractives pour les migrateurs. A noter que la zone des huttes a sans doute connu une évolution récente avec la suppression d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques (avrli 2009) sans toutefois pouvoir évaluer les effets sur la qualité des habitats.</p>	<p>Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimentent sur l'estran et sur la vasière de Grand Fort Philippe et voire celle du Fort Vert</p>	
			<p>Les effectifs migrateurs sont en baisse importante. Le rôle de zones d'alimentation de la ZPS est relativement faible et nettement moindre qu'auparavant, avec la végétalisation importante de la vasière de la plage du casino.</p>		<p>Ressources alimentaires : voir "nicheur" - exploitation probable des mêmes proies qu'en période de nidification</p>				
	Facteurs d'influences majeurs	<p>Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières en prés salés.</p>							
Hivernant		<p>sans objet</p>							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



Fiche Oiseaux

Pluvier doré

Pluvialis apricaria

Code Natura 2000 : A140

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur Hivernant

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe I, II/2, III/2
Convention de Berne :
Annexe III
Convention de Bonn :
Annexe II

Statut en France :
espèce chassable

Catégories de menaces et vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Hivernant à surveiller

Statut européen :
non défavorable



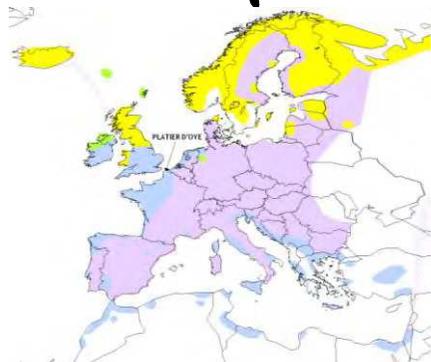
Systematique

Charadriiformes
Charadriidés

Description

En période nuptiale, ce limicole arbore un plumage noir de la face au ventre avec une large bordure blanche et un dessus bariolé de noir et de doré. En plumage hivernal, le doré du dessus est plus estompé, la poitrine est plus pâle, striée de noirâtre et de fauve terne. Il est légèrement plus petit que le Vanneau huppé avec des ailes plus étroites et plus pointues. En vol, il est caractérisé par une vague barre alaire et un dessous de l'aile blanc (aisselle noires chez le Pluvier argenté).

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par
ALFA et S.Pézeril et données antérieures EDEN62

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) recherche sa nourriture en fouillant la terre et en capturant à la surface les invertébrés. Il mange essentiellement des insectes, en particulier des coléoptères et leurs larves, des vers de terre, des limaces et parfois des éléments végétaux (graines).

Sur la ZPS : l'espèce s'alimente relativement peu sur la ZPS, son régime alimentaire n'y est pas connu précisément.

Reproduction

Données bibliographiques (1) : les couples se forment avant l'arrivée sur les lieux de nidification et sont réputés « unis pour la vie ». Le mâle creuse plusieurs petites cuvettes dans le sol. La femelle en choisit une, et les deux oiseaux se mettent à parader avant de s'accoupler. Le nid est ensuite agrandi par la femelle, puis garni d'herbes. La femelle y pond 3 ou 4 oeufs. L'incubation est assurée par les deux adultes. Les oeufs éclosent entre 28 et 31 jours. Les poussins sont nidifuges. Peu après l'éclosion, les parents les conduisent sur les lieux de nourrissage proches et montent la garde pendant qu'ils se nourrissent. Les jeunes sont aptes au vol après un mois et peuvent se reproduire dès l'année suivante.

Habitat

Données bibliographiques (1) : passant l'essentiel de son temps au sol, le Pluvier doré affectionne les terrains plats et dégagés, à végétation herbacée rase et sans arbre, où il peut courir rapidement en cas de danger. Pendant la période de reproduction, les habitats typiques du Pluvier doré sont la lande rase et les terrains tourbeux. En hiver, il fréquente les plaines cultivées, les prairies, les champs de céréales, les terres labourées et les polders.

Sur la ZPS,

Reposoirs : il affectionne les berges à végétation rase, souvent en partie inondées. Il s'y repose en compagnie du Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), essentiellement en fin d'hivernage et en période de migration postnuptiale. Les prairies et berges des plans d'eau du site ne sont que très ponctuellement exploitées comme zone d'alimentation. Les pluviers dorés s'y rassemblent essentiellement pour les phases de repos.

Zone d'alimentation : l'espèce se rencontre également mais rarement sur la Plage du Casino, où il s'alimente dans les secteurs à végétation rase. Quelques individus s'alimentent aussi sur les berges des plans d'eau. L'essentiel des zones d'alimentation sont toutefois situées hors ZPS.

Plusieurs groupes mixtes de Vanneau huppé-Pluvier doré ont été rencontrés dans les prairies et champs labourés aux alentours du site. Sur ces habitats, les espèces se nourrissent et se reposent.

Interactions avec d'autres espèces

Le Pluvier doré se rencontre fréquemment en groupe mixte avec le Vanneau huppé (sur le site), parfois aussi avec la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) (non observé sur le site).

Pluvier doré

Site N2000 FR3110039
« Platier d'Oye »

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039

Utilisation du site :



Activités/Eff. Maximum (Part relative des observations)	Estran-rivage-plage	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Plage de Grand-Fort-Philippe
	Alimentation 1 (<1%)	Repos (alimentation ponctuellement) 350 (99,75%)	Repos - Alimentation 22 (<1%)	Repos 1 (<1%)

Tableau 112 : répartition et représentativité des activités du Pluvier doré par secteur



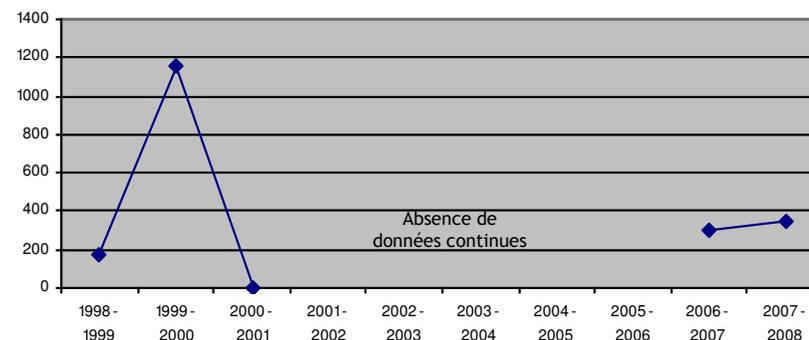
Evolution des populations sur le site

Historique :
Migrateur

Années	1998-2002	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	1160*	300	350

*effectif maximal observé sur la période considérée

Table 113 : évolution des effectifs migrateurs maximaux sur la période 1998-2008



Graph 34 : évolution des effectifs migrateurs entre 1998 et 2008

En 2007/2008 :

Les effectifs sur le site sont très fluctuants d'une journée à l'autre, mais aussi au cours de la journée : le Pluvier doré part s'alimenter la journée, le site n'étant utilisé que comme reposoir. Il est probable qu'il n'utilise les reposoirs du site que lorsqu'il est dérangé de ses autres reposoirs (ex : champs proches,...).

Les effectifs les plus élevés sont observés en hivernage (février notamment). Plus de 90% des observations se font à cette période. La partie ouest est la plus fréquentée (pratiquement toutes les observations y ont été effectuées). Un maximum de **350 individus** a été observé simultanément en février 2008 à l'ouest.

La migration pré-nuptiale débute fin février, dès mars les observations sont occasionnelles. Plus aucun contact ne sera pris jusqu'en juillet, date des premiers retours.

Les observations d'été concernent les vasières des plans d'eau de l'est et les prés salés de la Plage du Casino.

Les effectifs apparaissent nettement moindres que lors des suivis de 1998 à 2000, mais plus étendus dans le temps : lors de ces suivis, l'espèce n'était contactée que de janvier à mars. Les reposoirs étaient situés exclusivement sur la partie Est.



Période de présence de l'espèce sur le site

	Sep-07	Oct-07	Nov-07	Dec-07	Jan-08	Fev-08	Mars-08	Avr-08	Mai-08	Juin-08	Jui-08	Aoû-08	Sept-08
Période de présence sur le site		Migration post-nuptiale		Hivernage		Fin d'hivernage - début de migration pré-nuptiale					Migration post-nuptiale		

Tableau 114 : statut du pluvier doré sur la ZPS sur la base des observations 2007-2008

Menaces

Globales :

Le Pluvier doré est principalement menacé par la disparition (travaux hydrauliques, développement des sablières, boisements) et la modification de son habitat (abandon des pratiques agricoles traditionnelles) et les dérangements pendant la période de reproduction.

Sur le site :

Il n'apparaît pas globalement menacé sur le site. Ce dernier constitue une zone de reposoir et une zone d'alimentation secondaire où l'espèce n'est que rarement dérangée.

Mesures de gestion possibles

Maintien de zones prairiales comme reposoir.

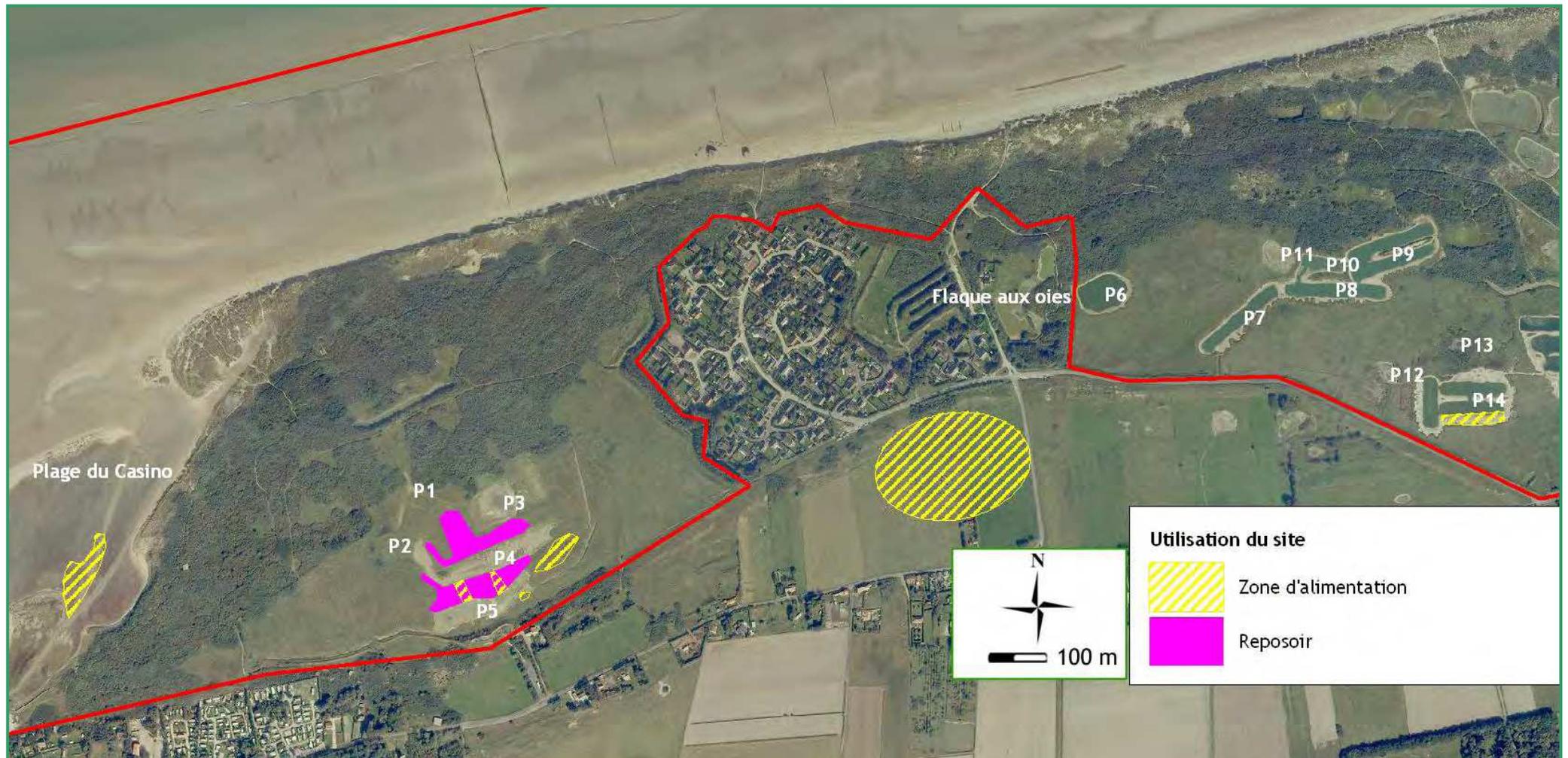
Etude comparative de la ressource alimentaire et de la structure de végétation des prairies du site (non ou très peu exploitées pour l'alimentation) et de celles hors site où l'espèce s'alimente régulièrement afin de dégager les différences et envisager des mesures de gestion appropriées.

Pluvier doré

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 31 : utilisation du site par le Pluvier doré



Pluvier doré

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Planche photo : les habitats et l'espèce sur le site



Zones de reposoir et d'alimentation en face de l'observatoire Ouest de la ZPS en compagnie de vanneaux huppés.

Pluvier doré

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 115 : synthèse 2008 sur la ZPS

Pluvier doré (<i>Pluvialis apricaria</i>)												Site FR3110039	
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes			350	Date d'observation : 12/02/2008								
	Nombre de couples certains			0	(sur la base des observations)								
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids			/									
	Nombre de jeunes à l'envol :			/									
Statut sur le site :			Migrateur - Hivernant										
Repos sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Migration et Hivernage												
	Utilisation du site majoritairement comme reposoir : berges en partie inondées, à végétation rase près de P4 et P5.												
Alimentation sur la ZPS	Ressources potentielles						Localisation des habitats						
	Coléoptères et leurs larves, vers de terre, limaces, parfois graines.						Zones d'alimentation ponctuelles : prairies du site (ouest abords de P4 et P5 : prairies hygrophiles à inondées) et berges asséchées des plans d'eau (est, P14). Ponctuellement sur la Plage du Casino (prés salés à végétation rase 10-15 cm - code N2000 : 1330) et la plage de Grand-Fort-Philippe (hors site).						
						Zone d'alimentation majeure : prairies et champs labourés (hors site) notamment sur Oye-Plage et Marck à quelques kilomètres du site (code N2000 : /).							
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Repos en compagnie du Vanneau huppé essentiellement.												

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.

A140

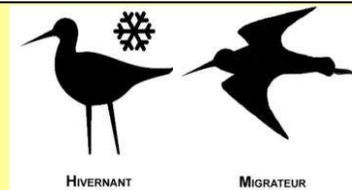
Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)

Tableau 116 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur	Etat sur le site	F	Dm			F	F	Dm
	Justification	Alimentation et reposoir: stable (compensation d'une entité sur l'autre) - exploitation du site essentiellement comme zone de remise : utilise les îlots et berges de plans d'eau : utilisent ceux de l'est ou l'ouest selon les hauteurs d'eau. Vasières, prés salés et prairies servent de zones d'alimentation ponctuelles	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les habitats potentiellement exploitables en zone d'alimentation paraissent stables - toutefois les prairies, milieux habituellement exploités par le Pluvier, le sont très peu sur la ZPS. Les prés salés (plage du casino) ont connu une phase d'expansion avec l'atterrissage de cette dernière, les pluviers n'exploitent toutefois que très peu cet habitat. Les surfaces de zones potentiellement exploitables sont donc stables voire croissantes.</p> <p>Ressources alimentaires : invertébrés divers (lombric, coléoptères...) et éléments végétaux. Sur la ZPS, la ressource n'est pas caractérisée, l'espèce ne s'alimentant que très peu.</p> <p>Reposoir : Stable (berges et îlots des plans d'eau)</p>	Le rôle de remise de la ZPS est assuré. Les effectifs restent toutefois dépendants des zones d'alimentation en dehors de la ZPS.	Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimentent hors du site.
			?	Eff. max. moy. : 390 Eff. max : 1160	Eff. max: 300			
			Les effectifs sont très fluctuants avec des pics à environ 1000 individus fin février 1999 et 2000 (et à l'inverse aucun en 2000-2001 - d'où une moyenne relativement "basse"). En 2007 et 2008 de tels effectifs n'ont pas été atteints et paraissent donc en forte baisse					
Facteurs d'influences majeurs	Erosion des îlots (reposoir). Végétations prairiales trop hautes ou niveaux d'eau hauts qui limiteraient le rôle de remise. Dérangement sur les prés salés (zone d'alimentation ponctuelle)							
Hivernant	Etat sur le site	F	I			F	F	F
	Justification	Alimentation et reposoir: voir migrateur	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : voir "migrateur"</p> <p>Ressources alimentaires : voir "migrateur"</p> <p>Reposoir : voir "migrateur"</p>	voir "migrateur"	voir "migrateur"
			?	?	Eff. max moy. 325 Eff. max : 350			
			L'évolution des effectifs hivernants peut difficilement être analysée, les données de 1998-2002 étant partielle. Toutefois à l'époque les premiers pluviers apparaissent en janvier avec une centaine d'individus et culminés à près de 1000 individus en février-mars (migrateurs). En 2007-2008, les pluviers commencent à occuper la ZPS dès octobre avec des effectifs croissants jusqu'à 300-350 individus, début février. L'exploitation de la ZPS a évolué sans toutefois pouvoir préciser les orientations pour les hivernants (au minimum, il y a allongement de la période d'exploitation de la ZPS).					
Facteurs d'influences majeurs	Erosion des îlots (reposoir). Végétations prairiales trop hautes ou niveaux d'eau hauts qui limiteraient le rôle de remise. Dérangement sur les prés salés (zone d'alimentation ponctuelle)							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



Fiche Oiseaux

Vanneau huppé

Vannellus vanellus

Code Natura 2000 : A142

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Hivernant



Nicheur

Tableau 117 : synthèse 2008 sur la ZPS

Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes		1570		Date d'observation : 03/12/2007								
	Nombre de couples certains		15		(sur la base des observations)								
	possibles :		5		(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids		/										
	Nombre de jeunes à l'envol :		/										
	Statut sur le site :		Migrateur - Hivernant - Nicheur cert										
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Parties est et ouest et zone des huttes. Aux abords de plans d'eau (berges ou prairies situées à proximité immédiate), avec une végétation relativement basse en début de saison.												
Repos sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Migration et Hivernage												
	Utilisation du site majoritairement comme reposoir : berges en partie inondées, à végétation rase près de P4 et P5.												
Alimentation sur la ZPS	Ressources potentielles		Localisation des habitats										
	Chironomes, invertébrés du sol, vers de terre (peu abondants sur la ZPS), limaces, parfois graines. Très faible exploitation de la ZPS comme zone d'alimentation par les migrateurs et hivernants.		Nidification					Migration et Hivernage					
			Zones d'alimentation des nicheurs : prairies du site (ouest et est aux abords des plans d'eau), berges des plans d'eau (ouest et est). Végétation hygrophile rase de la zone des huttes					Zone d'alimentation des migrateurs et hivernants : essentiellement prairies et champs labourés (hors site) notamment sur Oye-Plage et Marck à quelques kilomètres du site (code N2000 : /) et sur la ZPS : ponctuellement sur la Plage du Casino (prés salés à végétation rase 10-15 cm - code N2000 : 1330) et les prairies et berges des plans d'eau.					
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	Repos en compagnie du Pluvier doré essentiellement. Peu d'interactions avec les autres espèces en période de nidification, en dehors de la poursuite d'éventuels prédateurs (goélands, busard, Héron cendré...)												

Données bibliographiques
(1) : <http://www.oiseau.x.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p. Διωνυλλος

A14.2

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

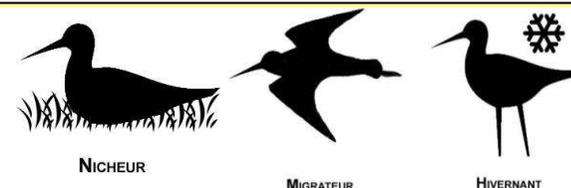


Tableau 118 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce	
Etat sur le site	Di	Dm			F	Di	Dm	
Nicheur	Justification	<p>Zone d'alimentation et de nidification : en baisse - les parties est et ouest sont toujours utilisées cependant seuls les abords des plans d'eau ouest et est sont réellement exploités alors qu'auparavant l'espèce était présent sur l'ensemble des zones prairiales. On notera par ailleurs que l'espèce niche aussi dans la zone des huttes</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les berges des plans d'eau et certaines zones prairiales proches constituent l'essentiel des zones d'alimentation lors de la nidification</p> <p>Ressources alimentaires : alimentation essentiellement animale. Sur la ZPS, les lombrics ne constituent vraisemblablement pas une ressource importante pour l'espèce (faible densité), en revanche les chironomes (les insectes parmi les plus abondants sur la ZPS) et autres diptères et invertébrés du sol entrent vraisemblablement dans son régime alimentaire</p> <p>Zone de nidification : végétation prairiale basse</p>	<p>La forte baisse des effectifs est difficilement explicable en l'état actuel. Les habitats semblent avoir peu évolué (perte toutefois d'une partie du caractère hygrophile des prairies). Par ailleurs, l'écologie de l'espèce semble évoluer : de plus en plus d'individus nichant sur des terres cultivées parfois loin de l'eau</p>	<p>Avec des effectifs en forte baisse, les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce ne semblent pas favorables. Les causes de cette baisse ne sont toutefois pas connues et l'évolution de ces effectifs sont sans doute à suivre et à tenter de corréliser avec des facteurs telles que les niveaux d'eau ou par des expérimentations de gestion (telles que des fauches tardives très rases éloignées des plans d'eau...)</p>
			17-115 cpl.	15-85 cpl.	8-15 cpl.			
			Présents avant même la création de la réserve, l'espèce a des effectifs fluctuants qui accusent toutefois globalement une forte baisse sur la période récente.					
Facteurs d'influences majeurs	Présence de prairies rases favorables à l'alimentation et la nidification. Dérangement sur la zone des huttes (zone de nidification ponctuelle).							
Etat sur le site	F	F			F	F	F	
Migrateur	Justification	<p>Alimentation et reposoir: stable (compensation d'une entité sur l'autre) - exploitation du site essentiellement comme zone de remise : utilise les îlots et berges de plans d'eau : utilisent ceux de l'Est ou l'Ouest selon les hauteurs d'eau. Vasières, prés salés et prairies servent de zones d'alimentation ponctuelles</p>	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : les habitats potentiellement exploitables en zone d'alimentation paraissent stables - toutefois les prairies, milieux habituellement exploités par l'espèce, le sont très peu sur la ZPS. Les prés salés (plage du casino) ont connu une phase d'expansion avec l'atterrissement de cette dernière, les vanneaux n'exploitent toutefois que très peu cet habitat. Les surfaces de zones potentiellement exploitables sont donc stables voire croissantes.</p> <p>Ressources alimentaires : invertébrés divers (lombric, coléoptères...) et éléments végétaux. Sur la ZPS, la ressource n'est pas caractérisée, l'espèce ne s'alimentant que très peu.</p> <p>Reposoir : stable (berges et îlots des plans d'eau)</p>	<p>Le rôle de remise de la ZPS est assuré. Les effectifs restent toutefois dépendants des zones d'alimentation en dehors de la ZPS.</p>	<p>Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimentent hors du site.</p>
			?	Eff. max. moy. : 794 Eff. max : 1400	Eff. max. moy. : 1000 Eff. max : 1000			
			Les effectifs sont très fluctuants avec un pic à plus de 1400 individus fin février 2000. En 2007 et 2008 de tels effectifs n'ont plus été atteints, avec toutefois des effectifs moyens supérieurs à ceux de la période 1998-2002.					
Facteurs d'influences majeurs	Erosion des îlots (reposoir). Végétations prairiales trop hautes ou niveaux d'eau hauts qui limiteraient le rôle de remise. Dérangement sur les prés salés (zone d'alimentation ponctuelle)							

Hivernant	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	Alimentation et reposoir: voir migrateur	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : voir "migrateur"	voir "migrateur"	voir "migrateur"
			?	Eff. max : 350	Eff. moy. 500 Eff. max : 1570			
Facteurs d'influences majeurs	Erosion des îlots (reposoir). Végétations prairiales trop hautes ou niveaux d'eau hauts qui limiteraient le rôle de remise. Dérangement sur les prés salés (zone d'alimentation ponctuelle)		Les effectifs hivernants sont en hausse importante. D'une utilisation essentiellement comme halte migratoire, il semble que l'utilisation en hivernage soit de plus en plus importante.			Ressources alimentaires : voir "migrateur"		
						Reposoir : voir "migrateur"		

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



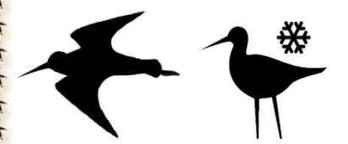
Bécasseau sanderling

OISEAUX

Code Natura 2000 : A144

Calidris alba

Statut de l'espèce
sur le site



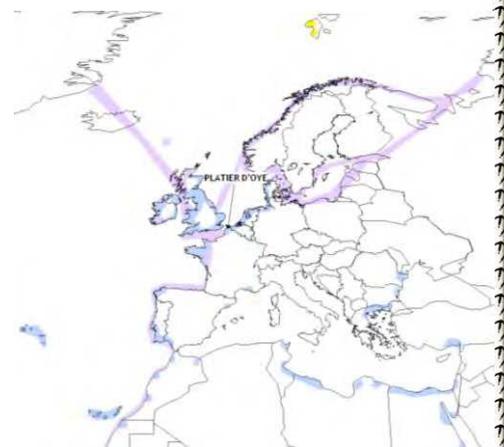
Migrateur Hivernant

Systématique
Charadriiformes
Scolopacidés

Description

Le Bécasseau sanderling, en période hivernale se distingue des autres bécasseaux par ces teintes très pâles et le bec relativement court et gros. Au printemps, une teinte rousse marque le haut de sa poitrine et sa tête. Son comportement est aussi remarquable : il court devant les vagues.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA et S.Pézeril et données antérieures

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) se nourrit exclusivement d'invertébrés aquatiques marins. Amphipodes et vers constituent l'essentiel de son alimentation, complétée par des talitres, crevettes, mais aussi chair de poissons morts...
Sur la ZPS : *Talitrus saltator*, *Scolecopsis squamata*, *Mytilus edulis*, *Hydrobia ulvae*, *Eurydice affinis*, *Corophium arenarium* et *Crangon crangon*, espèce consommables par le Bécasseau sanderling, sont présents sur la ZPS.

Reproduction

Données bibliographiques (1) : il s'agit d'oiseaux nichant essentiellement dans l'Arctique.
Sur la ZPS, l'espèce ne niche pas.

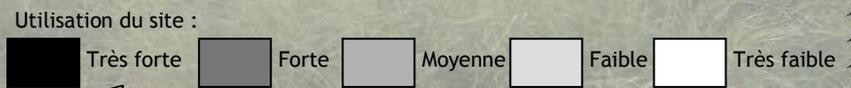
Habitat

Données bibliographiques (1) : sur son territoire d'hivernage et de migration, ce bécasseau fréquente essentiellement les vasières et les plages sablonneuses. Le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) s'éloigne rarement du bord de mer.
Sur la ZPS,
Zone d'alimentation : le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) exploite exclusivement l'estran pour son alimentation.
Reposoirs : les plus utilisés sont situés hors du site, il s'agit principalement de la plage de Grand Fort Philippe (banc coquillier).

Interactions avec d'autres espèces

Sur la ZPS, le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) se rencontre régulièrement avec le Bécasseau variable (*Calidris alpina*) et/ou avec le Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*). Cette espèce vit le plus souvent en groupe : ce comportement lui permet d'optimiser le temps d'alimentation par rapport au temps consacré à la surveillance des prédateurs éventuels.

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR310039

Activités / Eff.max (part relative des observations)	Estran	Anciennes mares de chasse saumâtres	Plage de Grand Fort Philippe (hors ZPS)
	Alimentation Reposoir / 66 (68,9%)	Alimentation - Reposoir / 7 (0,8%)	Reposoir - Alimentation / 110 (30,3%)

Protections

Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II
Statut en France :
espèce protégée

Catégories de menaces et vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
- Hivernant à surveiller

Statut européen :
non défavorable



Bécasseau sanderling

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales :

Les principales menaces sur cette espèce sont liées aux activités humaines qui portent atteintes aux habitats maritimes (destruction directe par aménagement) ou par accident (pollutions). Le dérangement, notamment sur les reposoirs de marées hautes, est également susceptible d'affecter les populations.

Sur le site :

A l'échelle du site, cette espèce n'apparaît pas menacée (effectifs peu élevés).

La fréquentation humaine des plages est un facteur limitant la présence de ce bécasseau.

Mesures de gestion possibles

Peu de mesures favorable à l'espèce (habitat non valorisable). La régulation de la fréquentation semble la seule mesure potentiellement favorable à l'accroissement des populations sur le site. La faible ressource alimentaire ne permettra pas cependant d'atteindre des effectifs très élevés.

Répartition géographique



Evolution des populations sur le site

Historique :

Hivernant

Années	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2006 (partiel)	2006-2007	2007-2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	45*	64*	0*	165*	70**	143*	110*

*effectif maximal observé sur la période considérée

**comptage effectué entre septembre 2006 et décembre 2006

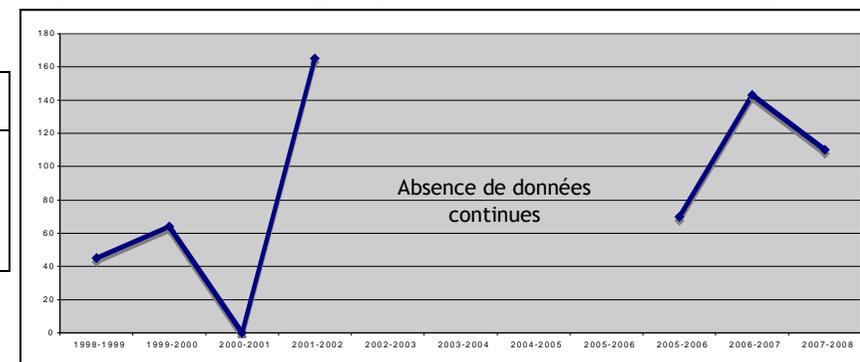
Tableau 120 : évolution des effectifs migrateurs maximaux sur la

En 2007-2008 : période 1998-2008

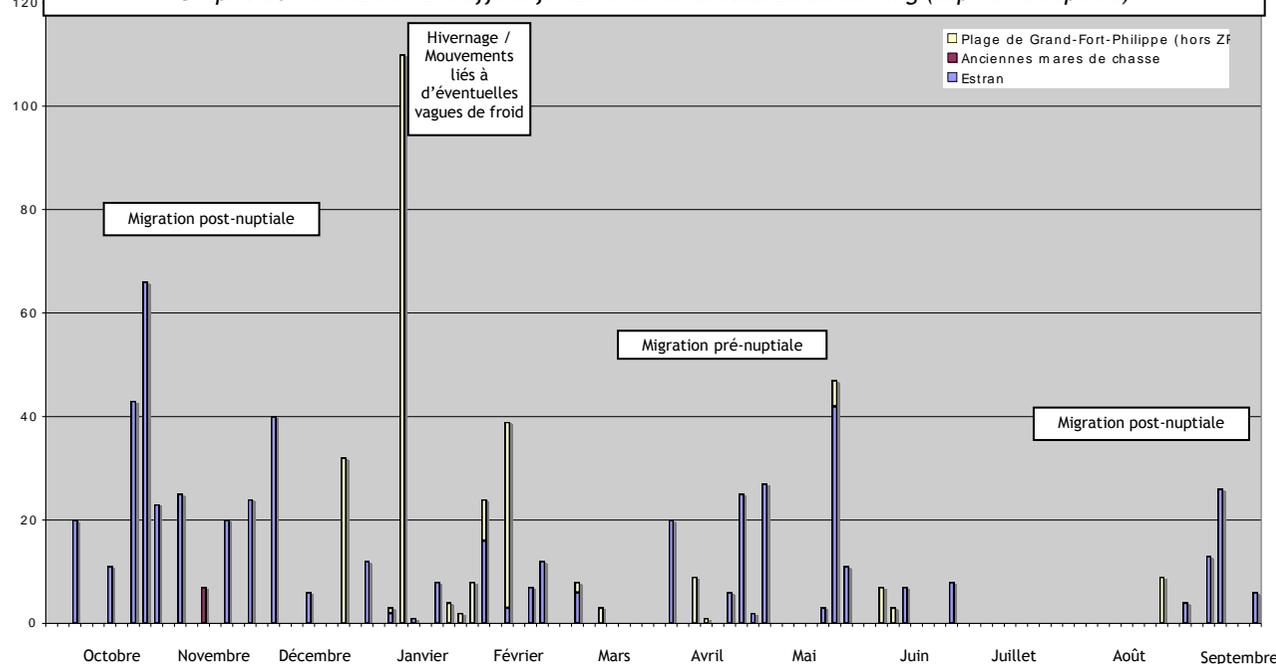
Avec un maximum de 110 individus observés en 2008, la situation apparaît assez conforme à la période 1998-2002, où une moyenne des maximum de 90 était notée, pour un maximum de 165. En 2007, un maximum de 143 était noté en janvier. Les effectifs pouvant être considérés comme hivernants (moyenne du nombre d'individus présent de décembre au 20 février) sont faibles (4 sur la ZPS, 13 en comprenant les abords).

La migration post-nuptiale et l'hiver concentrent les effectifs les plus élevés.

Graphe 35 : évolution des effectifs maximum du Bécasseau sanderling (1995-2008)



Graphe 36 : évolution des effectifs cumulés du Bécasseau sanderling (sept-07 à sept-08)



Période de présence de l'espèce sur le site

	sept-07	oct-07	nov-07	dec-07	janv-08	fev-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08
Période de présence sur le site	Migration post-nuptiale (effectifs élevés)			Hivernant / oiseaux de passage suite à la vague de froid - pics d'abondance			Migration pré-nuptiale			Migration post-nuptiale (effectifs faibles)			

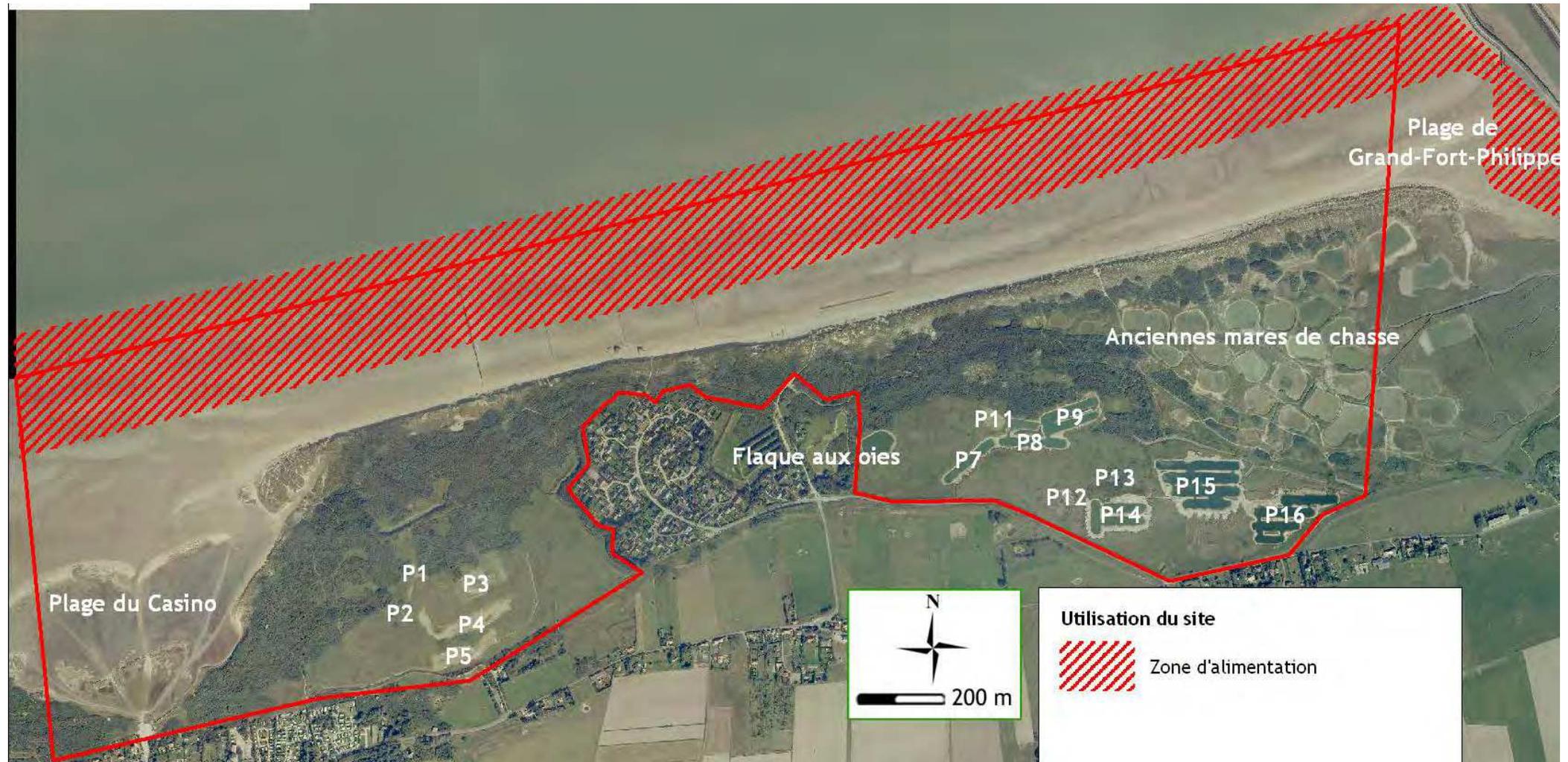
Tableau 121 : statut du Bécasseau sanderling sur le site sur la base des observations 2007-2008

Bécasseau sanderling

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 32 : utilisation du site par le Bécasseau sanderling



Bécasseau sanderling

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 122 : synthèse 2008 sur la ZPS

Bécasseau sanderling (<i>Calidris alba</i>)													Site FR3110039	
Période de présence	09/07	10/07	11/07	12/07	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/09	09/08	
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			110	Date d'observation : 11/01/2008									
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)									
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)									
	Nombre maximum de nids observés :			0										
	Nombre de jeunes à l'envol :			0										
	Statut sur le site :			Migrateur- Hivernant										
Alimentation sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés pour l'alimentation													
	Ressources potentielles						Localisation et caractérisation des habitats							
	crustacés (<i>Talitrus saltator</i> , <i>Corophium arenarium</i> , <i>Eurydice affinis</i> et <i>Crangon crangon</i>), vers (<i>Scolecipis squamata</i>), petits mollusques (<i>Mytulus edulis</i> , <i>Hydrobia ulvae</i>)						estran (code N2000 : 1140)							
Repos sur la ZPS	Caractéristiques des reposoirs utilisés													
	Banc coquillier hors ZPS													
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	En groupe avec le Bécasseau variable et / ou le Grand Gravelot													

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A144

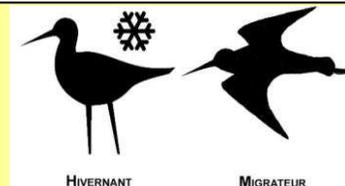
Bécasseau sanderling (*Calidris alba*)

Tableau 123 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	Alimentation et reposoir: stable tant pour les reposoirs que l'alimentation (estran)	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : l'estran exploité par le Bécasseau sanderling a globalement peu évolué.	En dépit de l'évolution du trait de côte, le Bécasseau sanderling n'est pas directement menacé par ce phénomène. Le dérangement occasionné par les promeneurs peut entraîner la fuite des oiseaux depuis leur reposoirs ou les perturber lors de la phase d'alimentation	Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimentent sur l'estran (au delà même de la limite de la ZPS), même si l'estran de la ZPS peut servir de zone d'alimentation pour un petit nombre d'individus.
			?	Eff. Moy. 90 eff. Max : 165	Eff. Max Moy. 80 eff. Max : 90			
			Les effectifs migrateurs sont relativement stables en dépit d'un effectif maximal observé en baisse. Le rôle de zones d'alimentation de la ZPS est relativement faible, en revanche le rôle de remise est important à certains moments.			Ressources alimentaires : essentiellement crustacés (<i>Talitrus saltator</i> , <i>Corophium arenarium</i> , <i>Eurydice affinis</i> et <i>Crangon crangon</i>), vers (<i>Scolecopsis squamata</i>), petits mollusques (<i>Mytilus edulis</i> , <i>Hydrobia ulvae</i>) - présent sur la ZPS		
			Reposoir : stable (haut de plage, bancs coquilliers, dunes embryonnaires)					
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières en prés salés.							
Hivernant	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	Alimentation et reposoir: stable tant pour les reposoirs que l'alimentation (estran)	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : voir "migrateur"	En dépit de l'évolution du trait de côte, le Bécasseau sanderling n'est pas directement menacé par ce phénomène. Le dérangement occasionné par les promeneurs peut entraîner la fuite des oiseaux depuis leur reposoirs ou les perturber lors de la phase d'alimentation	Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimentent sur l'estran (au delà même de la limite de la ZPS), même si l'estran de la ZPS peut servir de zone d'alimentation pour un petit nombre d'individus.
			?	Eff. Moy. 10 eff. Max : 64	Eff. Moy. 20 eff. Max : 143			
			Les effectifs hivernants tendent à la hausse, même si les variations restent importantes d'un jour sur l'autre. Le rôle de zones d'alimentation de la ZPS est relativement faible, en revanche le rôle de remise est important à certains moments.			Ressources alimentaires : voir "migrateur"		
			Reposoir : voir "migrateur"					
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières en prés salés.							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



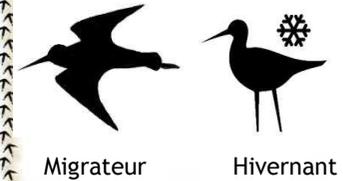
Fiche Oiseaux

Bécasseau variable

Calidris alpina

Code Natura 2000 : A149

Statut de l'espèce sur le site



Migrateur

Hivernant

Systematique

Charadriiformes
Scolopacides

Description

Le Bécasseau variable se distingue du Bécasseau sanderling par son bec relativement long et légèrement arqué vers le bas et au printemps, par sa tache ventrale noire.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Période de suivi sept. 2007 à sept. 2008, par ALFA et S.Pézeril et données antérieures EDEN62

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : ce bécasseau se nourrit exclusivement d'invertébrés aquatiques marins et parfois d'eau douce. Entrent notamment dans son régime alimentaire les vers (nééréidés) et les petits mollusques (*Hydrobia*, *Macoma*...).

Sur la ZPS : l'espèce peut s'alimenter sur la plage (au dépend notamment de *Corophium arenaria*, *Hydrobia ulvae*) mais aussi sur les plans d'eau douce et saumâtre où parmi les proies potentielles se trouvent les larves de chironomes, les hétéroptères... La zone des hutte, riche en hydrobies et néréis, est également exploitée comme zone d'alimentation.

Reproduction

Données bibliographiques (1) : il s'agit d'oiseaux nichant essentiellement dans l'Arctique.
Sur la ZPS, l'espèce ne niche pas.

Habitat

Données bibliographiques (1) : sur son territoire d'hivernage et de migration, ce bécasseau fréquente essentiellement les vasières et les plages sablonneuses ou rocheuses. Le Bécasseau variable peut fréquenter des milieux d'eau douce (bords de plans d'eau, rives de lacs, bassin de décantation...).

Sur la ZPS

Zone d'alimentation : le Bécasseau variable (*Calidris alpina*) exploite outre la plage, les zones vaseuses peu végétalisées de la Plage du Casino ou de certaines anciennes mares de chasse et ponctuellement les berges peu végétalisées des plans d'eau douce ou saumâtre.

Reposoirs : les plus utilisés sont situés hors du site, il s'agit principalement de la plage de Grand Fort Philippe (banc coquillier) et ponctuellement les îlots sableux des plans d'eau.

Interactions avec d'autres espèces

Sur la ZPS, le Bécasseau variable se rencontre régulièrement avec le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) et/ou avec le Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*). Cette espèce vit le plus souvent en groupe : ce comportement lui permet d'optimiser le temps d'alimentation par rapport au temps consacré à la surveillance des prédateurs éventuels.

Protections

Convention de Berne :
Annexe II
Convention de Bonn :
Annexe II

Statut en France :
espèce protégée

Catégories de
menaces et
vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Hivernant : En déclin

Statut européen :
non défavorable



Bécasseau variable

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Menaces

Globales :

Les principales menaces sont liées aux activités humaines (destruction directe par aménagement, pollutions). Le dérangement, notamment sur les reposoirs de marées hautes, est également susceptible d'affecter les populations.

Le Bécasseau variable est très sensible car l'essentiel de ses populations se concentre dans un faible nombre de sites.

Sur le site :

A l'échelle du site, cette espèce n'apparaît pas réellement menacée (effectifs peu élevés). Néanmoins, la réduction des surfaces de vasières au profit de prés salés sur la Plage du casino a un effet sur les potentialités d'accueil du limicole.

La fréquentation humaine des plages est un autre facteur limitant sa présence.

Mesures de gestion possibles

L'accroissement des surfaces de vasières et la régulation de la fréquentation semblent les mesures les plus favorables à l'accroissement des populations sur le site.

Répartition géographique



Localisation des observations sur le site FR3110039

Activités / Eff.max (part relative des observations)	Estran	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Anciennes mares de chasse saumâtres	Plage de Grand Fort Philippe (hors ZPS)
	Alimentation - Reposoir / 142 (53,1%)	Reposoir -Alimentation / 18 (1,1%)	Reposoir -Alimentation / 34 (2,8%)	Alimentation - Reposoir / 110 (14,9%)	Reposoir - Alimentation / 250 (28,1%)

Tableau 124 : répartition et représentativité des activités du Bécasseau variable sur la ZPS



Evolution des populations sur le site

Historique :

Années	1998-2002	2006 (partie)	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	1006*	286**	300	250*** 142****

Tableau 125 : évolution des effectifs migrateurs maximaux entre 1998 et 2008

*effectif maximal observé sur la période considérée

**comptage effectué entre septembre 2006 et décembre 2006

*** en limite de la ZPS (plage de Grand-Fort-Philippe)

**** maximale sur la ZPS

Avec des effectifs maximums moyens de 368 individus sur la période 1998-2002 (effectif maximal de 1006, lié à une forte tempête imposant le stationnement de migrateurs), les effectifs de 142 (250 en prenant en considération les abords du site) notés en 2008 apparaissent relativement faibles, mais sont conformes à ceux observés en 2007, avec un pic de 300 observés mi-septembre, non retrouvé en 2008. Les effectifs pouvant être considérés comme hivernants sont relativement faibles (17 sur la ZPS, 39 en comprenant les abords).

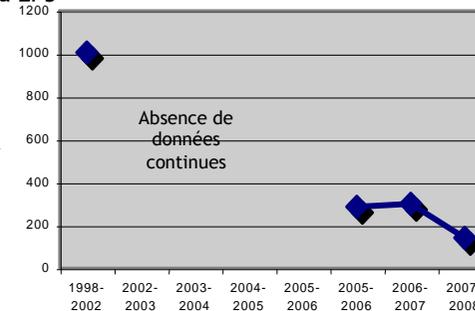
Pour cette espèce, les effectifs les plus élevés se rencontrent lors de la migration post-nuptiale et en hiver.



Période de présence de l'espèce sur le site

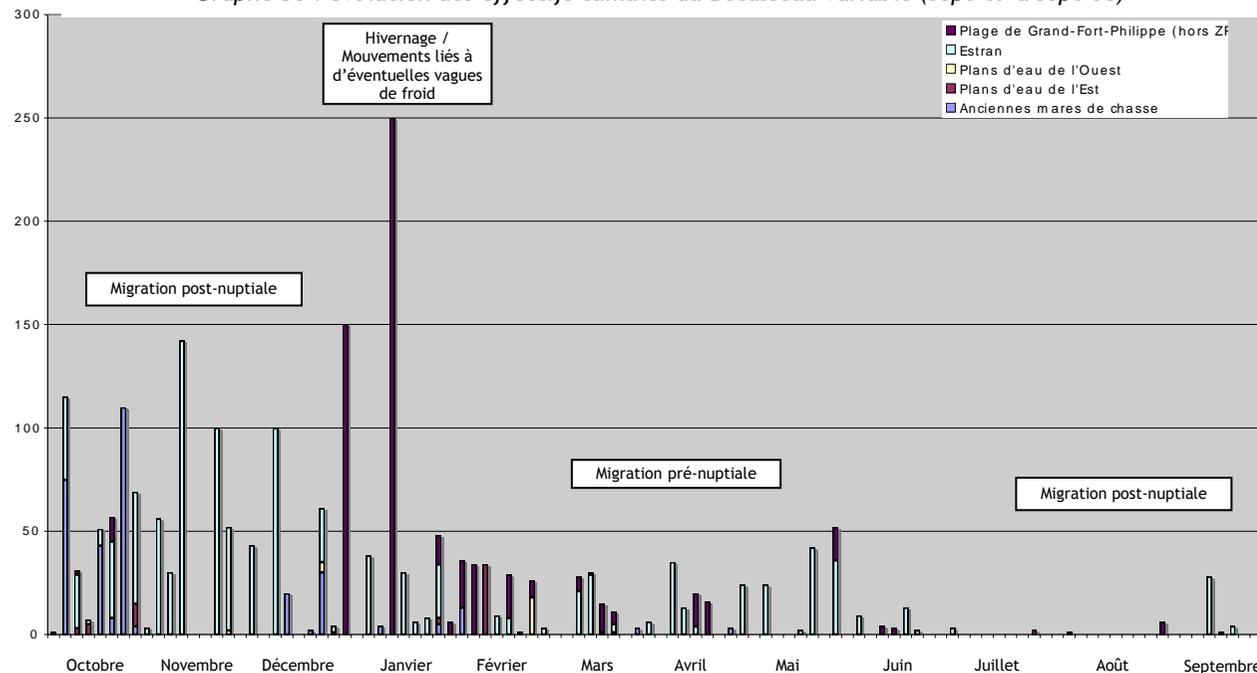
Période de présence sur le site	sept-07	oct-07	nov-07	dec-07	janv-08	fev-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08
Bécasseau variable	Migration post-nuptiale (effectifs élevés)			Hivernant / oiseaux de passage suite à la vague de froids - pics d'abondance			Migration pré-nuptiale			Migrateurs précoces - rares estivants		Migration post-nuptiale (effectifs faibles)	

Tableau 126 : statut du Bécasseau variable sur la ZPS sur la base des observations 2007-2008



Graph 37 : évolution des effectifs migrateurs maximaux entre 1998 et 2008

Graph 38 : évolution des effectifs cumulés du Bécasseau variable (sept-07 à sept-08)



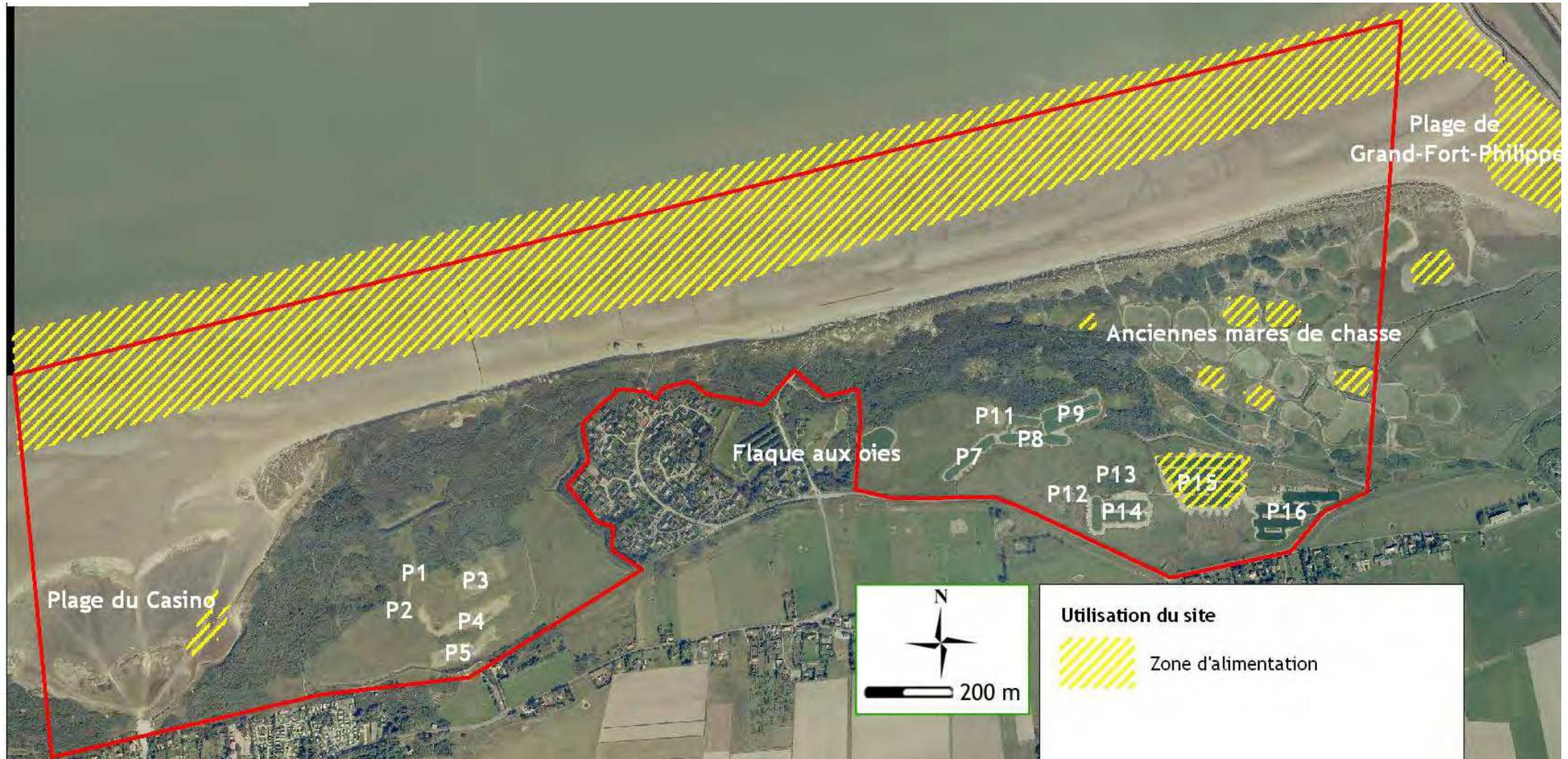
Période de présence de l'espèce sur le site

Bécasseau variable

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Carte 33 : utilisation du site par le Bécasseau variable



Sources :
Orthophoto © IZG Orthophotoplan 2006
SCAN25 © IGN PARIS - 2007
DIREN Nord - Pas-de-Calais
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
EDEN62

Réalisation
Conception
ALFA
Etudes et formation en environnement

Eteq
62
PPJge
PAYS PAS DE CALAIS
Pour l'Environnement
et la Géographie

Ministère de l'Énergie, du Développement Durable
et de l'Aménagement de la Mer

RÉGION
NORD
PAS DE CALAIS

NATURA 2000



Bécasseau variable

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 127 : synthèse 2008 sur la ZPS

Bécasseau variable (<i>Calidris alpina</i>)													Site FR3110039	
Période de présence	09/07	10/07	11/07	12/07	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/09	09/08	
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			142 (250 hors ZPS)	Date d'observation : 06/11/2007 (08/01/2008)									
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)									
	Nombre de couples possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)									
	Nombre maximum de nids observés :			0										
	Nombre de jeunes à l'envol :			0										
Statut sur le site :			Migrateur- Hivernant											
Alimentation sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés pour l'alimentation													
	Ressources potentielles						Localisation et caractérisation des habitats							
	crustacés (<i>Corophium arenaria</i>), vers (Néréis), petits mollusques (<i>Hydrobia ulvae</i>), larves de chironomes						estran (code N2000 : 1140), zone des huttes et berges des plans d'eau est et ouest (code N2000 : 3150)							
Repos sur la ZPS	Caractéristiques des reposoirs utilisés													
Banc coquillier hors ZPS - ponctuellement îlots sableux des plans d'eau														
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS	En groupe avec le Bécasseau sanderling et / ou le Grand Gravelot													

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A149

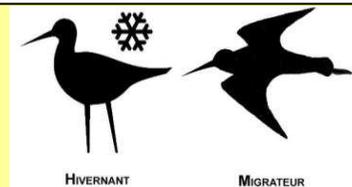
Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

Tableau 128 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Migrateur	Etat sur le site	F	Di			Di	Di	Di
	Justification	Alimentation et reposoir: stable tant les reposoirs (est, ouest, estran, banc coquillier, haut de plage) pour l'alimentation (estran, berges de plans d'eau, zone des huttes). La répartition de l'espèce a globalement peu évolué, avec toutefois une moindre présence sur la plage du casino	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : diminution des surfaces de vasière nue sur la plage du casino. Relative stabilité des surfaces de berges favorables aux abords des plans d'eau.	Le dérangement sur les zones d'alimentation de l'estran et de la zone des huttes et des reposoirs sur la plage est de nature à limiter la présence de l'espèce sur le site. Par ailleurs, la zone des huttes a sans doute connu une évolution récente avec la suppression d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques (avril 2009) sans toutefois pouvoir évaluer les effets sur la qualité des habitats.	Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimenteraient sur l'estran (au delà même de la limite de la ZPS), même si l'estran de la ZPS peut servir de zone d'alimentation pour un petit nombre d'individus. Faible surface de vasière comparativement à des espaces proches tels que la vasière du Fort Vert.
			?	Eff. Moy. 368 eff. Max : 1002*	Eff. Max Moy. 155 eff. Max : 300 (142 en 2008)			
			Les effectifs migrateurs sont en baisse notable (à noter que le pic exceptionnelle de 1000 ind. a été atteint lors d'un épisode climatique exceptionnel et ne correspond pas à l'attractivité habituel du site). Le rôle de zones d'alimentation de la ZPS est relativement faible comparativement à des espaces proches (fort vert...), en revanche le rôle de remise est important à certains moments.			Reposoir : stable (haut de plage, bancs coquilliers, dunes embryonnaires, berges et îlots des plans d'eau)		
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières nues en prés salés.							
Hivernant	Etat sur le site	F	F			Di	Di	Di
	Justification	Alimentation et reposoir: voir migrateur	avt. 1998	1998-2002	2007-2008	Zone d'alimentation : voir "migrateur"	voir "migrateur"	Le site joue essentiellement le rôle de remise pour des oiseaux migrateurs et hivernants qui s'alimentent sur l'estran (au delà même de la limite de la ZPS), même si l'estran de la ZPS peut servir de zone d'alimentation pour un petit nombre d'individus. Faible surface de vasière comparativement à des espaces proches tels que la vasière du Fort Vert.
			?	Eff. Moy. 10 eff. Max : 64	Eff. max : 250 (en comprenant les abords du site - 39 seulement dans la ZPS en 2008)			
			Les effectifs hivernants tendent à la hausse. Le rôle de zone d'alimentation de la ZPS reste toutefois relativement faible comparativement à des espaces proches (fort vert...), en revanche le rôle de remise est important à certains moments.			Reposoir : voir "migrateur"		
Facteurs d'influences majeurs	Dérangement humain des bancs coquilliers et de l'estran, évolution des vasières nues en prés salés.							

* : correspond à un phénomène climatique exceptionnel (tempête qui a poussé les oiseaux à se poser)

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



Fiche Oiseaux Combattant varié

Philomachus pugnax

Code Natura 2000 : A151

Statut de l'espèce
sur le site



Migrateur

Nicheur
irrégulier

Systematique

Charadriiformes
Scolopacidés

Description

Limicole à fort dimorphisme sexuel, le mâle est beaucoup plus grand que la femelle et arbore une grande collerette en période de reproduction. La femelle est nettement plus petite et plus terne.

Biologie - Ecologie

Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : le Combattant varié (*Philomachus pugnax*) se nourrit essentiellement d'invertébrés aquatiques

Sur la ZPS, les proies les plus abondantes exploitées par le Combattant varié sont les larves de chironomes, les hétéroptères, les mollusques et les crustacés.

Habitats et périodes de présence sur la ZPS

Donnée bibliographiques (1) : le Combattant varié (*Philomachus pugnax*) recherche pour sa reproduction des prairies humides et zones inondables. En période de migration, il recherche les vasières, berges de plans d'eau...

Sur la ZPS, l'espèce fréquente les berges des plans d'eau est et ouest (eau douce ou saumâtre). L'espèce n'est pas nicheuse en 2008.

L'espèce peut s'observer presque toute l'année sur la ZPS, mais toutefois il devient nettement occasionnel d'octobre à janvier.

Evolution des populations sur le site

L'espèce n'a tenté de nicher qu'une seule fois en 2000. La reproduction n'est vraisemblablement pas parvenue à son terme.

L'essentiel des observations concerne des migrateurs dont les effectifs paraissent relativement stables avec toutefois de fortes variations interannuelles depuis la période 1998-2002 (effectif moyen de 20 à 25 individus).

Menaces

Globales :

L'espèce est globalement menacée par l'assèchement des zones humides et par l'évolution des pratiques agricoles, notamment par l'abandon du pâturage en prairies humides.

Sur le site :

L'espèce bénéficie de mesures visant à favoriser sa reproduction dans les prairies humides, notamment par le maintien du pâturage.

Mesures de gestion possibles

Creusement et restauration de points d'eau, fossés, zones basses topographiquement.

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe I
Convention de Berne :
Annexe III
Statut en France :
espèce chassable

Catégories de menaces et de vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : occasionnel ou
marginal
Statut européen :
Non défavorable

Données bibliographiques (1) :
<http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P.
"Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe"
1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L.,
Zetterström D., Grant P.J. "le guide
Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S.
"Guide encyclopédique des oiseaux du
Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références
complémentaires citées dans les paragraphes



Combattant varié

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Tableau 129 : synthèse 2008 sur la ZPS

Combattant varié (<i>Philomachus pugnax</i>)													Site FR3110039		
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008		
	occasionnel														
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			9	Date d'observation :			22/07/2008							
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)										
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)										
	Nombre maximum de nids observés :			0											
	Nombre de jeunes à l'envol :			0											
Statut sur le site :			Migrateur - Nicheur occasionnel					Pas de reproduction en 2008							
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés														
	Reproduction non effective en 2008.														
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction								
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats					
	Invertébrés aquatiques (larves de chironomes, hétéroptères, mollusques, crustacés).			Berges des plans d'eau douce (P3 à P5 - code N2000 : 3150) ou saumâtres (P8 à P11), plans d'eau en voie d'assèchement et bordés d'une ceinture d'hélophytes - en migration pré-nuptiale, les zones inondées et berges des plans d'eau sont exploités			Invertébrés aquatiques (larves de chironomes, hétéroptères, mollusques, crustacés).			Utilisation de prairies humides (code N2000 : /), de façon générale, non caractérisable sur la ZPS (non nicheuse en 2008). Présents sur les berges des plans d'eau essentiellement et dans les zones inondées.					
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS															

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroutet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A151

Combattant vasié (*Calidris alpina*)

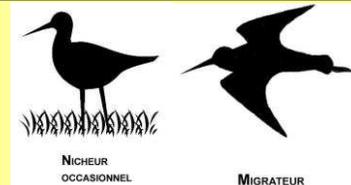


Tableau 130 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	Di	Di			F	Di	Di
	Justification	<p>Zone d'alimentation : présente sur les parties est et ouest, il ne s'agit toutefois pas d'oiseaux nicheurs certains sur la ZPS</p> <p>Zone de nidification : inconnue, l'espèce ne niche plus - la répartition est donc considérée comme en baisse (observations plus ou moins régulières sur les parties est et ouest)</p>	1990-1996	1998-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : zones inondées et tout plan d'eau douce, saumâtre ou salée, avec des berges en pente douce, avec abords végétalisés et peu profonds. Les milieux hygrophiles sont également recherchés (la baisse du niveau d'eau de la nappe a sans doute un effet sur la qualité de ces milieux encore difficile à évaluer, mais probable).</p> <p>Ressources alimentaires : une grande variété de proies sont consommées (crustacés, mollusques, diptères, coléoptères, hétéroptères...) - parmi les plus abondantes sur les zones de la ZPS où s'alimentent l'espèce figurent les larves de chironomes, les hétéroptères et les mollusques</p> <p>Zone de nidification : inconnue - l'espèce recherche des prairies humides</p>	Absence de données sur la nidification récente, en dépit d'une relativement faible évolution des caractéristiques écologiques du site (baisse des niveaux d'eau toutefois)	L'espèce n'est pas une espèce nicheuse courante dans la région. Toutefois, la ZPS fait partie des rares sites régionaux où la nidification semble possible selon les années et l'importance de la pluviométrie
			0 cpl.	0-1? cpl.	0 cpl.			
			Avec seulement une possible tentative de reproduction en 2000, l'espèce est au mieux un nicheur accidentel					
Facteurs d'influences majeurs	Niveau d'eau : nécessité d'avoir des zones de prairies gorgées d'eau pour l'alimentation							
Migrateur	Etat sur le site	F	F			F	F	F
	Justification	<p>Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est et ouest. La répartition des habitats favorables a vraisemblablement peu évolué.</p>	1998-2002	2007-2008		<p>Zone d'alimentation : zones inondées et tout plan d'eau douce ou saumâtre, avec des berges en pente douce, avec abords végétalisés ou non et peu profonds. Les milieux hygrophiles sont également recherchés (la baisse du niveau d'eau de la nappe a sans doute un effet sur la qualité de ces milieux encore difficile à évaluer, mais probable). Les inondations tendent toutefois à offrir des conditions favorables aux migrateurs.</p> <p>Ressources alimentaires : voir "nicheur" - proies vraisemblablement identiques</p> <p>Reposoir : l'espèce utilise les berges et îlots situés à proximité des zones d'alimentation comme reposoir</p>	Pas d'évolutions majeures à attendre sur la ZPS pour les effectifs migrateurs.	Les conditions d'accueil sur la ZPS restent stables avec des périodes d'inondations qui permettent la constitution de zones favorables aux individus migrateurs. Par ailleurs l'assèchement graduel des plans d'eau en période estivale tend à créer des zones d'alimentation favorables à l'espèce, sauf en cas d'assèchement trop précoce.
			Eff. Moy : 25 Max : 35	Eff. Moy : 20 Eff. max : 49 (9 en 2008)				
			Relative stabilité des effectifs en halte migratoire, en dépit d'effectifs faibles en 2008.					
Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau et surface de vasière accessible : l'assèchement prématuré des plans d'eau ouest en été leur est défavorable.							
Hivernant	sans objet							

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu



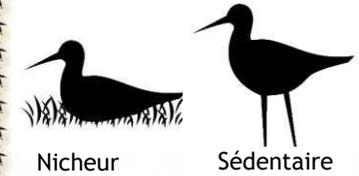
Fi Bécassine des marais

O i s e a u x

Gallinago gallinago

Code Natura 2000 : A193

Statut de l'espèce
sur le site



Nicheur

Sédentaire

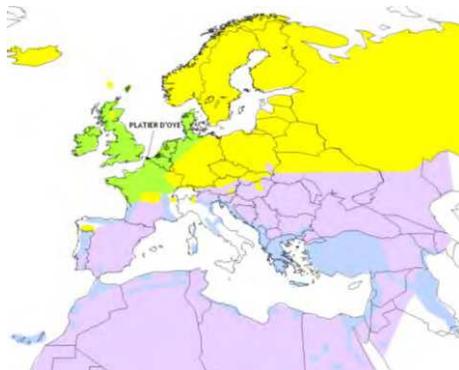
Systematique

Charadriiformes
Scolopacidés

Description

Limicole de taille moyenne (23-28cm), il se caractérise par un très long bec et des couleurs mimétiques le rendant presque invisible lorsqu'il ne bouge pas. A l'envol, le bord postérieur des ailes est blanc et la queue marquée de roux avec peu de blanc.

Carte de répartition



Jaune=Nicheur, Vert=Sédentaire,
Bleu=Hivernant, Violet=Migrateur

Biologie - Ecologie



Régime alimentaire

Données bibliographiques (1) : la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) se nourrit presque exclusivement d'invertébrés qu'elle capture au moyen de son long bec en fouillant la vase et les terrains humides. Les larves de diptères ont une large place dans son régime alimentaire, mais aussi d'autres larves d'insectes (coléoptères, trichoptères) et des invertébrés terrestres (chenilles, fourmis, vers, sangsues, mollusques...). Elle peut également se nourrir de graines et d'autres petits éléments végétaux.

Sur le site : les plans d'eau au bord desquels s'alimentent la Bécassine des marais ont les larves de chironomes comme espèce dominante.



Reproduction

Données bibliographiques (1) : dès fin mars, les adultes reviennent sur leur zone de reproduction. La ponte a généralement lieu en avril ou en mai et se compose de 4 œufs couvés par la femelle environ 3 semaines. A l'éclosion, le mâle et la femelle peuvent se partager l'élevage des poussins qui parviennent à voler vers 4 à 5 semaines. Sur le site : l'espèce n'a pas montré d'indice de nidification en 2008.



Habitat

Zone de nidification

Données bibliographiques (1) : pour nicher, l'espèce recherche avant tout des milieux humides avec une végétation en mosaïque : des zones de végétations denses pour la nidification et des zones de végétations plus rases ou éparées pour s'alimenter. Les pâtures humides piétinées par le bétail peuvent lui convenir.

Sur la ZPS, l'habitat de reproduction ne peut être caractérisé car l'espèce n'y a pas niché en 2008.

Zone d'alimentation (migrateur et hivernant) :

Données bibliographiques (1) : en migration et hivernage, la Bécassine recherche sensiblement les mêmes milieux qu'en période de reproduction.

Sur la ZPS, elle s'observe au bord des plans d'eau (saumâtre ou douce) et des fossés pourvus d'une abondante végétation à proximité. Elle s'aventure régulièrement hors du couvert végétal pour s'alimenter sur les vasières et zones peu profondes mais retourne dans la végétation en cas de danger.

A noter que les prés salés de la Plage du Casino sont ponctuellement exploités.

Les zones prairiales du site, inondées au cours de l'hiver, le sont probablement également mais l'espèce n'est alors pas visible depuis les points d'observation. Ces zones d'alimentation sont vraisemblablement plus étendues que ce que laissent présager les observations.



Interactions avec d'autres espèces

Aucune interaction particulière n'a été notée entre la Bécassine des marais et une autre espèce.

La présence d'autres limicoles sur les mêmes vasières ne s'accompagne d'aucun comportement particulier.

Protections

Directive Oiseaux :
Annexe II/1, III/2
Convention de Berne :
Annexe III
Convention de Bonn :
Annexe II

Statut en France :
espèce chassable

Catégories de menaces et vulnérabilité

Liste Rouge Nationale :
Nicheur : EN
Hivernant : à surveiller

Statut européen :
non défavorable



Bécassine des marais

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »

Répartition géographique



Sur le site FR3110039

Utilisation du site :



Activités / Eff.max (Part relative des observations)	Plan d'eau douce ouest	Plan d'eau saumâtre est	Anciennes mares de chasse saumâtres
	Reposoir -Alimentation / 106 (74,1%)	Reposoir -Alimentation / 41 (24,2%)	Alimentation -(chenal) / 6 (1,6%)



Evolution des populations sur le site

Tableau 131 : répartition et représentativité des activités de la Bécassine des marais sur la ZPS

Menaces

Globales

A l'échelle européenne, cette espèce est menacée par la dégradation de ses habitats (drainage, déprise agricole...). La chasse pourrait également avoir un effet négatif sur ses populations : réduction des habitats naturels favorables qui la pousse à occuper des zones gérées pour l'espèce avec un objectif cynégétique.

Sur le site

Les mesures de gestion paraissent favorables à l'espèce. Néanmoins le statut national n'est pas favorable à la présence d'une population nicheuse stable. Le maintien du pâturage ne suffit pas, le niveau d'hygrométrie est un facteur important dans la présence de l'espèce en tant que nicheuse : les années insuffisamment humides ne permettent pas à l'espèce de nicher. La baisse régulière des niveaux d'eau depuis le début des années 2000 ne contribue pas à la constitution de conditions favorables à la reproduction de l'espèce. Les effectifs des migrateurs et hivernants paraissent favorisés par les mesures de gestion.

Mesures de gestion possibles

Maintien du pâturage extensif - viser un accroissement des prairies humides notamment par décapage.

Historique :

Migrateur

Années	1995	1998-2002	2007	2008
Nombre maximal d'individus observés sur le site	200	350 [155]*	75	119

*effectif maximal observé sur la période considérée et [X] moyenne des effectifs maximum observés lors de cette période
Tableau 132 : évolution des effectifs migrateurs maximaux sur la période 1995-2008

En 2007-2008 :

Les effectifs maximaux sont notés en octobre, lors de la migration post-nuptiale.

En hivernage, les effectifs maximums sont de 26 individus en 2008. En 2007, ils étaient de 30.

En période de migration, sur la période 1998-2002, les effectifs maximaux atteignaient en moyenne 155 individus, avec un maximum de 350.

En 2008, ils atteignent 119 individus, soit sensiblement moins.

De 1998 à 2002, un couple nicheur était régulièrement présent. Aucun n'a été noté en 2007, ni en 2008.

Nicheur

Années	1988	1990	1992	1993	1994	1995	1998-2002	2002-2006	2007-2008
Nombre de couples nicheurs	1 ?	1	1	1 ?	1+1 ?	1	1	?	0

X ? : nicheur probable

Tableau 133 : évolution des effectifs nicheurs maximaux sur la période 1998-2008

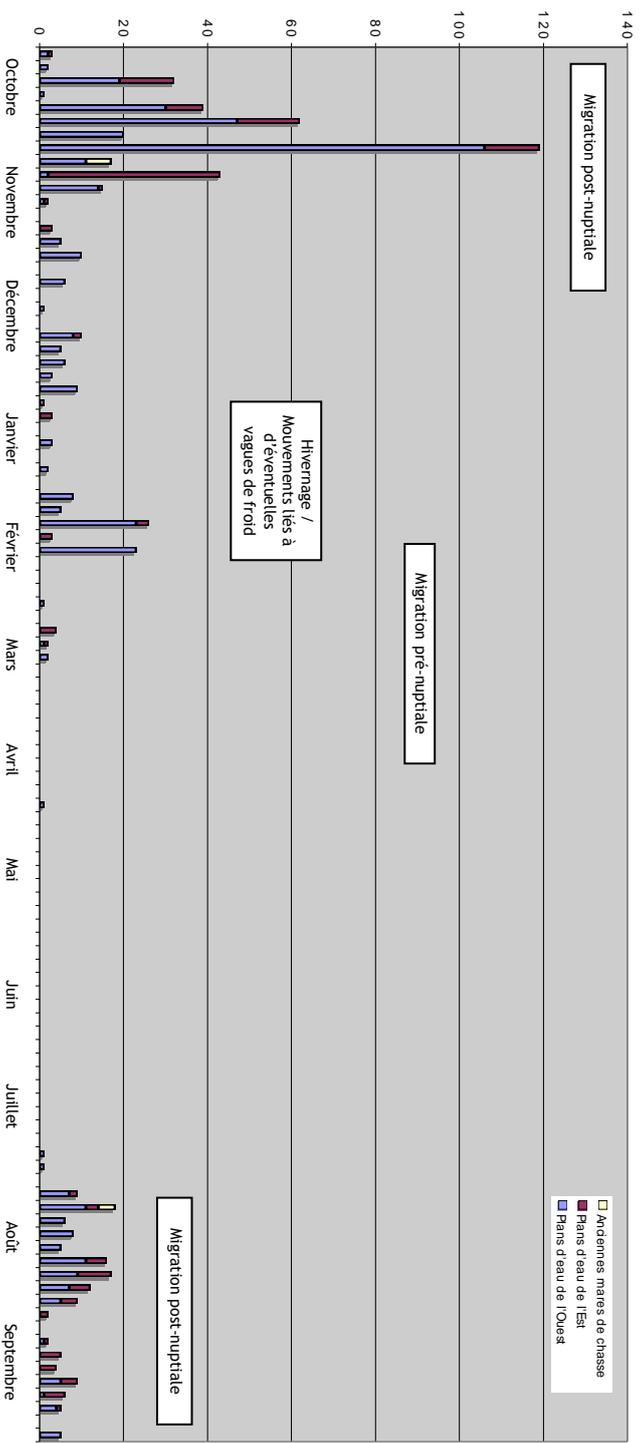
Nombre total de contacts / Eff. min-max(moyen)	Fin Sept-07	oct-07	nov-07	déc-07	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	Global
Plans d'eau de l'Ouest	<1% / 2-2 (2)	37% / 1-106 (30)	5% / 0-14 (4)	5% / 0-9 (4)	6% / 0-23 (4)	4% / 0-23 (3)	<1% / 0-2 (<1)	<1% / 0-1 (<1)	0	0	4% / 0-11 (3)	7% / 0-11 (5)	2% / 0-5 (2)	73% / 0-106 (4)
Plans d'eau de l'Est	<1% / 0-1 (<1)	14% / 0-41 (11)	<1% / 0-3 (<1)	<1% / 0-2 (<1)	1% / 0-3 (<1)	<1% / 0-4 (<1)	0	0	0	0	<1% / 0-3 (<1)	4% / 0-8 (3)	3% / 0-5 (3)	25% / 0-41 (2)
Anciennes mares de chasse	0	<1% / 0-6 (<1)	0	0	0	0	0	0	0	0	<1% / 0-4 (<1)	0	0	1% / 0-6 (<1)
Ensemble du site	<1% / 2-3 (3)	52% / 1-119 (42)	6% / 0-15 (5)	5% / 0-10 (4)	7% / 0-26 (5)	4% / 0-23 (4)	<1% / 0-2 (<1)	<1% / 0-1 (<1)	0	0	5% / 0-18 (4)	11% / 0-17 (8)	5% / 0-9 (5)	100% / 0-119 (6)
	Migration post-nuptiale			Hivernage/ Vague de froid nordique/ Migration post-nuptiale			Hivernage/ Vague de froid nordique/ Migration pré-nuptiale			Migration pré-nuptiale			Migration post-nuptiale	

Tableau 134 : répartition des effectifs par secteur (en pourcentage et en valeur absolue) et par mois

Bécassine des marais

Site N2000 FR3110039

« Platier d'Oye »



Graph 39 : évolution des effectifs cumulés de la Bécassine des marais (sept-07 à sept-08)

Carte 34 : utilisation du site par la Bécassine des marais



Sources :
 Orthophoto © JG Orthophotoplan 2006
 SCAN25 © IGN PARIS - 2007
 DIREN Nord - Pas-de-Calais
 www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
 EDEN62

Conception Réalisation
ALFA
 Etude et formation en environnement

ppjce
 PAYSAN ET CALAIS
 Le Parc Naturel Régional de la Somme

RESEAU REGIONAL DE LA SOMME
 REGIONAL NATURAL PARK OF THE SOMME

REGION
 Nord-Pas-de-Calais

NATURA 2000

Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)													Site FR3110039
Période de présence	09/2007	10/2007	11/2007	12/2007	01/2008	02/2008	03/2008	04/2008	05/2008	06/2008	07/2008	08/2008	09/2008
Effectifs sur la ZPS	Nombre maximum d'adultes :			119	Date d'observation : 22/10/2007								
	Nombre de couples certains :			0	(sur la base des observations)								
	possibles :			0	(selon les codes EBCC/EOAC)								
	Nombre maximum de nids			/									
	Nombre de jeunes à l'envol :			/									
	Statut sur le site :			Nicheur irrégulier (1 couple) - surtout présente en période de migration et hivernage						Reproduction non confirmée en 2008			
Reproduction sur la ZPS	Caractéristiques des habitats utilisés												
	Milieux humides avec végétations en mosaïque (prairies humides piétinées par le bétail), où les végétations denses sont utilisées pour nicher. PAS DE REPRODUCTION EN 2008 , d'où l'impossibilité d'affiner la caractérisation.												
Alimentation sur la ZPS	Hors reproduction						Durant la reproduction						
	Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats			Ressources potentielles			Localisation et caractérisation des habitats potentiels			
	Larves de diptères (chironomes notamment), de coléoptères, de trichoptères, invertébrés terrestres (chenilles, fourmis, vers, sangsues, mollusques), graines et petits éléments végétaux. Sur la ZPS, les chironomes sont les proies potentielles les plus répandues			Bords de plans d'eau saumâtre ou douce (code N2000 : 3150), fossés pourvus d'une riche végétation à proximité. Alimentation également dans les vasières et les zones peu profondes proches des zones herbacées pouvant servir de couvert en cas de danger.			Larves de diptères (chironomes notamment), de coléoptères, de trichoptères, invertébrés terrestres (chenilles, fourmis, vers, sangsues, mollusques), graines et petits éléments végétaux. Sur la ZPS, les chironomes sont les proies potentielles les plus répandues			Végétations rases ou éparses des milieux humides présentant des faciès en mosaïque (code N2000 : /).			
Interactions avec d'autres espèces sur la ZPS													

Données bibliographiques (1) : <http://www.oiseaux.net.fr> ; Guéroudet P. "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" 1982, 240p ; Mullarney K., Svensson L., Zetterström D., Grant P.J. "le guide Ornitho"-1999, 400p. ; - Beaman M., Madge S. "Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental"- 1998, 872 p.
Auxquelles s'ajoutent des références complémentaires citées dans les paragraphes

A153

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

Tableau 136 : analyse des facteurs influençant les capacités d'accueil de la ZPS pour l'espèce

	Paramètre	Répartition sur le site	Population - évolution depuis 1990			Habitat(s) de l'espèce	Tendances d'évolution dans la configuration actuelle du site	Evaluation de la capacité d'accueil du site pour le maintien d'un état de conservation favorable de l'espèce
Nicheur	Etat sur le site	Di	Di			DI	Di	Di
	Justification	<p>Zone d'alimentation : présente sur les parties est et ouest, il ne s'agit toutefois pas d'oiseaux nicheurs certains sur la ZPS</p> <p>Zone de nidification : inconnue cependant, l'espèce ne niche plus - la répartition est donc en baisse</p>	1990-1995	1996-2002	2007-2008	<p>Zone d'alimentation : zones inondées et tout plan d'eau douce, saumâtre ou salée, avec des berges en pente douce, avec abords végétalisés et peu profonds. Les milieux hygrophiles sont également recherchés (la baisse du niveau d'eau de la nappe a sans doute un effet sur la qualité de ces milieux encore difficile à évaluer, mais probable).</p> <p>Ressources alimentaires : une grande variété de proies sont consommées (polychètes, mollusques, larves de diptères...) - parmi les plus abondantes sur les zones de la ZPS où s'alimentent les bécassines figurent les larves de chironomes et les hétéroptères</p> <p>Zone de nidification : inconnu sur la ZPS - l'espèce recherche des prairies humides</p>	Absence de données sur la nidification récente, en dépit d'une relativement faible évolution des caractéristiques écologiques du site (baisse des niveaux d'eau toutefois)	La situation globale des effectifs nicheurs de Bécassine des marais est peu favorable à l'échelle régionale et même nationale - cette diminution des effectifs nicheurs a sans doute des répercussions sur les effectifs, faibles depuis toujours, de la ZPS,
			1-2 cpl.	0-2 cpl.	0 cpl.			
	Facteurs d'influences majeurs	Niveau d'eau : nécessité d'avoir des zones de prairies gorgées d'eau pour l'alimentation						
Migrateur	Etat sur le site	F	Di			F	F	Di
	Justification	<p>Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est, ouest, ponctuellement sur la zone des huttes et et la plage du casino - sa répartition a vraisemblablement peu évolué, la végétalisation de la plage du casino tend sans doute à lui offrir une zone d'alimentation supplémentaire.</p>	1998-2002	2007-2008		<p>Zone d'alimentation : zones inondées et tout plan d'eau douce, saumâtre ou salée, avec des berges en pente douce, avec abords végétalisés (parfois berges nues) et peu profonds. Les milieux hygrophiles sont également recherchés (la baisse du niveau d'eau de la nappe a sans doute un effet sur la qualité de ces milieux encore difficile à évaluer, mais probable). Les inondations automnales, hivernales et printanières tendent toutefois à offrir des conditions favorables aux migrateurs.</p> <p>Ressources alimentaires : une grande variété de proies sont consommées (polychètes, mollusques, larves de diptères...) - parmi les plus abondantes sur les zones de la ZPS où s'alimentent les bécassines figurent les larves de chironomes et les hétéroptères.</p> <p>Reposoir : l'espèce utilise les berges herbacées denses situées à proximité des zones d'alimentation comme reposoir</p>	Pas d'évolutions majeures à attendre sur la ZPS pour les effectifs migrateurs. Toutefois, l'état des populations européennes est sans doute un facteur qui pourra influencer sur les effectifs de la ZPS.	Les conditions d'accueil sur la ZPS restent stables avec des périodes d'inondation qui permettent la constitution de zones favorables aux individus migrateurs. Par ailleurs l'assèchement graduel des plans d'eau en période estivale tend à créer des zones d'alimentation favorables à l'espèce, sauf en cas d'assèchement trop précoce.
			Eff. Moy : 155 Eff. Max : 350	Eff. Moy : 92 Eff. max : 119				
Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau et surface de vase accessible : l'assèchement prématuré des plans d'eau ouest en été leur est défavorable.							

Hivernant	Etat sur le site	F	F	F	F	F	
	Justification	Toujours présente sur l'ensemble des plans d'eau est, ouest, ponctuellement sur la zones des huttes et et la plage du casino - sa répartition a vraisemblablement peu évolué, la végétalisation de la plage du casino tend sans doute à lui offrir une zone d'alimentation supplémentaire.	1998-2001	2007-2008	Zone d'alimentation : voir "migrateurs"	Pas d'évolutions majeures à attendre sur la ZPS pour les effectifs hivernants. Toutefois, l'état des populations européennes est sans doute un facteur qui pourra influencer sur les effectifs de la ZPS.	Les conditions d'accueil sur la ZPS restent stables avec des périodes d'inondation qui permettent la constitution de zones favorables à l'hivernage
			Eff. Moy: 24 Eff. Max : 122	Eff. Moy; 20 Eff. Max : 30			
			Fluctuation importante des effectifs maximaux (dépendants de vagues de froids nordiques notamment) mais relative stabilité des effectifs moyens				
				Ressources alimentaires : voir "migrateur"			
					Reposoir : voir "migrateurs"		
Facteurs d'influences majeurs	Dépendants des hauteurs d'eau et surface de vasière accessible. Sensible aux périodes de gel prolongées.						

F : Favorable (vert) / Di : Défavorable inadéquat (orange) / Dm : Défavorable mauvais (rouge) / I : Inconnu